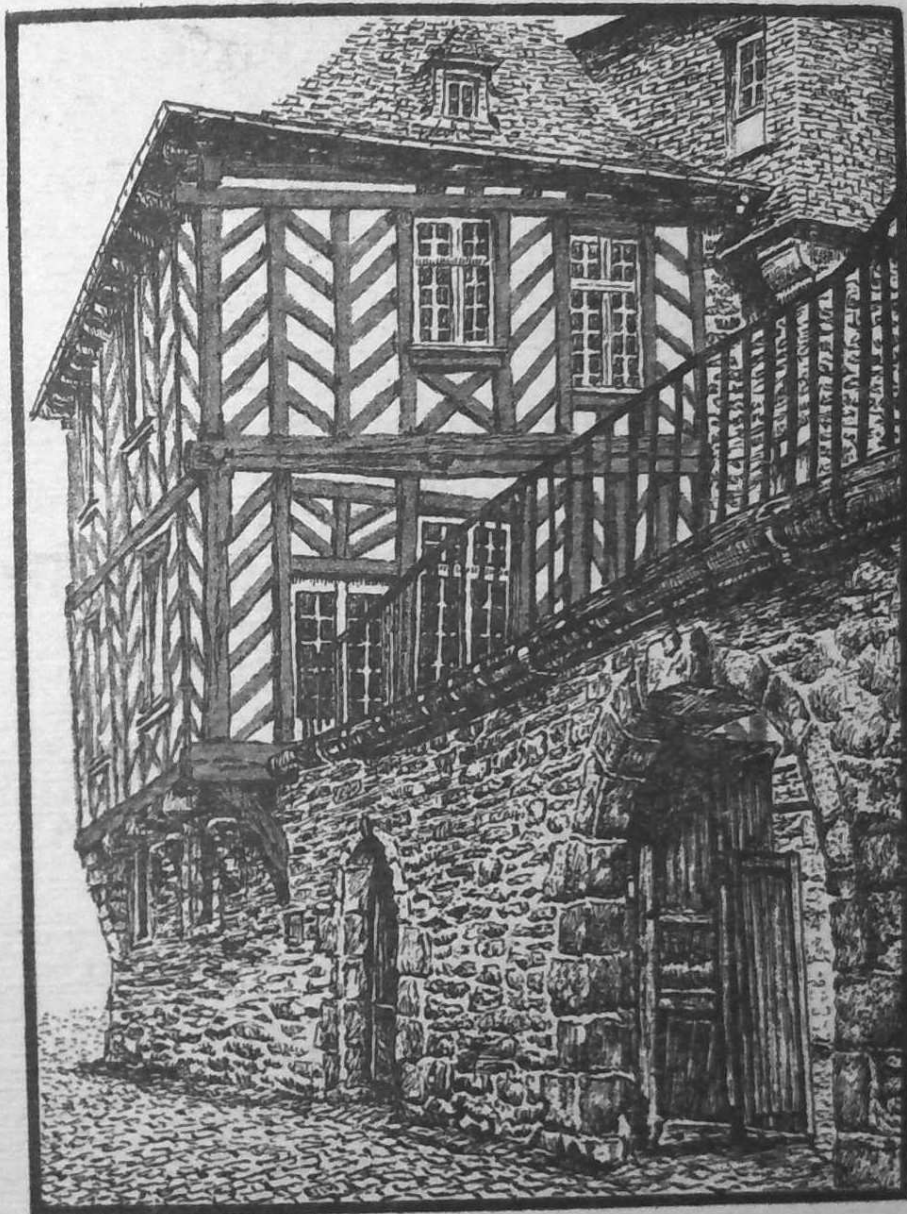


Roger Blond



Rennes  
du  
Temps Passé

**RENAISSANCE**  
du temps passé



RENNES  
du temps passé

© Éditions de la Cité 1971

VILLE DE RENNES  
CABINET DE MONUMENTS HISTORIQUES



# RENNES

du temps passé



Éditions de la Cité  
Brest

## VILLE DE RENNES

ILLE-ET-VILAINE



CABINET DU MAIRE

*L'ouvrage que Roger Blond offre au public est remarquable à plus d'un titre. C'est tout le passé de Rennes qu'il évoque à la fois par le texte et par le dessin. Qu'il s'appuie sur des documents anciens ou travaille d'après nature, il conserve pour les siècles futurs nombre de richesses artistiques condamnées par la rigueur des ans, ou sauvées à grand peine de la destruction.*

*Roger Blond est un autodidacte. Dès l'âge de cinq ans, à l'école maternelle, se manifestent son goût et ses aptitudes exceptionnelles pour la peinture et le dessin. Ses maîtres sauront le guider et l'encourager. Mais, à peine adolescent, il doit gagner sa vie et, en portant des télégrammes à domicile, il fera connaissance avec tous les coins et recoins des vieilles maisons de Rennes. Il ne les voit pas seulement en préposé-spécialiste des P.T.T., mais avec les yeux de l'artiste qu'il a rêvé d'être et qu'il est devenu.*

*Un texte écrit avec une perfection digne des meilleurs copistes du Moyen Age, des illustrations qui associent le souci de la vérité historique au goût de la précision et de la minutie et à la finesse du dessin : voilà ce que propose aux Rennais amoureux et fiers de leur passé, un Rennais de bonne souche, dont le travail patient et persévérant est au surplus un merveilleux exemple pour les jeunes auxquels il consacre le meilleur de son temps.*

Henri FRÉVILLE  
Maire de Rennes

*Mai 1968 -  
Mars 1969*



Le recueil de l'histoire de RENNES du temps passé a été écrit et dessiné par mes soins dans le but de faire connaître à mes élèves de l'École de Dessin et Peinture des Enfants du Personnel des P.T.T. que j'ai eu l'honneur de créer le 21 Mai 1964, ce que notre bonne ville renferme encore de nos jours comme valeurs artistiques.

Un effort a été produit pour la restauration des curiosités anciennes sous l'impulsion de Monsieur CORNON, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

En 1969, cet effort semble s'amplifier de façon heureuse quoique l'on ait démoli, du fait de la rénovation d'îlots, certains insalubres il est vrai, des maisons pittoresques qui possédaient un riche patrimoine de souvenirs.

A la séance du Conseil Municipal du 30 Octobre 1968, le Docteur JOUAULT, Conseiller Municipal, a exprimé l'avis que « la Municipalité se devait de favoriser l'installation de gens courageux qui ont fondé des restaurants de qualité, établissements de distractions et commerces divers dans le vieux RENNES.

Des cafés débordant sur la rue paraissent encore dans les parties les plus anciennes de la cité pour recréer l'atmosphère de vieille ville que beaucoup aimeraient y trouver.

La circulation devrait être interdite, le soir, dans nos rues les plus typiques et celles-ci deviendraient plus animées parce que beaucoup plus attractives. De vieux quartiers ainsi ressuscités, puissamment évocateurs d'un attachant passé, attireraient non seulement les Rennais mais aussi bien des touristes. »

Nous ne connaissons plus les promenades hédésires qui nous permettaient de flâner, tranquilles, aux alentours de la cathédrale qui est le quartier le plus riche en histoire de notre ville. Le siècle de la voiture a anéanti tout cela et l'on va bien loin pour découvrir le "désert" alors que près de chez soi, il y a tant de belles choses à voir.

La protection et l'entretien du patrimoine artistique de notre cité méritent des encouragements et c'est pourquoi il faut y faire intéresser la jeunesse d'aujourd'hui qui, elle, apprendra même aux parents, au hasard d'une sortie en ville, le passé de telle ou telle vieille maison.

Les pages de cet ouvrage forment un itinéraire facile à suivre et que peut aider le plan de visite figurant en page 165.

Roger BLOND  
P.T.T. - RENNES



Cet ouvrage, très intéressant par le  
texte, l'est peut être davantage encore par  
les gravures finement dessinées à la plume.

Il me rappelle le jeune Roger Blond  
élève à l'école de la rue Vanneau dont l'adresse  
et le travail soigné faisaient déjà ma grande  
admiration.

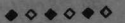
Je sais que, le jeudi, il réunit les enfants de  
ses collègues pour leur faire visiter et apprécier  
les curiosités de Rennes. Le livre qu'il vient  
d'écrire doit, avec l'essentiel de ce qu'il y a noté,  
vivement les intéresser. Madame Louin et moi  
lui adressons nos vives félicitations.

Alouin

Directeur d'École Honoraire



Rennes



*ouvrages consultés :*

le "Vieux Rennes" de Paul BANEAT,  
"Ma Paroisse de St-Jacques" de l'Abbé GRIMAULT  
et archives particulières, départementales.

*- 71 dessins à la plume -*

*- 86 textes calligraphiés -*

## du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

◆ Depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, le pays de RENNES a constitué une "marche" sous le règne des rois francs; la ville ne devint réellement bretonne qu'à cette époque. NOMINOE, après s'en être emparé en 850, pratiqua de grandes brèches en plusieurs endroits de ses murs pour empêcher les francs de s'y fortifier de nouveau.

Les Bretons, affermis peu après dans la possession de la ville, réparèrent ces brèches d'après le système romain mais avec une perfection moins grande. Leur restauration a été retrouvée une première fois dans le sous-sol du Bazar Parisien (Nouvelles Galeries) près de l'escalier du CARTEGE, sous le N° 30 quai DUGUAY-TROUIN et en Mars 1968, sous les N° 8 et 10 du même quai. On voyait, dans ces endroits, l'appareil en "arêtes de poissons".

PORTES - L'enceinte était au XII<sup>e</sup> siècle, percée de 5 portes: la porte MORDELAISE, la porte CHASTELLIERE (haut: RALLIER du BATY), la porte JACQUET, la porte BAUDRIERE (magasin St Rémy, angle rues BEAUMANOIR-ROHAN) et la porte AIVIERE (Sud de la rue LE BOUTEILLER).

Une poterne existait en outre, sur l'emplacement du 6 quai DUGUAY TROUIN et une autre dans le hignon Ouest du N° 28. C'est par cette dernière que le Capitaine de RENNES, sieur Guillaume de PENHOET, fit entrer dans la ville lors du siège de 1356, en tirant les oreilles d'une truie, un troupeau de 4.000 porcs que les Anglais faisaient paître dans le PRE-RAOUL (quai d'Ille-et-Rance-prairie des LYS).

TOURS = Sur cette enceinte, on rencontrait la tour du FOURGON à l'extrémité Ouest du quai DUGUAY-TROUIN, la tour du CHESNE sur le N° 8 de la rue NANTAISE, la tour de la porte MORDELAISE, la tour Saint-MORAN sur la place de la TRINITE, la tour du CHATEAU ou de RENNES construite sur une motte (rue RALLIER du BATY) les tours de la porte CHASTELLIERE (même rue), la tour Saint-JAMES qui protégeait la porte JACQUET, une tour défendant la porte BAUDRIERE, la tour BLANCHE ou de ROHAN (près du pont de NEMOURS).

Telle était l'enceinte de la ville lors du siège de 1356, soutenu victorieusement contre les Anglais par Bertrand Du GUESCLIN, Guillaume de PENHOET et Bertrand de Saint-GILLES.

RUES = Selon le plan de Pierre HEVIN en 1665 - voir page 11 - les rues principales étaient:

1°) Une suite de rues formant une sorte d'ovale à l'intérieur des murs: places CONAN et place Saint-PIERRE

(face à la cathédrale), rue de la CORDONNERIE (rue de la MONNAIE), petit BOUT de COHUE (Ouest de la rue CHATEAURENAULT), rue TRISTIN (entre les rues de l'HORLOGE et MONTFORT), place du CALVAIRE, rues Saint-YVES et des DAMES.

2°) Deux lignes de rues dirigées de l'Est à l'Ouest: rue du CHAPITRE et rue du GRIFFON d'une part et la rue Saint-SAUVEUR d'autre part.

3°) Deux autres lignes dirigées du Nord au Sud: rues Saint-GUILLAUME, de la PSALETTE, des LAURIERS (Georges DOTIN) et LE BOUTEILLER d'une part, - de l'autre, petite rue Saint-MICHEL, GRAND BOUT de COHUE (rue de CLUS-SON) et rue de la MITERIE (rue de MONTFORT arrières.)

FOSSES à GAHIER = Le duc Pierre de DREUX fit creuser en 1237, en avant de l'enceinte, une ligne extérieure de défense composée de douves et talus: elle partait du PRE-RAOUL (quai d'Ille-et-Rance-prairie des LYS), passait près de la rue de FOUGERES à la BARRE-Saint-Just (résidence grand standing aujourd'hui), coupait la rue HUX (début de la rue de PARIS), enveloppait l'abbaye Saint-GEORGES, longeait le CHAMP de MARS, le PUIT-SMAUGER (6 rue de NANTES), la rue CHICOGNE et aboutissait au Gué de TORCOUL (Sud du MAIL).

On la trouve signalée aussi à l'entrée de la rue d'ANTRAIN, rues de BRIZEUX et MONTABIZE ce qui ferait croire qu'il y avait de ce côté, plusieurs lignes de douves. Ces fossés encore apparents à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, furent comblés après la construction de la troisième enceinte.



## au début du XV<sup>e</sup> siècle



Une deuxième enceinte fut commencée en 1422, sous le règne du duc JEAN V, à cause de l'émigration normande qui suivit la bataille d'AZINCOURT, terminée en 1448 seulement sous le duc FRANÇOIS 1<sup>er</sup>.

Cette enceinte se composa d'abord d'une simple palissade de bois que flanquaient onze bastilles à plusieurs étages, munies de canonnières, d'arbalétrières et de hourds; on commença seulement en 1435 à remplacer la palissade par des murailles en pierre garnies de tours.

TOURS et PORTES = La partie nouvelle de l'enceinte comprenait: la porte aux FOULONS (Sud de la rue MOTTE-FABLET), la tour LE BAT (au Sud de la rue des FOSSES), la porte de St GEORGES avec ses deux tours au Nord de la rue GAMBETTA, la tour NEUVE, la tour des NONNES, la tour MADAME ou du MILIEU et la tour de la HARPE (à l'Est et au Sud de l'abbaye St GEORGES), la porte St GERMAIN avec ses deux tours (au Sud de la place), une tour au Nord du pont Jean JAURES, une autre au Nord de la rue de NEMOURS et enfin la porte de la VILAINE protégée par la tour du même nom ou d'APIGNE (devant le 8 quai DUGUAY-TROUIN).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on perça dans cette enceinte à la hauteur des N<sup>os</sup> 5 et 14 rue HOCHÉ, la poterne St FRANÇOIS qui fut, par la suite, transformée en porte.

RUES = Les principales artères de la deuxième enceinte étaient:

1°) - Le CHAMP-JACQUET, la rue de la FILANDERIE (rues ESTREES-CHATEAURENAULT), la rue NEUVE (sous l'Hôtel de Ville actuel), la rue de la POISSONNERIE ou de la HAUTE-PARCHEMINERIE (rue de ROHAN).

2°) - La rue aux FOULONS (rue LE BASTARD), la rue de la CHARBONNERIE (Ouest place du PALAIS) et la rue de la CIGNE ou de la CYGNE qui traversait la rue Edith CAWELL.

3°) - La place St GEORGES et la rue des VILIERIS (rue GAMBETTA).

4°) - La rue du PUIIS-MESNIL ou de la DRAPERIE (rue de l'HERMINE à la place du PALAIS en diagonale)

5°) - La rue de la HAUTE-BAUDRAIRIE (entre la rue de ROHAN et la rue BAUDRAIRIE actuelle), la rue de la BASSE-BAUDRAIRIE, le vau et la place St GERMAIN, les rues de CORBIN et FRANCS-BOURGEOIS.

6°) - La rue d'ORLEANS, la rue de la FANNERIE qui traversait le théâtre à la rue St GEORGES.

Le quartier de la ville ainsi enclos, reçut le nom de VILLE-NEUVE et c'est lui qui fut le plus éprouvé par le terrible incendie de 1720.

... la fin de la guerre de Cent Ans, le roi de France, Charles V, a réorganisé l'administration royale. Cette réforme a permis de renforcer le pouvoir central et de mieux contrôler le territoire. Les provinces ont été regroupées en généralités, qui ont servi de base à l'administration provinciale. Cette organisation a permis de mieux répartir les impôts et de mieux contrôler les dépenses. Elle a également permis de mieux contrôler les élections locales. Cette réforme a été une étape importante dans l'évolution de l'État moderne.

pendant la deuxième  
moitié du XV<sup>e</sup> siècle

... la fin de la guerre de Cent Ans, le roi de France, Charles V, a réorganisé l'administration royale. Cette réforme a permis de renforcer le pouvoir central et de mieux contrôler le territoire. Les provinces ont été regroupées en généralités, qui ont servi de base à l'administration provinciale. Cette organisation a permis de mieux répartir les impôts et de mieux contrôler les dépenses. Elle a également permis de mieux contrôler les élections locales. Cette réforme a été une étape importante dans l'évolution de l'État moderne.





Une troisième enceinte, dont la construction débuta en 1449 sur ordre du duc FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, s'avérait nécessaire du fait de l'importance de la population due principalement à de nouvelles arrivées de nombreux artisans normands.

Cette enceinte engloba les quartiers Sud de la Vilaine qui furent nommés NOUVELLE-VILLE.

On y travailla lentement parce que l'argent manquait et que des talus palissadés, probablement les FOSSES à GAHIER, mettaient déjà ces quartiers à l'abri de coups de mains. PERIMETRE = L'enceinte nouvelle se soudait à la précédente à la tour de la HARPE (angle rues GAMBETTA-KLEBER), traversait la Vilaine aux arches S<sup>t</sup> GEORGES (pont du même nom), longeait l'avenue JANVIER, le boulevard de la LIBERTE et le côté Est de la place de BRETAGNE et repassait la Vilaine aux arches S<sup>t</sup> YVES (pont de la TOUR d'Auvergne) pour rejoindre la tour du FOURGON (30 quai DUGUAY-TRUIN).

PÔRTES et TOURS = On y voyait la tour de la LAVANDERIE, des ARCHES ou de LUXEMBOURG (Sud-Est du pont S<sup>t</sup> GEORGES), la tour du MAGASIN, de la MUNITION, de GAYE ou du BARDEAU (Sud de l'avenue JANVIER), la porte de VILLE-BLANCHE avec ses deux tours à l'Est de la rue S<sup>t</sup> THOMAS, la tour MESLIN ou HUGUET (devant le N° 9 boulevard de la LIBERTE), la tour au BESLON ou NOTRE-DAME ou des CARMES (devant le N° 12 du même boulevard), la porte de TOUSSAINTS et ses deux tours situées au Sud de la place Honoré COMMEUREC, la tour de l'ESCRIME (angle Nord-Ouest du boulevard de la LIBERTE), la porte du CHAMP-DOLENT avec une tour à l'Ouest de la rue POUILLAIN-DUPARC et la tour S<sup>t</sup> YVES, dans un îlot sur la Vilaine au Nord-Est de la place de BRETAGNE. Une porte fut percée vers 1738 à l'Est de la rue des FRANCS-BOURGEOIS.

RUES = Les principales voies de la NOUVELLE-VILLE étaient :

1°) Les rues du CHAMP-DOLENT, BASSE-PARCHEMINERIE, VASSELLOT et S<sup>t</sup> THOMAS.

2°) La rue du PRE-BOTTE.

3°) La rue de TOUSSAINTS (Jules SIMON), place des HALLES (Honoré COMMEUREC) et partie Sud de la rue de NEMOURS.

4°) La rue de la CHALANDE (Maréchal JOFFRE).

5°) La rue S<sup>t</sup> GERMAIN (rue du LYCEE)

RENNES était dès lors une grande ville, le célèbre historien breton Bertrand d'ARGENTRE écrivait dans la

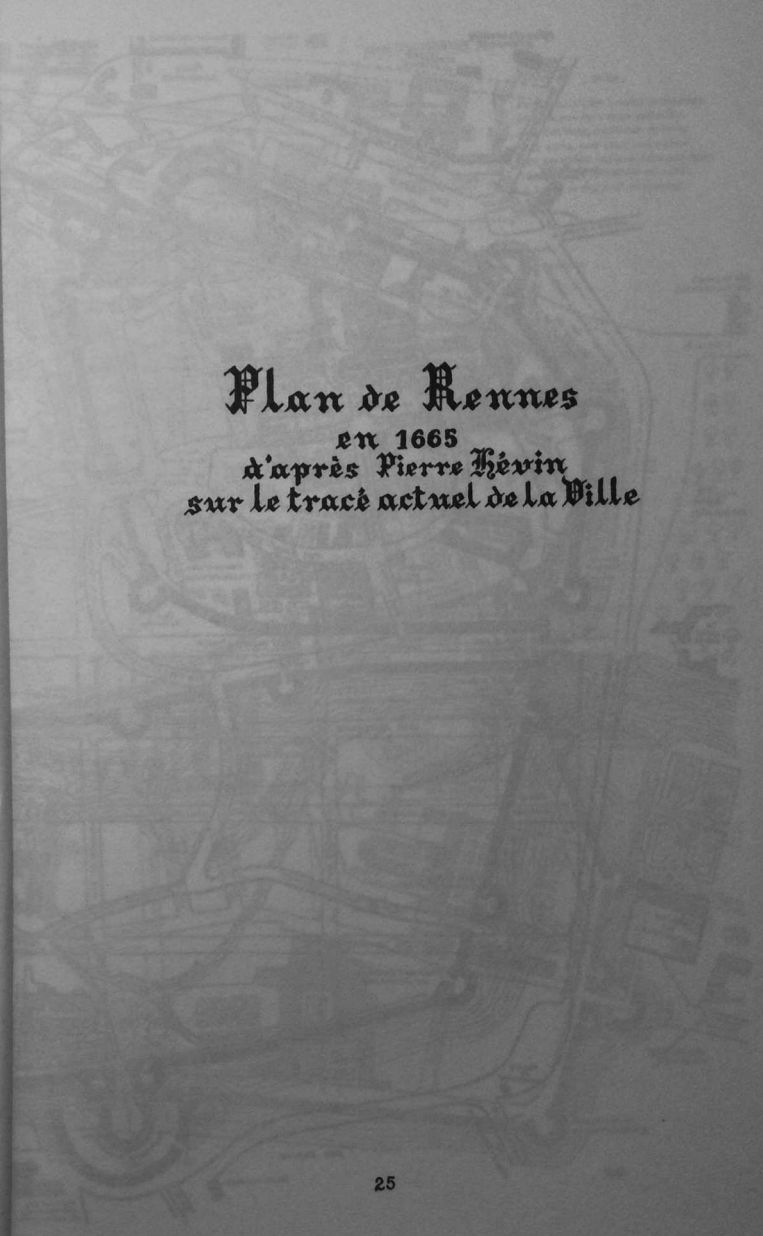
seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle :

« Cette ville est la plus grande d'estendue et habitation que nulle autre en Bretagne, contenant de circuit par sus ses murs, 3.450 marches contenant chacune 2 pieds et demy ( 0 mètre 82 ). Cette ville est de tous hommes de guerre, jugée forte et en très bonne assiette pour être très bien défendue, ayant fortes murailles, ramparts et grosses tours, avec les fosses grands et profonds, en sorte que pour le regard d'iceux, il y a peu de villes en France qui la secondent. »

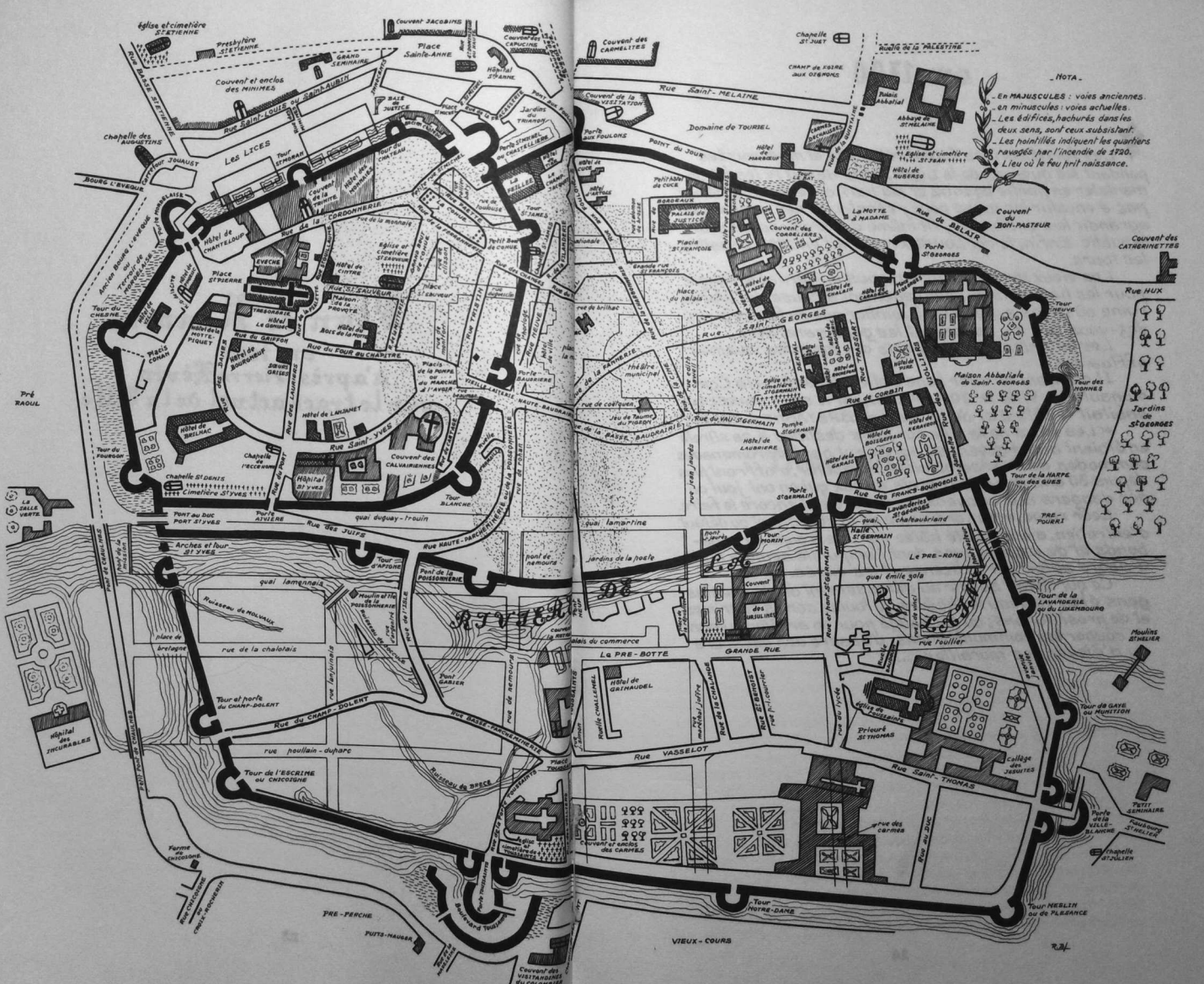
Après la construction de la troisième enceinte, fin du XV<sup>e</sup> siècle, la ville avait à peu près le même aspect qu'à la veille de l'incendie de 1720.

Les cours sinueux de la Vilaine la coupaient en deux parties après avoir décrit deux grandes courbes vers le Sud, l'une en forme de demi-cercle sous le Palais du Musée, l'autre plus ouverte, sous le Palais du Commerce.

Deux ponts réunissaient les deux rives : le pont de l'ISLE, de VILAINE ou de la POISSONNERIE au Sud du quai DUGUAY-TRUIN et le pont S<sup>t</sup> GERMAIN au bas de la place du même nom. Un troisième, le pont NEUF, fut construit en 1612, sur l'emplacement des jardins de la Poste; un quatrième enfin, le pont de CHAULNES à l'angle Nord-Ouest de la place de BRETAGNE.



**Plan de Rennes**  
en 1665  
d'après Pierre Hévin  
sur le tracé actuel de la Ville



NOTA.  
En MAJUSCULES : voies anciennes.  
en minuscules : voies actuelles.  
Les édifices, hachurés dans les deux sens, sont ceux subsistant.  
Les hachures indiquent les quartiers navagés par l'incendie de 1720.  
Lieu où le feu prit naissance.

Pré RAUL

Pré VESTE

VIEUX-COURS

Pré-PERCHÉ



## en 1700

✦ Les fortifications furent réparées et modernisées pendant les guerres de la Ligue, mais HENRI IV les fit démanteler en partie en 1602 et les particuliers ne tardèrent pas à envahir les murs pour y construire des maisons et agrandir leur enclos; on y fit même des promenades pour le public. Enfin, le roi LOUIS XVI permit en 1783, d'abattre les tours.

Les vieux murs étaient devenus un véritable danger pour les habitants du voisinage, tant à cause de l'état de ruine où on les avait laissés tomber que du fait des rendez-vous que s'y donnaient les gens sans aveu.

Les plaintes des occupants des maisons voisines affluaient.


Il convient de citer l'une d'elle adressée à la Communauté de Ville le 20 Août 1781, par le sieur LOISEL qui habitait le côté Est de la place de BRETAGNE actuelle:

« Les murs de la ville qui jadis destinés à sa sûreté en étaient aussi devenus l'agrément par les promenades commodes dont ils sembloient s'embellir, n'offrent plus depuis 30 ans que des regrets à ceux qui en ont joui ou des dangers aux citoyens qui voudroient encore le faire.

Leur ruine, effet ordinaire de la vétusté et du défaut d'entretien, a encore été hâtée par une troupe de vagabonds et de malfaiteurs dont l'impunité sembla tout d'abord autoriser la licence et les excès.

Ce qui devoit servir au délassement des honnestes gens étoit devenu le théâtre de toutes sortes de crimes et de prostitutions; on fut obligé pour en arrêter le cours de couper les communications, d'abattre des escaliers ou d'élever des murailles.....»

## incendie de 1720

 Pendant la nuit du 21 au 22 Décembre 1720, éclata dans la boutique d'un menuisier ivre, Henry BOUTROUËL, dit "la Cavée" un incendie considérable qui dura 7 jours et détruisit 850 maisons du centre-ville; le feu prit dans la cour du N°3 rue TRISTIN (Montfort-Horloge) et consuma presque tout le quartier compris entre la place du CALVAIRE et la rue de la MONNAIE, à l'Ouest - les rues du CHAMP-JACQUET, LE BASTARD et NATIONALE, au Nord - la place du PALAIS, les rues Edith CAWELL et d'ORLEANS, à l'Est - le quai LAMARTINE, les rues de ROHAN et BEAUMANOIR, au Sud.

Pour empêcher la population d'émigrer, il fallut permettre de construire sur les places publiques et partout où on le put, des baraquements provisoires qui enlaidirent singulièrement les quartiers éparpillés; on eut beaucoup de peine à les supprimer par la suite.

Cependant, ce fléau après avoir été un désastre pour la ville, contribua grandement à lui donner un plus bel aspect; elle n'était, avant cet incendie, qu'un dédale de rues tortueuses et très étroites.

En 1636, DUBUISSON-AUBENAY la décrivait ainsi :  
 « La ville est peu belle. Le pavé est fort petit et pointu; les rues étroites, les maisons s'élargissent par le haut, en sorte que, en beaucoup de lieux, elles se touchent presque l'une à l'autre et à peine le jour entre-t-il dans les rues, car les seconds étages s'avancent en dehors sur les premiers et les troisièmes sur les deuxièmes et ainsi toujours se vont estreccissant.

Par dedans, elles sont mal ordonnées; en la plupart des logis, il faut passer à travers la cuisine pour aller à l'escurie ou stable, les bestiaux passent par le même passage que les hommes et peu s'en faut qu'ils ne logent ensemble. Et comme les logis sont partie de pierre ardoisine (schiste) et principalement de bois, les rats et les souris y sont en plus grand nombre que j'aye jamais vu en aucun autre lieu. Les puces et les punaises n'y manquent pas. »

Jean OGEE, de son côté, dit que les rues « étaient étroites et les maisons bâties en bois étaient si élevées, que les rayons du soleil ne pouvant pénétrer dans les rues, elles se présentaient toujours fort humides et très sales. »

Sur l'immense amas de décombres créé par l'incendie, on put dresser un plan général de reconstruction, tracer les rues rectilignes et établir un système d'égouts.

On put ainsi imposer aux architectes des conditions qui donnèrent aux quartiers nouveaux un heureux cachet d'uniformité; on exigea que les maisons eussent au moins deux étages sur les rues et trois sur les places, que les toits fussent à la MANSAARD et les rez-de-chaussée à arcades de granit; on voit très souvent encore derrière les façades des magasins modernisés, les arcades prescrites par ces règlements.

Le plan général de reconstruction a été dressé par l'ingénieur ROBÉLIN et légèrement modifié par GABRIEL en 1725.

Ce plan n'embrassait pas seulement les quartiers incendiés; il prévoyait aussi une modification complète de la ville basse qui devait ainsi devenir à peu près ce qu'elle était en 1911.

La ville basse - partie au Sud de la Vilaine - éparpillée par le feu, était dans un état encore plus déplorable que la ville haute avant l'incendie; ses rues, d'après un Mémoire adressé en 1757 à la Communauté de Ville par l'ingénieur CHOCAT de GRAND-MAISON, étaient « sinueuses et très étroites, à peine deux voitures peuvent-elles passer de front dans les parties les plus larges, les détours continus donnent lieu à des accidents journaliers. »

En outre, la ville basse était resserrée entre deux bras de la Vilaine (l'un remplacé par les quais actuels et l'autre par le boulevard de la LIBERTÉ) et traversée par deux autres bras plus petits : le ruisseau de JOUCLE (sur la rue de la CHALOTAIS) et le ruisseau de BRECE (sur la rue POUILLAIN-DUPARC); ces deux cours d'eau contribuaient fortement à rendre les quartiers puants.

Un rapport présenté le 15 Août 1769 à la Communauté de Ville, s'exprimait ainsi :

« La Vilaine n'étant pas assurée d'avoir des bords assez hauts, se répand lors des moindres crues bien au-delà des bornes de son lit et inonde les rues, les passages publics, le rez-de-chaussée et les caves des maisons de la basse ville.

Pendant les étés, les eaux de cette rivière, divisées en plusieurs canaux, croupissent avec les immondices dont elles sont chargées; ce limon liquide produit des vapeurs et des exhalaisons putrides qui infectent l'air que l'on respire et causent de dangereuses et fréquentes maladies. Lors de cette saison et souvent dès la fin du Printemps, les bateaux chargés de provisions ne peuvent plus entrer à l'intérieur de la ville; on est nécessité de les décharger dans les dehors. »

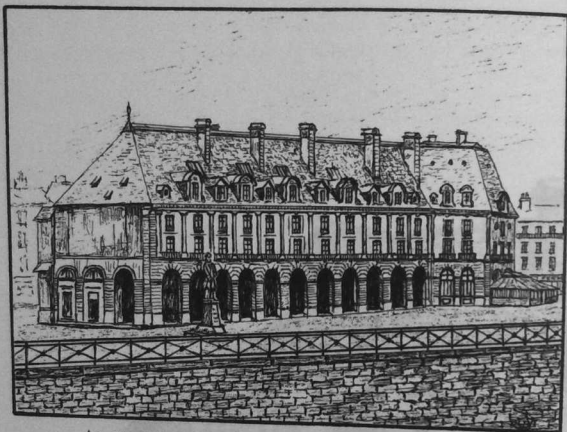
Le plan de ROBÉLIN exhausait le sol de la ville basse pour la mettre à l'abri des inondations et y créait de larges percées ce qui provoqua d'énergiques protestations des propriétaires menacés dans leurs terrains et intérêts.

La partie incendiée fut cependant reconstruite assez vite, c'était une nécessité, mais les travaux de la ville basse restèrent pendant plus de cent ans à l'état de projet du fait des protestations et du manque d'argent. La ville basse ne s'est assainie en effet, qu'à la suite des grands travaux faits vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle: construction des quais 1841-1846, comblement à la même époque des ruisseaux de BRECE et JOUCLE, puis vers 1860, du bras de rivière servant de douves aux murailles Sud, tracés de rues nouvelles.



**Monuments et  
quartiers anciens**





Le PALAIS du COMMERCE avant l'incendie de 1911



Le PALAIS du COMMERCE reconstruit et avant l'ouverture d'une voie à la circulation

## Incendie de l' Hôtel des Postes

Au début de l'après-midi du Samedi 29 Juillet 1911, un orage très violent éclata et la foudre s'abattit sur l'Hôtel des Postes.

A cette époque, seul existait encore le pavillon Ouest abritant l'Hôtel des Postes, le Cercle Militaire et le Café de la Paix.

Commencé en 1886, sur les plans de l'architecte MARTENOT, l'édifice avait été terminé en 1889, et depuis de nombreuses années, maintes municipalités rennaises cherchaient dans leur budget, les moyens financiers permettant d'entreprendre la construction du pavillon central et de l'aile Est.

Donc, vers 1 h. 30, M. LACOULOUMERE, Sous-Préfet de REDON, qui se trouvait dans un café voisin, aperçut une lueur jaillissant de la tourelle contenant les fils téléphoniques. Aussitôt l'alarme donnée, tandis qu'un inspecteur des P.T.T. et plusieurs rédacteurs de cette Administration essayaient à coups de grenades de combattre le début d'incendie, les pompiers étaient prévenus par M. Gaston LAHAYE, et la sirène se faisait entendre.

Rapidement, le feu atteignit une violence inouïe, trouvant un aliment de choix dans la guêta recouvrant les fils téléphoniques qui, sous l'influence de la chaleur du brasier, fondèrent et tombèrent au sol et, s'entremêlant dans les câbles des tramways, entravèrent la circulation et constituèrent un grave danger.

Les pompiers commençaient à arriver des diverses parties de la ville. Mais il était, au dire des témoins, déjà bien tard lorsque les 3 pompes à vapeur, celle de la ville, celle de la gare et celle de la Brosserie OBERTHUR furent employées. D'autre part, la pression d'eau était bien faible et le jet des lances réussissait à peine à atteindre le toit du bâtiment qui, à 2 h. 42, s'écroulait morceau par morceau, sur le 3<sup>ème</sup> étage.

Les vitres des maisons voisines éclataient sous la chaleur.

Les personnalités civiles et militaires arrivaient sur les lieux du sinistre : M. SAINT-Préfet, accompagné de son Chef de Cabinet; le Général LYAUTEY, commandant le 10<sup>ème</sup> corps d'armée; M. JANVIER, Maire de RENNES; M.M. LERAY, LAURENT, LEPRINCE, DESCHAMPS, conseillers municipaux et M. LE RAY, Architecte de la ville.

A 3 h., l'immense cage qui supportait tous les fils télégraphiques s'écroula dans le brasier. Les appareils du télégraphe, les papiers du service, le mobilier des appartements des Chefs de service logés dans l'Hôtel des Postes, étaient transportés dans les magasins du voisinage et notamment chez M. CHAVE, armurier, rue de NEMOURS.

Une pluie torrentielle, trop faible cependant pour éteindre le feu, vint gêner les sauveteurs et obligea la foule à s'éloigner. On craint à ce moment pour le second étage, les flammes léchant les murs; mais grâce à la lutte acharnée menée par les pompiers durant des heures, le feu finit par perdre son ampleur; néanmoins, il a fallu veiller.

On avait à déplorer la chute grave d'un pompier, M. TU-



LOUP, menuisier, qui vers 7 h. était tombé d'une échelle. Le docteur BADEROT, médecin-major des Pompiers, lui prodigua les premiers soins et le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Quand au bâtiment, il était complètement inutilisable. Ce que le feu avait épargné, l'eau déversée en torrent par les pompes, l'avait détérioré. Il fallut donc prévoir des installations de fortune et dès le Dimanche matin, M. BRETON, Directeur des Postes, M. LE BACQUER, Receveur Principal et M. DERRIEN, Receveur, s'efforcèrent de regrouper matériel et documents sauvés la veille. La Poste fut installée dans la Halle-aux-Toiles (place de la République) et M. BUSTARRET, Inspecteur du Télégraphe, aidé avec cœur par ses employés, réussit à rétablir rapidement les communications avec la capitale et les localités voisines.

Le Lundi matin, M. CHAUMET, Sous-Secrétaire d'Etat aux P.T.T. vint visiter le bâtiment sinistré et se rendit à l'Hôtel-Dieu au chevet de M. TULOUP qui avait été assez grièvement blessé en coopérant au sauvetage. Après l'avoir vivement félicité, M. le Ministre lui remit la médaille de bronze qui venait ainsi récompenser son courage.

Du bel édifice, gloire de notre ville, il ne restait plus que les quatre murs et un amoncellement indescriptible de plâtras, pièces de fer tordues et de pierres calcinées.

La Ville et l'Etat décidèrent alors de reprendre avec plus de vigueur la construction du pavillon central et des deux ailes du Palais du Commerce. Les travaux débutèrent mais la Grande Guerre vint les interrompre rapidement. Ce sera donc seulement en 1928 que le Palais du Commerce verra la réalisation totale des plans grandioses des architectes MARTENOT et LE RAY.  
(d'après René GANDILHON, ancien archiviste départemental)

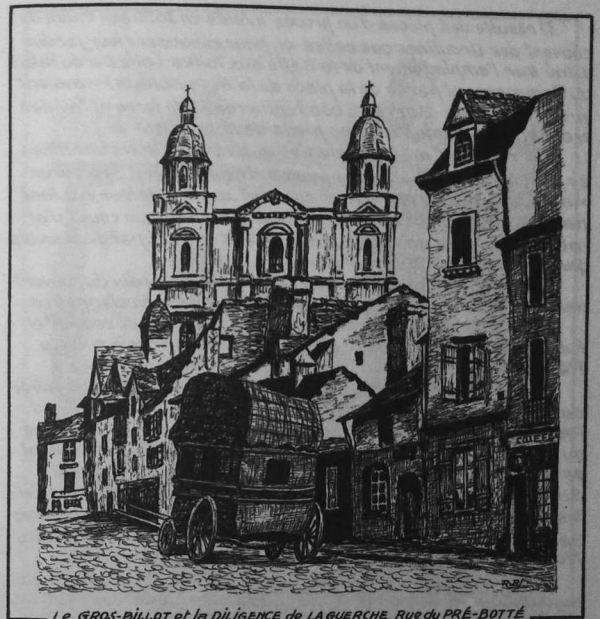
## Place de la République

Elle s'étend au Nord sur le cours rectifié de la Vilaine qui a été couverte vers 1906 entre les ponts Jean JAURES et de NE-MOURS et, au Sud, de l'ancienne cale du PRE-BOTTE établie lors de la construction des quais, sur la "place du QUAI" ou autrement du PRE-BOTTE.

Un pont, le PONT-NEUF, fut construit en 1612 sur l'emplacement de la statue de LE BASTARD, ancien Maire, qui s'élevait sur le rond point central actuel des jardins de la Poste. Ce pont a été démoli en 1844 pour l'établissement des quais.

Après l'incendie de 1720, on construisit sur les trottoirs et parapets des baraques et des boutiques qui furent abattues en 1758 et les trottoirs supprimés en 1783.

L'aile Ouest du PALAIS DU COMMERCE se trouve presque uniquement sur l'ancien lit de la Vilaine et remplace une poissonnerie.



Le GROS-BILLOT et la DILIGENCE de LA GUERCHE, RUE DU PRÉ-BOTTÉ  
d'après photo LECOUTURIER

## Rue du Pré-Botté

Cette rue, figurée sur le plan d'ARGENTRE de 1616, a été créée sur une prairie qui portait, au Moyen Age, le nom de PRE-BOTTE et s'étendait sur le côté Est de la place de la REPUBLIQUE jusqu'à la hauteur de la rue Jules SIMON. Appelée rue JUMELLE au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, cette rue était comme toutes les autres, fort mal entretenue.

Vers 1729, les religieuses Ursulines exposèrent à la Commune de Ville que, pendant les pluies d'hiver, elle était « à bien dire un lac et un marécage de chaque côté rempli de boue et de fange et dont les accès et issues sont comme impossibles »; elles demandèrent et obtinrent « qu'il soit fait et pavé un seillon de trois à quatre pieds de largeur, seulement à prendre depuis l'entrée de leur dicte maison jusques au havé proche de la dicte rue ST GERMAIN (rue du LYCEE) ».

Il résulte des pièces d'un procès intenté en 1635 aux filles du couvent des Ursulines que celles-ci, pour exhausser leur jardin situé sur l'emplacement de la Halle aux Toiles (côté Est du Palais du Commerce et partie de la place de la REPUBLIQUE) « avaient pris sur le PRE-BOTTE, 3.000 tombereaux de terre et fait des excavations de plus de cinq pieds de profondeur ».

La rue était mal fréquentée au XVII<sup>e</sup> siècle; les Ursulines se plaignaient en 1648 qu'on y commit de nombreux désordres « à cause de quoy elles sont souvent au péril de leur vye, tant par les pierres poussées avecques haulmes que coups d'armes à feu tirés en ladite place du PRE-BOTTE par de mauvais garnements avecq blasphemés ».

La Halle aux Toiles occupait une partie du jardin du couvent des Grandes Ursulines et fut construite sous la Restauration.

N° 1. Il s'éleva également sur l'ancien jardin du couvent et fut transformé en cour de caserne de Gendarmerie sous la Révolution.

N° 5. Ce numéro occupe l'emplacement de l'ancienne entrée du couvent des Grandes Ursulines qui s'étendait de la rue du PRE-BOTTE à la Vilaine et de la place de la République à la rue du LYCEE. Les Ursulines s'établirent d'abord provisoirement en 1614 dans la maison du CHAPEAU-ROUGE (6 Rue Jules SIMON), puis elles construisirent leur couvent définitif qu'elles habitèrent en 1630. Celui-ci fut transformé en caserne de Gendarmerie sous la Révolution et on y fit même des exécutions.

Le cimetière et la chapelle se situaient où nous trouvons aujourd'hui la Librairie d'Ouest-France et le bureau des T.I.V.; la chapelle était dédiée à Sainte-CATHERINE et sa première pierre fut posée en 1677.

Dans la cour du N° 2, quai Emile ZOLA, on peut encore voir un grand bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle qui dépendait du couvent.

N° 2. La rue coupe à cet endroit l'ancien ruisseau de BRECE et traverse ensuite jusqu'à la rue Jules SIMON, les jardins du premier couvent des Grandes Ursulines, devenu après le couvent des Dames de la Retraite.

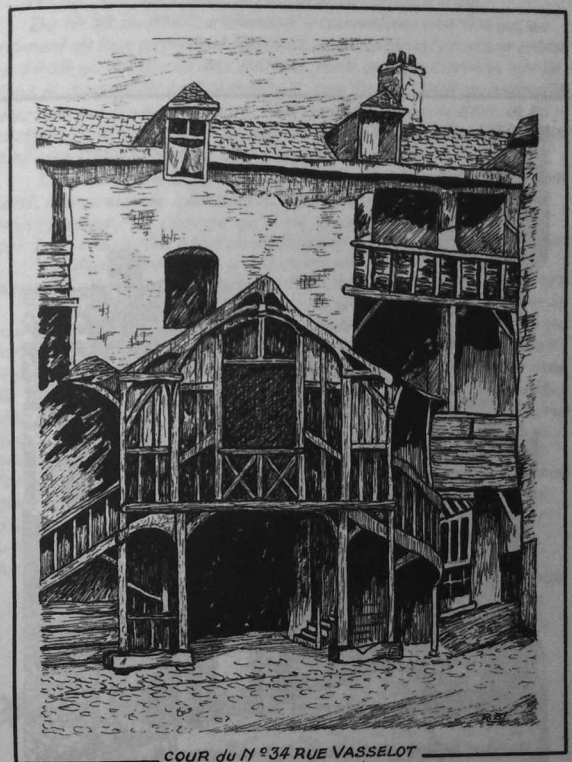
N° 12. Ancien hôtel COTTON de la FUYE, 1650.

N° 14. Ancien hôtel de GRIMAUDEL. Près de lui, en 1612, une petite ruelle était appelée ruelle CHALLEMEL puis, plus tard, ruelle aux SAULNIERS.

Entre les N° 24 et 26, une autre ruelle nommée ruelle des GRANDES-COURS.

N° 36. Ancienne auberge du GROS-BILLOT cependant que celle du PETIT-BILLOT existait au N° 40.

Vis-à-vis du couvent, se trouvaient entre les rues Maréchal JOFFRE (autrefois rue CHALAIS) et la rue Paul-Louis COURRIER, la maison des ANTILLES et l'hôtellerie de la Cour de ROME. Le PRE-BOTTE, planté d'arbres, servait de marché au blé et au cidre pour toute la ville et de marché au bois, au charbon et à la paille pour la ville basse seulement.



COUR du N° 34 RUE VASSELOT

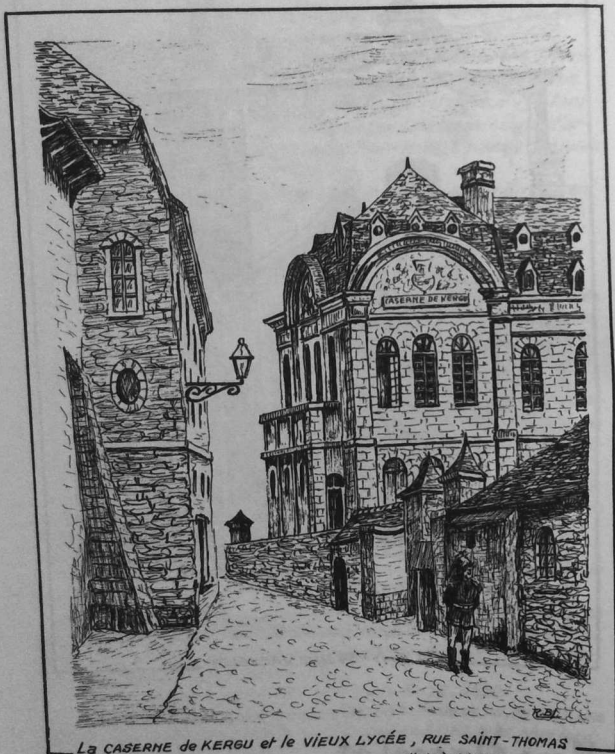
## Rue Vasselot

Elle existait au XVI<sup>e</sup> siècle sous le nom de rue VASSELOUR. On y voyait aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'auberge du DRAGON et la maison de la CROIX d'OR. Vers le N° 37, l'hôtellerie de l'IMMORTEL St JOSEPH et la MAISON NEUVE face au N° 40.

N° 8. Ancienne maison de la POMME de PIN.

N° 14. Emplacement de l'hôtellerie du VERT-GALANT et de l'hôtel de la PREVALAYE.

N° 24. Ancienne maison des GRILLES.



La CASERNE de KERGU et le VIEUX LYCÉE, RUE SAINT-THOMAS  
d'après Th. BUSNEL

N° 26 - Emplacement de l'auberge de l'ÉTOILE d'OR.

Du N° 32 au N° 40, s'étendait le couvent des CARMES qui, au moment de leur arrivée à RENNES, s'installèrent provisoirement en 1450 au N° 10 rue des DAMES, puis quelques années après dans le manoir de la TOURNIOLE, rue VASSELOUR, que venait de leur donner Marie MADEUC, fille de Jean de LORGERIL de REPENTIGNE. C'est dans ce manoir que siègea la Cour et la CHAMBRE des COMPTES lors des guerres de religion.

En 1602, les Carmes consentirent à loger dans leur couvent, Monsieur de LOMBART, lieutenant du Gouverneur de MONTBAROT, « à charge qu'il ne prendra son passage par sur leur cloaître et en considération qu'il fusse bon catholique »

On établit en 1779, dans ce couvent, un hôpital militaire pour les vénériens appelé, en 1793, hôpital des SANS-CULOTTES.

Lors de la démolition de la chapelle en 1798 pour ouvrir la rue des CARMES, on trouva dans l'entée de COETLOGON, le corps intact de Dame Philippe de COETLOGON, épouse de son cousin René de COETLOGON, vicomte de MEJUSSEAUME et Gouverneur de RENNES, décédée le 14 Décembre 1777 et on la transporta dans la 8<sup>ème</sup> section du cimetière du Nord. Cet état de conservation frappa vivement l'imagination populaire et donna naissance à un pèlerinage. On enferme un peu de terre de la tombe dans un "pochon" (sachet) que l'on porte au cou pour se guérir des fièvres. Guéri, ce pochon est pendu aux branches d'un arbuste planté sur la tombe et on en voit encore en 1968. La défunte vénérée est connue sous le nom de "Sainte aux petits pochons".

N° 32 - La GRANDE MAISON des Carmes ou LOGIS de la PASSION.

N° 34 - Petite maison des Carmes.

N° 38 - Ancien logis du Prieur du couvent.

N° 40 - Sa cour formait l'entrée principale des Carmes.

## Rue Saint-Thomas

Citée en 1449, elle était l'une des principales rues de la ville basse et doit son nom à l'ancien prieuré de S<sup>t</sup> THOMAS (lycée de garçons actuel).

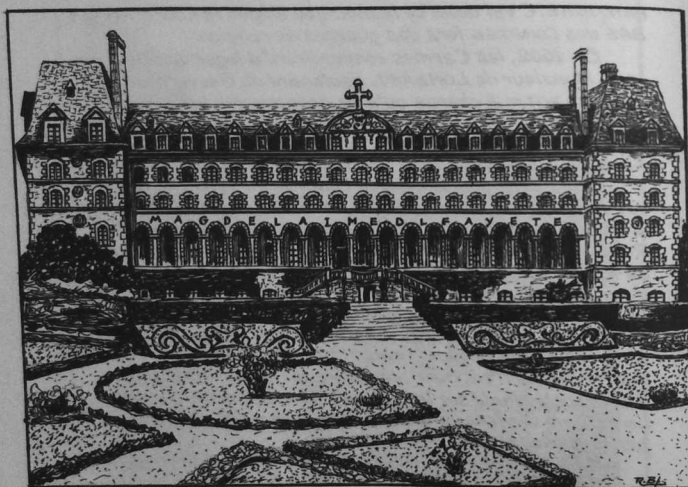
Pendant la Révolution, on l'appela rue de La GUERCHE.

Elle est bordée au Nord par le lycée et au Sud par la caserne de KERGU (la Cité Administrative est bâtie sur l'emplacement de cette dernière).

On voyait du côté Sud jusqu'aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques vieilles maisons : l'auberge du GRAND TURC en 1765, la maison de la PALME d'OR et l'hôtellerie S<sup>t</sup> ANTOINE.

Le four à ban de S<sup>t</sup> THOMAS, primitivement situé sur l'emplacement de la rue des CARMES, fut transporté à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, dans la rue S<sup>t</sup> THOMAS, à l'angle Sud-Ouest du lycée. Il fut vendu à Jean AULNETTE en 1554 après avoir appartenu au domaine du roi en 1647.





ABBAYE des BÉNÉDICTINES de Saint-GEORGES  
CASERNE du 41<sup>e</sup> RÉGIMENT d'INFANTERIE  
PALAIS Saint-GEORGES

## Palais Saint-Georges

Ce palais qui abrite aujourd'hui le Corps des Sapeurs-Pompiers de la ville était autrefois l'abbaye des Bénédictines de S<sup>t</sup> Georges, fondée vers 1032 par le duc ALAIN III pour sa sœur Adèle et n'a cessé de recevoir des femmes des plus nobles familles.

Pillée et incendiée vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle pendant la guerre des PLANTAGENETS, elle fut promptement reconstruite et devint partie intégrante de la ville depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Les abbesses Magdeleine de la FAYETTE et Marguerite du HALGOUET la réédifièrent de nouveau à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'abbaye comprenait alors le grand bâtiment actuel, l'église qui occupait l'emplacement de la piscine municipale et trois bâtiments formant deux cours intérieures.

Chaque étage est percé de dix-neuf fenêtres. Au-dessus du premier, une suite d'ancres forme, en majuscules romaines, le nom de l'abbesse qui a construit la plus grande partie de l'édifice  
MAGDELAIME D. L. FAYETE

Au-dessus de la fenêtre centrale du premier étage, un écusson en accolade entouré de deux palmes et surmonté d'une couronne de comte; il contenait les armes de cette abbesse écartelées de celles de sa mère qui était issue d'une branche de la maison de BOURBON.

La toiture est à la MANSARD et possède un fronton dont le cintre est rempli par un haut relief du style Louis XIV qui repré- senté un grand écusson en accolade d'hermines plein (armoiries de l'abbaye) posé sur une carouche, l'imbré d'une couronne royale et accosté de deux grandes figures symboliques assises et entourées de feuillage: l'une représente la Justice avec sa balance et son glaive, l'autre la Paix tenant de sa main gauche une branche de chêne et entourant une colonne de son bras droit.

La porte d'entrée de l'abbaye était en face de la rue Saint-GEORGES. Elle était surmontée de chambres que l'abbaye donnait à bail, ainsi que des boutiques situées des deux côtés de la porte principale.

Un verger occupait la plus grande partie de la cour. Sud de l'abbaye; différentes constructions étaient adossées au mur de la rue GAMBETTA: un pressoir, un fagotier, un charbonnier et une maison de domestiques.

Les dépendances s'étendaient avant le XV<sup>e</sup> siècle, de la rue GAMBETTA à la rue de VIARMES et des rues Victor Hugo et MARTENOT à l'ancien lit de la Vilaine.

L'abbaye possédait de nombreux privilèges et de grands revenus: une partie de la rue S<sup>t</sup> GEORGES et les moulins de la POISSONNERIE, une carrière de pierre près de la porte S<sup>t</sup> GEORGES, les maisons de la SABLONNIERE (rue MARTENOT) et de la VERGNE (rue de PARIS) et la ferme du PETIT-PARIS au Sud, les prairies S<sup>t</sup> GEORGES au midi de l'avenue MAGINOT, les moulins de S<sup>t</sup> HELIER (rue DUHAMEL) et le droit de pêche dans la Vilaine.

Parmi les privilèges dont jouissait l'abbaye, on peut citer



son droit de haute justice, un droit de foire sur la lice à la mi-carême et un tiers des "droits de sortie et coulume" perçus à différentes barrières de la ville. Elle fournissait par contre, au clergé de la cathédrale, une curieuse redevance : dès le XV<sup>e</sup> siècle, celui-ci se rendait, le Mardi de Pâques, à l'abbaye pour y recevoir une bouillie au lait un peu "ursée" (brûlée) qui était ensuite distribuée aux pauvres ou aux gens du chœur et aux enfants de la Psalette; cet usage subsista jusqu'à la Révolution.

Une forte querelle s'éleva entre l'abbé de S<sup>t</sup> MELAINE-grand maître de l'abbaye du même nom - et l'abbesse sur une question de préséance, en 1453. Il s'agissait de l'occupation de la première stalle dans le chœur de la cathédrale.

Le différend fut porté à ROME et tranché en faveur de l'abbé, mais l'abbesse, Perrine du FEU, prétendit que le Pape l'avait condamnée sans l'entendre et refusa de s'incliner devant sa décision. Le duc François II intervint alors fort adroitement et fit accepter une ingénieuse transaction: l'abbé aurait la prééminence « pour l'honneur et le privilège de la dignité sacerdotale et autres causes contenues dans la dite bulle, sauf au dit abbé par honneur et courtoisie quand bon lui semblera à déférer l'honneur à la dite abbesse, laquelle par humilité le lui referrera et le laissera précéder ».

L'abbesse cédait mais l'honneur était sauf.

Une caserne abritait plus récemment le 41<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie jusqu'au 5 Août 1921 dans ces bâtiments de l'ancienne abbaye des Bénédictines de S<sup>t</sup> GEORGES qui furent dévastés à cette époque par un incendie, puis reconstruits.

## Rue Gambetta

Un immeuble mérite notre attention au N<sup>o</sup> 13 de la rue, c'est l'ancien hôtel de CARADEC édifié en 1567. Une petite cour nous amène à la porte d'entrée qui est ornée d'un fronton triangulaire surmonté d'une pierre blanche armoriée. On y distingue encore un écusson ovale entouré d'une guirlande et soutenu par deux anges posés sur une sorte de cartouche Louis XV formant rectangle.

C'est là que naquit en 1701 et qu'habita au XVIII<sup>e</sup> siècle le Procureur Général de CARADEC de la CHALOTAIS qui acheta plus tard l'hôtel situé au N<sup>o</sup> 1 rue de Fougères occupé par la police en tenue aujourd'hui.

## Rue de Corbin

Cette rue, citée dès 1397, fut habitée autrefois par plusieurs familles de parlementaires.

N<sup>o</sup> 1 - Ancien hôtel de SANSFIELD saisi sous la Révolution.

N<sup>o</sup> 3 - Hôtel de ROCHEFORT fut vendu en 1599, le 3 Novembre, à Pierre BONNIER - Président au Parlement de Bretagne - par Robert THEVIN de la ROMANERIE - Président au Parlement de PARIS. En 1787, l'hôtel de ROBLEN saisi à la Révolution, puis hôtel de CORBIÈRE.

Cet hôtel touchait la MAISON ROUGE.

N<sup>o</sup> 5 - Ancien presbytère de S<sup>t</sup> PIERRE en S<sup>t</sup> GEORGES.

N<sup>o</sup> 7 - Emplacement de l'hôtel DESCARTES, puis de PIRE. Les de ROSNYVINEN de PIRE le possédaient en 1721 et 1787.

Le petit hôtel de CHATEAUGIRON se trouvait en 1787, au coin des rues de CORBIN et GAMBETTA.

N<sup>o</sup> 6 - Ancien presbytère de S<sup>t</sup> GERMAIN.

N<sup>os</sup> 10 et 12 - Hôtel BARRIN de BOISGEFFROI. Il fut affecté en 1689 par la Communauté de Ville au logement du Gouverneur intérimaire et occupé par MARCEAU pendant la Révolution. La princesse BACCIOCHI, cousine de NAPOLÉON III, l'habitait sous le second Empire.

Il est, aujourd'hui, le Quartier Général du Général commandant la III<sup>e</sup> Région Militaire.

L'hôtel occupant l'angle Sud-Est de la rue et formant les N<sup>os</sup> 3 et 5 rue GAMBETTA, s'appelaient en 1726, hôtel TALHOUET de KERADEON.

## Rue D<sup>r</sup> Régnault

Elle porte depuis 1923 le nom d'un homme de bien, savant, charitable et modeste (1835-1919). Elle se nommait auparavant rue TRASSART. Son angle Nord-Ouest est formé par l'ancien hôtel de FARCY de la DAGUERIE.

N<sup>o</sup> 8 - Hôtel du HALGOUET situé sur l'emplacement de l'ancien hôtel de CONIAC de TOULMAIN que l'on trouve au fond d'une cour. M<sup>sr</sup> ENOCH, évêque de RENNES en 1805, habita la rue TRASSART.

## Rue Saint-Georges

Cette rue existait dès 1270; elle tire son nom de l'ancienne abbaye à laquelle elle aboutissait. Désertée aujourd'hui par la haute société rennaise elle était, au contraire, habitée au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles par plusieurs familles de parlementaires dont les hôtels existent encore.

Elle reçut, sous la Terreur, le nom de rue de la MONTAGNE.

Avant l'incendie de 1720, elle avait jusqu'aux actuelles arcades du Théâtre. Une tradition prétend qu'au début de la Révolution, le libéral VOLNEY imprima dans la clandestinité le journal "la SENTINELLE du PEUPLE" dans une mansarde de la rue.

N<sup>o</sup> 3. Ancien hôtel Hubert de LASSE, puis de MOUSSAYE. L'escalier de l'hôtel se trouve dans le bâtiment qui ferme la cour à l'Est; trois petites niches, en plein cintre, pratiquées dans le grand de l'escalier, permettaient de l'éclairer.

Le terrain sur lequel s'élève cet hôtel appartenait primitivement aux Cordeliers (voir rue HOCHÉ) et était planté de vignes; il fut acquis en 1564 par les LEZOT qui le vendirent aux RENOUARD de VILLAYERS; ceux-ci le cédèrent en 1670 aux Hubert de LASSE qui l'avaient encore en 1720, puis enfin par les de la MOUSSAYE. Cet hôtel a été restauré en 1967.

N<sup>o</sup> 13. Petit hôtel de CHALAIN.

N<sup>o</sup> 15. Hôtel de CHALAIN, puis de la BOURDONNAYE-MONTLUC. Habité au XVII<sup>e</sup> siècle par les FOUQUET de CHALAIN, il fut vendu en 1698 aux Thierry de la PREVALAYE; il passa ensuite aux BERTHOUCHE de KERVISIO puis aux de la BOURDONNAYE-MONTLUC sur lesquels il fut saisi nationalement sous la Révolution. Sous la Terreur, le sanguinaire CARRIER y logea et fut appelé alors hôtel de la MONTAGNE. Depuis 1831, il est le presbytère de la paroisse Saint-Germain.

N<sup>o</sup> 2. Cette maison appelée "Porche Constant" (surnom d'un des habitants qui se signalait par de rocambolesques aventures), a été construite après l'incendie de 1720 qui s'arrêta à cet endroit.

N<sup>o</sup> 14. Ancienne maison de l'ECU de BRETAGNE.

N<sup>o</sup> 16. Ancienne maison du FOUR d'ALENÇON.

N<sup>o</sup> 22. (Cour à voir).

N<sup>o</sup> 32. Petit hôtel de FERRON achetée en 1762 par les de FERRON du QUENGO.

N<sup>o</sup> 34. Hôtel de FARCY de la DAGUERIE. Président des Enquêtes, qui l'acheta en 1698 et dont les héritiers le revendirent en 1719 à Louis-Bertrand FOURNIER. La partie Est relevait de la COMMANDERIE du TEMPLE de la GUERCHE.

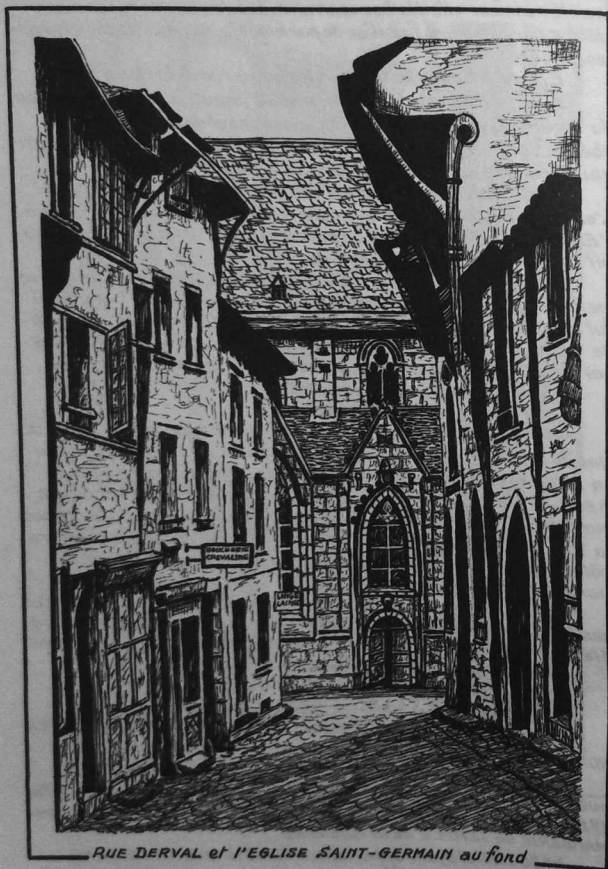
N<sup>o</sup> 38. Hôtel ayant appartenu en 1721 à CHAROT LE GRAS - conseiller au Présidial.

N<sup>o</sup> 42. Occupe l'emplacement du FOUR à BAN de l'abbaye.

La partie de la rue détruite par l'incendie comprenait les auberges et hôtelleries de la CLOCHE, la HARPE, des CLEFS, la TÊTE NOIRE signalées dès 1657, du PETIT-LOUVRE et du PETIT-MAURE, le MENEUST de BREQUIGNY, le COETLOGON de MEJUSSEAUME, l'ÉPÉE ROYALE, du GRAND LOUIS et du CHEVAL BLANC et la maison de la SAMARITAINE.



COUR INTERIEURE DU N<sup>o</sup> 3 RUE SAINT-GEORGES  
- ANCIEN HOTEL DE LA MOUSSAYE -  
d'après Th. BUSHEL



RUE DERVAL et l'ÉGLISE SAINT-GERMAIN au fond

## Rue Derval

Cette rue existait dès le XV<sup>e</sup> siècle. Elle reliait à cette époque la rue S<sup>t</sup> GEORGES à la place S<sup>t</sup> GERMAIN en droite ligne.

L'origine de son nom est inconnue, mais toutefois il est à remarquer que la maison formant l'angle de cette rue et de la rue de CORBIN était habitée en 1455 par un Robin DERVAL. Elle fut appelée rue d'ALENÇON, à cause du voisinage de la maison du FOUR d'ALENÇON.

N<sup>o</sup> 1. C'est une maison sans autre caractère qu'une porte cintrée, surmontée d'un œil de bœuf et des fenêtres jumelles ornées d'un appui mouluré en bois. En 1721, elle appartenait au sieur MAUGENDRE qui l'avait achetée des QUELLIN de BELAIR.

Le cimetière de S<sup>t</sup> GERMAIN fut transporté en 1635 à l'Ouest de la rue DERVAL, entre l'église et le N<sup>o</sup> 1; à l'angle Nord-Est du cimetière, s'élevait une chapelle et son abside bordait la rue. Placée sous le vocable de Notre-Dame des Neiges, elle tomba en vétusté au XVII<sup>e</sup> siècle.

N<sup>os</sup> 4 et 6. Ancien hôtel ROGIER du CREVY qui appartenait en 1658 aux ROGIER du CREVY qui le cédèrent aux DUCLOS en 1749.

N<sup>o</sup> 14. Maison du FOUR d'ALENÇON citée dès le XV<sup>e</sup> siècle. Elle possédait un four banal appelé aussi FOUR de FOUGERES du fait que celui-ci dépendait de la seigneurie de FOUGERES.

Aujourd'hui, la rue DERVAL mène à l'église S<sup>t</sup> GERMAIN qui remonte au moins au XII<sup>e</sup> siècle; à cette époque, elle était une propriété du Chapitre.

La paroisse fut supprimée pendant la Révolution et l'église occupée par l'Administration Militaire; elle fut rétablie comme succursale en 1803, mais le culte paroissial fut, de 1803 à 1805, célébré dans la chapelle de la VISITATION. Elle fut érigée en cure en 1825.

Le maître-autel, monument historique, avait été retenu à MARSEILLE en 1784 pour la cathédrale de S<sup>t</sup> MALO. Les marbres ont été travaillés à MARSEILLE par REGNIER et les bronzes à PARIS sous la direction de l'architecte RAULT qui fit aussi retoucher et dorer les chapiteaux que le malouin REGNAULT avait sculptés, le tout acheté en 1805 par la fabrique de S<sup>t</sup> GERMAIN sur plans de R.-J.A. VERON, architecte à S<sup>t</sup> MALO, y compris le maître-autel.

Le baldaquin fut fait à RENNES en 1811 par ANQUETIL sous la direction de l'ingénieur ANFRAY.

Les orgues proviennent de l'abbaye de PRIERES. M<sup>bban</sup>.



Ancienne place Saint-Germain

## Place S<sup>t</sup> Germain

Elle doit son nom à l'église qui la borde au Nord. Sa partie Sud n'était au XVII<sup>e</sup> siècle qu'une simple rue, sa partie Nord formait le placis S<sup>t</sup> GERMAIN. Les rez-de-chaussée des maisons côté Est prouvaient que la place a été surélevée. Son pavé était dans un tel état que les voitures ne pouvaient y passer "q'au risque d'y verser lourdement".

Au Sud de la place, se trouvait autrefois la porte S<sup>t</sup> Germain, dépendant de la deuxième enceinte, en avant du pont du même nom. Construite en 1426, elle était flanquée de deux tours : l'une sous le N<sup>o</sup> 10 (2 rue des FRANCS-BOURGEOIS), l'autre dans l'axe de la place; un escalier en bois les reliait à la muraille.

Ces tours furent vendues le 2 Juin 1468 au sieur Guillaume RACINE pour 400 écus d'or et 10 sous de rente.

François RACINE les donnait en location à la ville pour y loger une partie de son artillerie, en 1493 et René RACINE les vendit à Jean DOUGE le 4 Août 1565. Elles furent aménagées en prison pendant la Ligue et habitées par le sénéchal de la cité en 1598. Elles appartenaient aux BUREAU en 1649 et furent démantelées à la même époque.

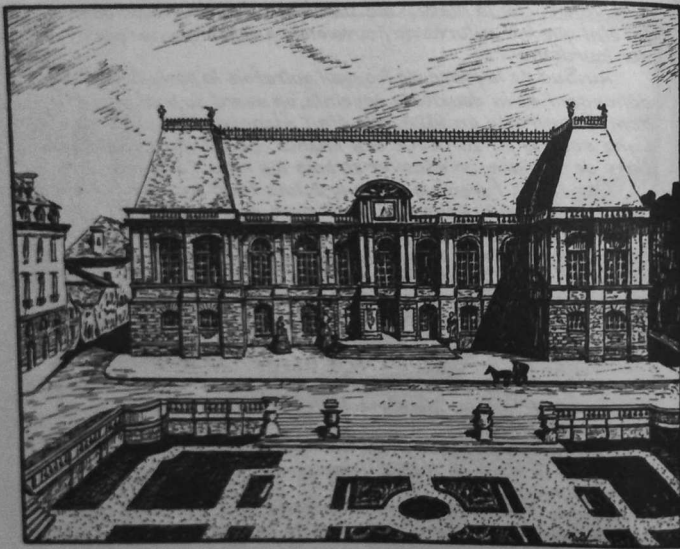
Le plus ancien cimetière de S<sup>t</sup> GERMAIN occupait le Nord de la place; vendu en 1635 par la fabrique à GOUYON de la VILLEBOURG, il fut racheté par la Communauté de Ville en 1654, pour élargir la place.

Une pompe publique avait été installée, avec bassin en granit au bas de la place en 1613. Elle amenait les eaux d'une source de la TOUR-du-BAT.

Le duc FRANÇOIS II fonda en 1484, une boucherie appelée "petite boucherie" par opposition à la COHUE, marché couvert situé sous l'îlot de maisons compris entre les rues de CLISSON, TOULOUSE, CHATEAURENAULT et du GUESCLIN.

Cet édifice supporté par des piliers en pierre de taille plantés dans la rivière, fut détruit par l'incendie de 1720.





Le PALAIS du PARLEMENT ou PALAIS de JUSTICE

## Palais du Parlement

Classé monument historique, ce palais a été construit sur les anciens terrains des CERCLERIES comprenant une partie des jardins des CORDELIERS et des terres des sieurs d'ARGENTRE et GOSNE.

Il est l'œuvre de Salomon de BROUSSE, architecte du LUXEMBOURG; la première pierre fut posée le 15 Septembre 1618.

Le Parlement prit possession du Palais le 11 Janvier 1655 avant qu'il ne soit achevé. C'est une vaste construction composée de quatre corps de bâtiments entourant une cour où un puits s'y trouvait autrefois.

L'escalier donnant sur cette cour est à double rampe et est l'œuvre de l'architecte GABRIEL.

En 1843, quatre statues modernes avaient été placées sur le parvis : c'étaient la statue assise de TOULLIER et celle debout de GERBIER à gauche; sur la droite, se tenaient, assis, d'ARGENTRE et debout, La CHALOTAIS. La guerre 1939-45 les a fait disparaître.

L'incendie de 1720 épargna le Palais, seul le Parquet des Gens du Roi fut atteint.

Pendant l'exil du Parlement à VANNES, 1675-1689, le rez-de-chaussée et la cour inférieure devinrent le rendez-vous de "fripons" qui s'y réunissaient pour tenir "brelans"; les habitants du voisinage y déposaient leur bois et immondices; aussi, quand le Parlement revint à RENNES, un arrêt de 1691 dut-il faire rentrer tout dans l'ordre, défense « de porter et faire ordures autour du Palais, même de p... sur le Perron et les escaliers du dehors et du dedans » et ordonna à ses huissiers de chasser les gueux qui s'y réfugiaient.

Lors de la Révolution, l'état du rez-de-chaussée était lamentable; le Devis-Cahier des Charges, dressé par le citoyen BINET en 1800, apprend qu'une imprimerie, un atelier de menuiserie, des baraques de blanchisseuses qui faisaient sécher leur linge dans la cour centrale, s'y étaient installés. A côté de ces baraques, sous la Terreur, on pouvait y voir les pièces sanglantes de l'échafaud.

L'aile Ouest, Parquet actuel du Tribunal Civil, servait de logement au concierge, puis d'infirmier. Les prisonniers étaient interrogés dans l'aile opposée ou logeait aussi le greffier garde-sacs des requêtes.

La Salle des Faillites du Tribunal du Commerce servait de chapelle aux prisonniers, puis de bureau du papier timbré qui fut saccagé par la populace en 1675. La Salle d'Audience du Tribunal du Commerce servait à l'interrogatoire des détenus et le Greffe était la loge du portier. Le Bureau de Poste s'y tint de 1676 à 1682.

Dans la Grande Chambre, la plus belle pièce du Palais, on peut y voir une magnifique tapisserie des GODELINS représentant le mariage de la Duchesse Anne de Bretagne et du Roi de France, Charles VIII, 1491. Des peintures de COYPEL, peintre parisien, 1646, restaurées par ERARD, ornent son plafond.

A remarquer, dans la Salle des Assises, de belles boiseries de 1660 et dans la Première Chambre Civile, d'autres tapisseries des GODELINS. Il fallait une année pour broder 1 m<sup>2</sup> de tapisserie.

## Place du Palais

La partie Nord s'étend sur l'ancien cimetière de l'hôpital S<sup>t</sup> JACQUES. On l'appela longtemps cimetière S<sup>t</sup> JACQUES, puis le placis S<sup>t</sup> FRANÇOIS du nom du couvent voisin des CORDELIERS. Jusqu'en 1720, elle occupait le tiers Nord de l'actuelle place.

Le plan de RENNES de d'ARGENTRE de 1616 figure bien une arcade au bas de la rue VERALE, à l'entrée de la rue S<sup>t</sup> GEORGES, et deux arbres sur le placis; une autre arcade figure à l'entrée de la Grande Rue S<sup>t</sup> FRANÇOIS (rue NATIONALE).

La nouvelle place reçut le nom de Louis le Grand; en 1792, elle fut nommée place de l'EGALITE et sous l'Empire, place IMPERIALE. Sa chaussée Est est l'ancienne rue VERALE; sa chaussée Sud, le prolongement de la rue S<sup>t</sup> GEORGES et sa chaussée Ouest, la rue de la CHARBONNERIE. La partie Sud-Est actuelle était occupée au XVII<sup>e</sup> siècle par les hôtels LE MENEUST de BREQUIGNY et de COETLOGON de MEJUSSEAUME. On érigea au centre de la place en 1730, une statue équestre de Louis XIV en bronze, œuvre de COYSEVOX qui fut déboulonnée pendant la Révolution et envoyée en 1792 aux forges de PAIMPONT pour être fondue. Un arbre de la Liberté fut planté par CARRIER en 1793 à la place de la statue.

La place fut le théâtre de rixes graves entre jeunes gentils-hommes et étudiants, les 26 et 27 Janvier 1789.

L'échafaud révolutionnaire, après avoir été dressé sur la place de la MAIRIE, fut transporté en 1793, au bas de la place du PALAIS, à l'entrée de la rue Edith CAWELL non percée à cette époque; il y resta en permanence d'Octobre 1793 à Juillet 1794 et fit tomber plus de 400 têtes. Le manque d'argent empêchait l'enlèvement régulier de boues et le sang resta souvent figé sur les pavés; une fois même, par suite d'une contestation entre l'exécuteur et ses aides, des corps restèrent, sans vêtement, pendant quatre jours au pied de la guillotine.

Les maisons qui bordent la place sont de 1726.

N<sup>o</sup> 1 - Sous l'emplacement de cette maison, se trouvait avant l'incendie de 1720, la maison de l'IMAGE S<sup>t</sup> JACQUES sur la rue de la CHARBONNERIE et près d'elle, la maison de la LEVRETTE.

N<sup>o</sup> 2 - Ancien hôtel de TALHOUET de BRIGNAC.

N<sup>o</sup> 3 - Sous cette maison, étaient les hôtelleries des CLEFS et de la TETE NOIRE.

N<sup>o</sup> 4 - Ancien hôtel de MUCE.

La rue VERALE s'étendait devant les N<sup>os</sup> 5 et 7 obliquant légèrement pour rejoindre la rue S<sup>t</sup> GEORGES.

N<sup>o</sup> 12 - Dans cette maison, en 1788, se situait le Café de l'Union où les jeunes turbulents se donnaient rendez-vous au début de la Révolution.

## Rue Hoche

La partie Nord de la rue comprise entre la place HOCHÉ et la rue des FOSSES est plus récente que le début de la rue qui fut percée au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle s'appelait jusqu'en 1888, rue S<sup>t</sup> FRANÇOIS. La rue entière porte depuis 1888, le nom du général Lazare HOCHÉ.

On a trouvé sur l'emplacement du N<sup>o</sup> 8, de gros tuyaux en terre cuite, liés ensemble par du ciment et datant de l'époque gallo-romaine. Entre les N<sup>os</sup> 1 et 12, s'élevait le pavillon d'ARGENTRE.

La rue était coupée entre les N<sup>os</sup> 5 et 14 par le mur de la deuxième enceinte; la poterne S<sup>t</sup> FRANÇOIS fut percée en 1667, on la barrait pour empêcher les voitures d'y passer lorsque le Parlement siégeait au Palais. Elle fut démolie en 1786.

Le N<sup>o</sup> 14 contient la rampe qui aboutissait à la TOUR de BAT (près de la rue des FOSSES). A côté, se situait la maison du PIGEON-BLANC.

N<sup>os</sup> 2 à 10 - Ancien couvent des CORDELIERS qui, au moment de la Révolution, était borné au Nord et à l'Est par l'ancien mur de l'enceinte de la ville; à l'Ouest, par la rue HOCHÉ et la place du PALAIS et au Sud, par les jardins des numéros impairs de la rue S<sup>t</sup> GEORGES. L'entrée était au N<sup>o</sup> 8 rue HOCHÉ. Les vignes qui bordaient le côté Nord de la rue S<sup>t</sup> GEORGES, furent vendues aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

En 1213, un hospice appelé hôpital S<sup>t</sup> JACQUES fut fondé à cet endroit pour recevoir les pèlerins se rendant à S<sup>t</sup> JEAN-de-Compostelle et vers 1230, les ducs de Bretagne en confièrent le service aux CORDELIERS qui conservèrent le couvent jusqu'à la Révolution où il fut affecté à l'autorité militaire et le réfectoire devint lieu de réunions des clubs révolutionnaires; CARRIER y vint plusieurs fois. Les bâtiments conventuels servirent à une imprimerie.

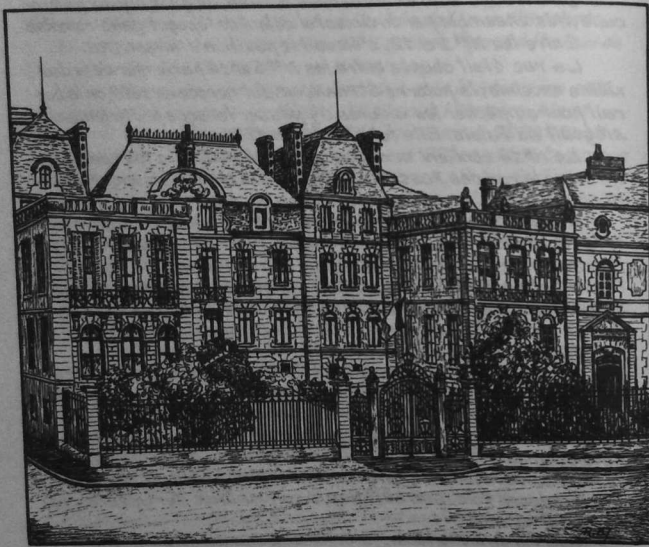
A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la CHAMBRE des COMPTES y tenait ses séances; le Parlement de Bretagne y siégea depuis sa fondation jusqu'en 1655, date de l'achèvement du Palais actuel. La CHAMBRE de la TOURNELLE occupait les N<sup>os</sup> 2 et 4 de la rue.

Les ETATS de BRETAGNE s'assemblèrent souvent aux CORDELIERS; les Trois Ordres et les réunions de la Noblesse se déroulaient au réfectoire; celles du Clergé et du Tiers-Etat se tenaient dans les anciennes salles de la BANQUE VATAR.

Le couvent servit de prison au Procureur Général de la CHALOTAIS en 1765 et 1766.

Le percement de la rue Victor HUGO en 1829, amena la disparition de l'église et d'une partie des bâtiments conventuels. Les seuls qui subsistent se voient dans les cours du N<sup>o</sup> 1 Rue Victor HUGO et du N<sup>o</sup> 8 Rue HOCHÉ.

Le service de l'artillerie occupa la chapelle en l'an XI et on y interna des prisonniers espagnols sous l'Empire.



L'HOTEL de la PREFECTURE

## Hôtel de la Préfecture

Il est situé sur l'ancienne maison du RASOIR qui appartenait primitivement aux de COETLOGON et en 1684 aux MELLET de ROULLEFORT qui le vendirent aux JOUANNE, en 1710.

Les MICHAU de RUBERSO en acquirent le terrain en 1715 et construisirent l'hôtel actuel qui fut appelé hôtel de RUBERSO.

Monsieur de RUBERSO, sénéchal de RENNES, l'habita en 1726.

Il fut vendu en 1733 au Président de CORNULIER et prit le nom d'hôtel de CORNULIER puis servit de logement aux Intendants de Bretagne de 1770 à la Révolution. Il était loué 1.000 livres par an en 1741, 2.000 livres en 1746 et 1754 et devint, en 1811, l'hôtel de la Préfecture.

Les écuries occupent l'emplacement de l'hôtel de FRANCHEVILLE, démoli vers 1880. Cet hôtel était précédé d'une cour triangulaire avec une porte cochère; son salon de compagnie, situé au premier étage, communiquait avec le jardin au moyen d'un perron. Il fut vendu en 1725 pour 21.000 livres par les JOUANNE de LORRIERE à J-B-Joseph de FRANCHEVILLE, avocat général au Parlement et saisi bien national sur les de MARNIERE de GUER pendant la Révolution.

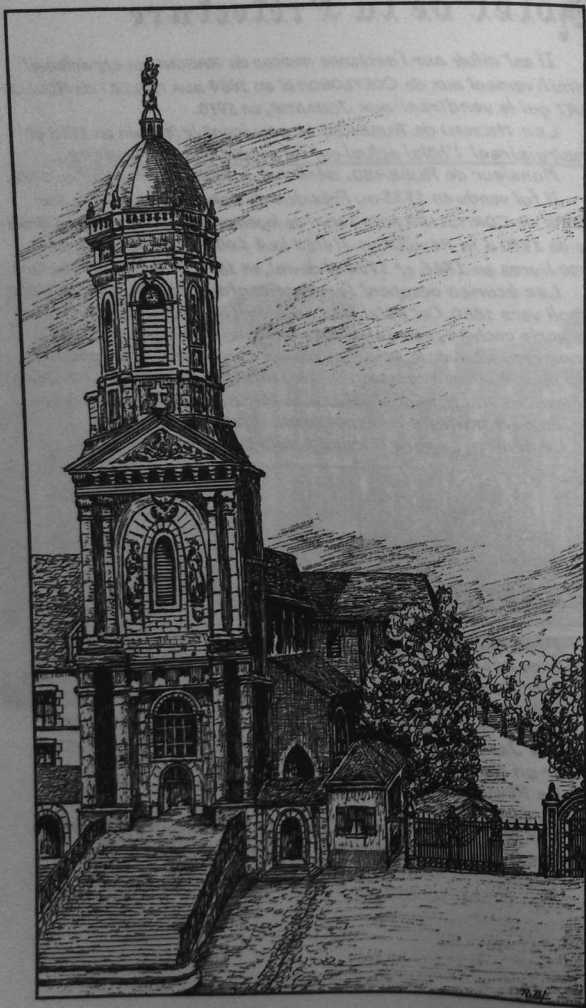
Le général Lazare HOCHÉ l'habita quelque temps.

## Caserne Bon Pasteur

Près de l'Hôtel de la Préfecture, on y voyait au XVII<sup>e</sup> siècle la Maison de BELAIR, qui fut vendue en 1654 par les FOURNEL de la FONTAINE aux AVRIL des PLANTES et revendue par ceux-ci en 1663 aux de MARBŒUF. Elle appartint ensuite à Catherine BUSNEL, veuve de la MOTTE-FOUQUET, qui la vendit en 1713 pour 3.000 livres à Jeanne du TEMPLE, veuve de François PUGIN, pour y établir un couvent destiné à recevoir des filles repenties.

La Révolution en fit une prison de femmes qui fut transformée plus tard en caserne.

Tout près de celle-ci et sur l'emplacement du Lycée Anne de Bretagne, se trouvait l'Etablissement des Frères de PLOERMEL.



L'ÉGLISE NOTRE-DAME

## Église Notre-Dame

L'église abbatiale devint en 1791 une paroisse comprenant les paroisses supprimées de S<sup>t</sup> Germain, S<sup>t</sup> Jean, S<sup>t</sup> Pierre en S<sup>t</sup> Georges et S<sup>t</sup> Martin; elle fut ensuite fermée à son tour et transformée en écuries militaires. Lors du rétablissement du culte, elle devint cathédrale provisoire de 1803 à 1844, sous le vocable de S<sup>t</sup> Pierre et reçut en 1844 le nom de Notre-Dame en S<sup>t</sup> Melaine.

Après la prise de FOUGERES par les Anglais en 1449, on craignit que la ville de RENNES ne fût attaquée et on établit sur le sommet de la tour, des échauquelles pour y loger des guetteurs.

L'église renfermait de nombreuses sépultures. On a trouvé, sous les décombres de l'ancienne tour écroulée en 1672, le tombeau de la duchesse de CONSTANCE, première femme du duc Alain FERGENT, morte en 1090. On découvrit aussi, en 1672, deux autres tombeaux dont l'un du duc CONAN II, décédé en 1066; sous le maître-autel, en 1844, deux pierres tombales à effigie: ce sont celles de l'abbé J. ROUXEL, mort en 1402 et de l'abbé P. de la MORINAIE, inhumé en 1422.

## Le Thabor

L'emplacement actuel du Jardin des Plantes portait déjà le nom de THABOR en 1610. C'était un simple verger qui fut converti en jardin au XVIII<sup>e</sup> siècle; il était réservé aux moines et distinct du jardin de l'Abbé. On y entrait par le potager de l'abbaye Saint-MELAINE (à gauche de l'église Notre-Dame). On y voyait dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ENFER ainsi que la TONNELLE au Sud de l'ENFER, appelée au XIX<sup>e</sup> siècle, le PARADIS où les Bénédictins avaient établi un «boulaingrain». Au Nord de l'ENFER, existaient des allées de charmilles. Le jardin des moines comprenait, en outre, le jardin de la VIGNE (carré du GUESCLIN) qui était en verger en 1680.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Bénédictins ouvrirent le THABOR comme promenade publique aux hommes seuls et il devint le lieu préféré des réunions des Conseillers «démis» lors des luttes du Parlement contre l'absolutisme du pouvoir central. Mais le public, à son tour, y prenait pied de plus en plus nombreux.

Les écoliers pillaient les fruits et foulaient aux pieds les foins, des gens de condition et de métier y jouaient aux palets et aux boules, on y chassait le lapin avec des chiens ou des armes à feu, des militaires y entraînaient même au galop à dos de cheval pour aller courtoiser des jeunes filles et femmes, menaçant les moines de leur passer sur le ventre s'ils voulaient les en empêcher, etc....

L'entrée actuelle date des dernières années de la Restauration, la grille est moderne et remplace un mur percé d'une porte.



## L'Abbaye St Melaine

La date de sa fondation n'est pas connue, cependant elle existait dès le VII<sup>e</sup> siècle. C'est la plus ancienne abbaye de notre département. L'église primitive, construite sur la tombe de Saint-MELAINE est même décrite par GREGOIRE de TOURS à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Incendiée au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle basilique fut édiflée sur ses ruines. Les Normands s'y retranchèrent en 875 après avoir été vaincus par GURVANT. Dévastée de nouveau par eux au X<sup>e</sup> siècle, elle fut relevée au XI<sup>e</sup> siècle.

Le couvent fut encore saccagé en 1356 pendant la guerre de succession de Bretagne et reconstruit au début du XVI<sup>e</sup> siècle par l'abbé Noël du MARGAT. En 1663, un nouvel incendie détruisit les dortoirs; enfin, quelques années plus tard, l'abbé Jean d'ESTRADES fit réparer la tour et construisit le manoir abbatial et les bâtiments claustraux.

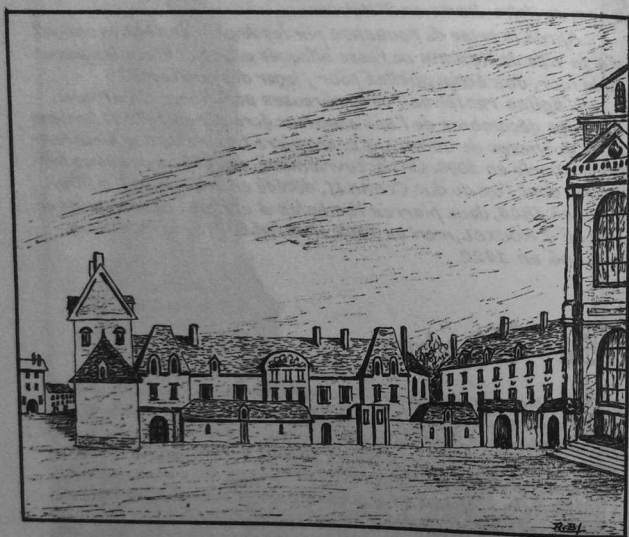
La Congrégation de Saint-MAUR s'y établit en 1627. M<sup>gr</sup> BAREAU de GIRAC - Evêque de RENNES - obtint en 1770 une bulle portant extinction du titre de la mense abbatiale et union de ses revenus et de ses droits à la mense de l'Evêché.

L'abbaye possédait un four banal dans la rue Saint-MELAINE; elle exerçait un droit de quintaine dans la rue de FOUGERES; elle avait un droit de haute justice, ses fourches patibulaires après avoir été dans l'enclos même de l'abbaye, se dressaient dès le XVI<sup>e</sup> siècle près de la Maison de la CHAUSSEE, route de Saint-GREGOIRE. Elle possédait enfin au XVI<sup>e</sup> siècle, un colombier et une prison. L'abbaye donnait à bail au XVIII<sup>e</sup> siècle ses revenus temporels pour le prix de 14.000 livres. Elle avait le privilège de loger l'évêque de RENNES la veille de sa première entrée dans la ville.

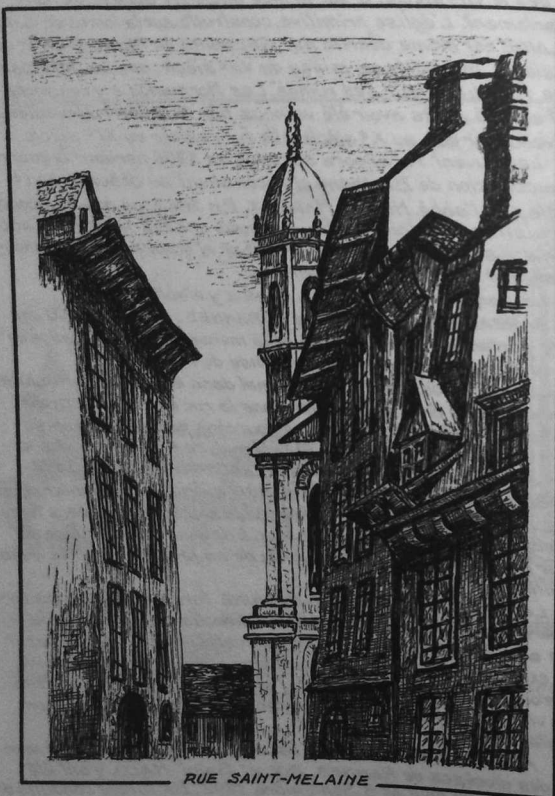
Les Bénédictins de Saint-MELAINE furent menacés vers 1779 de perdre leur abbaye pour prendre la direction du collège de la ville et à transformer leur couvent en cathédrale. Ce projet ne fut pas exécuté et ils ne quittèrent leur abbaye qu'à la Révolution; elle fut alors occupée par le service de l'artillerie, puis livrée en 1793 à la ville, en échange de l'Arsenal actuel et transformée en un Hôpital Général.

Après la désaffectation de l'abbaye, 250 prêtres insermentés des diocèses de RENNES, DOL et Saint-MALO, y ont été internés du 14 Août au 8 Septembre 1792. Ils furent conduits de là à Saint-MALO et déportés à JERSEY.

Aujourd'hui, ce sont des services de l'Académie qui y sont installés.



ABBAYE de Saint-MELAINE  
- à gauche, les maisons de la BARRE-Saint-JUST, rue de FOUGERES -  
d'après photo NITSCH



## Rue Saint-Melaine

Cette rue, signalée dès 1265, tire son nom de l'abbaye à laquelle elle aboutissait.

N° 9 - Ancienne Maison de l'IMAGE Saint-ANDRE au XVIII<sup>e</sup> siècle.

N° 13 - Emplacement de l'ancienne hôtellerie du PUIITS-DRIL-  
LON appelée plus tard le PUIITS d'ARGENT.

N° 31 - Ancienne infirmerie de Saint-MELAINE. A côté de celle-ci se voyait la Maison de la PIERRE d'ANGERS vendue en 1630 par les Carmélites à l'abbaye de Saint-MELAINE.

N° 49 - Ancien hôtel de MEJUSSEAUME, puis PINZON du SEL. Deux remises de carrosses, surmontées d'une chambre, étaient louées par la Communauté de la Ville pour le service de l'Intendant. La maison qui forme l'angle Sud-Ouest de la rue, occupe l'emplacement de l'ancienne hôtellerie de la FONTAINE.

N° 4 - Maison du FOUR à BAN de Saint-MELAINE, appelée aussi Auberge de la BOULE d'OR. Vendue par l'abbaye aux VISITANDINES en 1634, elle a été reconstruite en 1672 et servit de caserne de dragons en 1791. Derrière elle se trouvait un terrain vague, la PEPINIÈRE, qui bordait le mur du monastère de la VISITATION.

A la hauteur de la rue HOCHÉ, se trouvait dès 1618 et en 1798, l'hôtellerie de la GRILLE de FER, propriété des sœurs Visitandines.

Vers le N° 36, était la Maison du TRONCHAY et un peu plus haut la Maison du PONT QUI TREMBLE, construite vers 1640.

N° 48 - Ancien presbytère de la Paroisse Saint-JEAN aux XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles; le Recteur le donnait en location pour cent livres en 1695.

Existaient également: la Maison de la CHANCELLERIE citée dès 1487, la Maison de la CROIX BLANCHE, du côté Sud et qui existait encore en 1791, l'hôtellerie de l'ÉTOILE d'OR en 1620, celle de la DESCENTE de FOUGÈRES en 1618, l'auberge des TROIS PIGEONS, la Maison ROUGE, la Maison de BEAULIEU et la Maison de la CHAÎNE de FER.

Le haut de la rue était fermé par une barrière qui fut supprimée pour faciliter l'entrée de l'abbaye dont la porte d'entrée donnait face à la rue.

Près de cette barrière était, au XVII<sup>e</sup> siècle, la Maison du CORPS de GARDE ou de la BARBACANE (11 rue de FOUGÈRES).



## Les Carmélites

En arrivant à RENNES en 1620, les Carmélites achetèrent au N° 16 rue d'ANTRAIN, le jardin du GRAND-TOURIEL qui appartenait à Jeanne HAREL, femme de François HUART, sieur de la NOE; elles acquirent ensuite celui du PETIT-TOURIEL et quelques immeubles du voisinage et possédèrent ainsi tout l'emplacement de la BANQUE de FRANCE et de l'ancien couvent de la VISITATION.

La Communauté de Ville s'opposa à cette implantation, à cause de la proximité de Saint-François et les Carmélites revendirent les terrains aux Visitandines en 1630 et construisirent leur couvent dans une portion du Champ de Foire de l'abbaye Saint-MELAIN, entre lui et la rue Saint-MELAIN, puis la rue d'ANTRAIN.

Le couvent fut sécularisé pendant la Révolution et devint filature. Les Dames de l'Adoration Perpétuelle l'achetèrent en 1819, puis les Dames de la Retraite et l'année suivante, on y installa le Grand Séminaire Diocésain. Les bâtiments ont été réédifiés depuis et



sont occupés de nos jours, par des services administratifs.  
L'enclos du couvent était bordé au Nord par la rue LESAGE, à l'Est par le CHAMP de FOIRE (entre les rues de la BORDERIE et Saint-MELAIN), au Sud et à l'Ouest par les rues d'ANTRAIN et Saint-MELAIN.  
Les bâtiments claustraux étaient situés sous les N°s 2 à 8 de la rue de ROBIEN; le cloître datait de 1644.  
La chapelle se trouvait à l'Ouest; son abside traversait cette même rue en face du N° 1, elle était de 1682.  
Il ne restait plus des anciens bâtiments que le porche d'entrée appelé aujourd'hui Passage des CARMELITES. Il s'ouvrait sous l'angle à pan coupé d'une maison à deux étages formant l'encoignure des rues d'ANTRAIN et Saint-MELAIN et datant de 1666. Elle abritait une statue de la Vierge placée là à la suite d'un vœu en 1734. L'ensemble était couvert d'un toit à la MANSARD.  
Il n'était pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les escaliers et les galeries de la façade intérieure vue de la place HOCHÉ.  
Porche, escaliers et galeries se sont effondrés le 6-4-1970.



ANCIENNE CHAPELLE de la Visitation

## Rue de la Visitation

Appelée autrefois DOUVE de la VISITATION, cette rue occupe l'ancien emplacement de la douve de la deuxième enceinte de la ville. On l'appelait aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle, rue du POINT du JOUR, nom conservé longtemps par la rue des FOSSES qui en formait le prolongement direct avant le percement de la rue BERTRAND.

Au moment de l'installation des VISITANDINES en 1632, la clôture Sud du couvent de la VISITATION était formée par une haie d'épines et par un talus de 6 pieds de haut provenant des déblais du fossé de la ville; cette clôture fut peu après remplacée par un mur élevé derrière le talus et l'on fit un chemin sur le terrain laissé libre entre ce mur et ce fossé; telle est l'origine de cette rue et de la rue des FOSSES.

Les fossés furent comblés en 1722 avec des décombres de l'incendie de 1720 et les Visitandines tolérèrent sur le côté Sud de la rue nouvelle, pour loger les sinistrés, la construction de baraquements.

N<sup>o</sup> 1 - Ancienne hôtellerie de la BELLE-IMAGE, achetée en 1654 par les Visitandines.

N<sup>o</sup> 13 - Ancien monastère de la VISITATION.

Les Visitandines s'établirent entre la rue Saint-MELAINE et le fossé de la ville, au lieu de TOURIEL, sur un terrain que les Carmélites leur avaient cédé; leur enclos s'étendait depuis la chapelle jusqu'au jardin de l'hôtel de MARBEUF, au milieu de la rue des FOSSES. Elles furent chassées du couvent par la Révolution et n'y revinrent qu'en 1815.

Le monastère nouveau occupait la partie Est des anciens jardins. Il ne reste plus que la chapelle et quelques bâtiments claustraux.

Il existait un second couvent de la VISITATION sur l'ancien emplacement de la caserne du COLOMBIER.

La chapelle construite de 1659 à 1661, occupe le N<sup>o</sup> 11 de la rue et avait coûté plus de 100.000 livres. On y installa en 1793, l'hôpital de la MONTAGNE pour les armées de l'Ouest. De 1803 à 1805, on y fit le service paroissial de Saint-GERMAIN.

Avant l'incendie de 1900, la chapelle possédait un toit fort élevé soutenu par une corniche à modillons.

Entre la chapelle et la rue, se trouvait le cœur des Religieuses qui a été presque entièrement incendié.

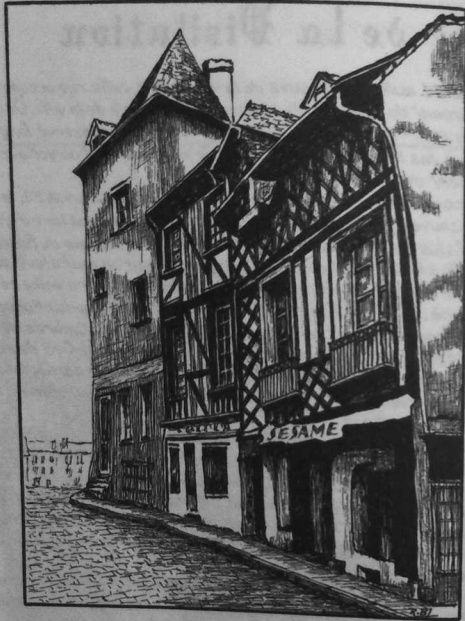
Le bâtiment Sud du couvent, situé sur l'emplacement actuel de la Banque de France, comprenait la salle de Communauté, le Noviciat, l'infirmerie et le pensionnat aujourd'hui IMMACULÉE-CONCEPTION.

Un petit Oraire destiné à la sépulture des Religieuses était adossé au mur de clôture, au Sud de la façade de l'église.

Démoli en 1785, il fut reconstruit entre le mur neuf et l'église.

Les bâtiments claustraux comprenaient quatre corps de logis à deux étages enfermant une cour carrée derrière la chapelle.





## Rue Pont-aux-Foulons

Cette rue était primitivement établie sur un pont de bois jeté sur le fossé de la ville et réunissait la place Sainte-ANNE à la rue LE BASTARD. La Communauté de Ville vendit en 1657 les terrains à droite et à gauche de ce pont pour y construire des maisons. Les propriétaires pratiquèrent des caves sous le pont qui s'effondra en 1766 et le fossé fut comblé.

La rue était fermée par une barrière marquant l'entrée de la ville de ce côté et était protégée par la TOUR-aux-FOULONS (rue MOTTE-FABLET).

N° 14. En 1906, on a enlevé de l'une des cheminées de cette maison, une plaque en fonte aux armes de ROSMADEC « halée de 6 pièces d'argent et d'azur »; l'écusson était surmonté d'une mitre et d'une crosse et timbré d'un chapeau épiscopal à trois rangs de houppes.

Les de ROSMADEC qui ont fourni deux évêques de VANNES au XVII<sup>e</sup> siècle, ont possédé les forges de PAIMPONT. Les possesseurs de forges marquaient de leurs armes les plaques sortant de leurs ateliers.

## Rue de Penhoët

Elle s'appelait autrefois rue de la FRACASSERIE du fait qu'elle était habitée par des forgerons et des serruriers qui faisaient un fracas continu.

La petite partie Est-Ouest était nommée rue de la POULAILLERIE à cause du marché aux volailles qui s'y tenait; on appelait « poulaillers » les marchands de volailles.

Depuis 1903, elle porte le nom du capitaine Guillaume de PENHOËT qui commandait RENNES pendant le siège de la ville par les Anglais, 1356-1357. En 1622, on établit « une barrière et moulinet » en la rue où est à présent le marché de la POULAILLERIE, pour empêcher les charrettes d'y passer, à l'oppression du public, à cause du lieu fort étroit et incommode.

N° 3. Derrière lui, se trouvait une maison aux Chevaliers de Saint-MICHEL.

N° 16. On y voyait dès 1598, un jeu de paume nommé La FRACONASIERE. En 1659, c'était le jeu de paume du CYGNE qui servait aussi de théâtre.

Abandonné en 1836 lors de la construction du Théâtre Municipal actuel, il fut transformé en magasin. Aujourd'hui, nous y trouvons la Caisse d'Allocations Familiales.

En 1737, Charles PLANTE et Louis des JARDIN le BEAUPRE « associés privilégiés du roy pour la comédie » firent un marché avec Jacques PIRON maître-menuisier pour « construire et dresser un théâtre pour jouer la comédie dans le jeu de paume de la POULAILLERIE, bien clos de planches et jointes avec terre et foin..... et une lanterne à chaque trapèze.»

La maison de la CORNE-du-CERF et l'auberge des TROIS-ENTONNOIRS se trouvaient également dans cette rue.

## Le Champ Jacquet

La rue et la place firent leur nom de l'ancienne porte JACQUET, située vers le haut de la rue CHATEAURENAULT.

La place était une pièce de terre relevant de la seigneurie de CHAMPAGNE; elle fut abandonnée à l'abbaye de Saint-ME-LAINE en 1368 par une transaction entre l'Abbé et Jean du ROCHER et Jeanné CHAMPAGNE, sa femme.

C'est en cet endroit que fut fondue la première cloche du beffroi de la tour Saint-JAMES (rue CHATEAURENAULT).

On installa sur cette place en 1632, un marché aux légumes qui subsista jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Les étagers ou propriétaires de maisons sur les fiefs de la Vicomté de RENNES, qui étaient tenus au "devoir de chevauchée" le 22 Juillet, date de la foire de la MADELEINE, comparaissaient à cheval, au nombre de 400 et se rendaient de là au Champ de Foire où se faisait l'évocation.

Cette foire avait lieu dans une des pièces de terre de la TEILLAIS, des CLOSEAUX (rue de NANTES) ou du PRE-ANDRE dépendant du manoir de VILLENEUVE (rue de) ou dans ces trois pièces ensemble.

En 1688, Guillaume MALLECOT, seigneur de VILLENEUVE, contesta au vicomte de RENNES, le droit de tenir une foire sur ses terres; il fit labourer le Champ de Foire, y sema du blé noir et en ferma l'entrée.

Le Bureau de Tabac et celui du Contrôle furent saqués par la populace le 18 Avril 1675, lors de la révolte du Papier Timbré.

La rue fut nommée rue de LEON en 1728, en l'honneur du prince de LEON qui présida plusieurs fois l'ordre de la noblesse aux Etats.

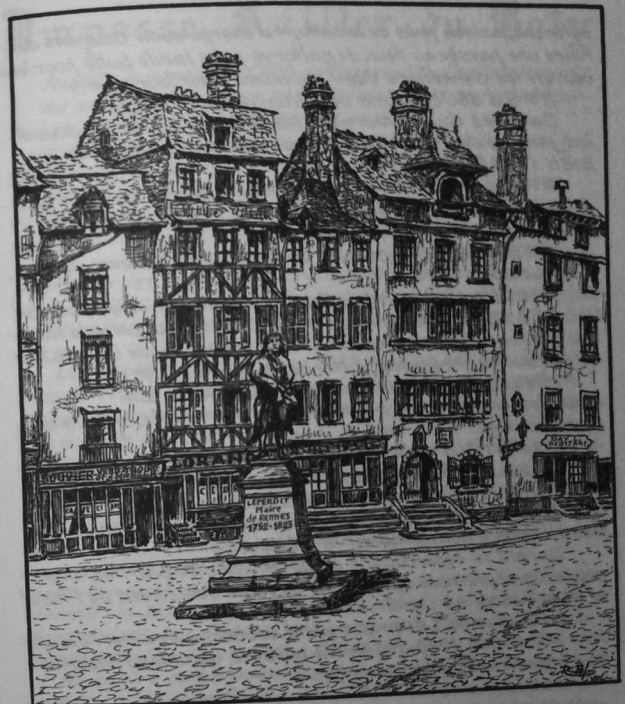
Le peuple altéra ce nom et l'appela rue de LYON, pour recevoir son nom actuel en 1792.

La partie située entre la place et le carrefour formé par les rues MOTTE-FABLET, BERTRAND et LEBASTARD, se nommait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, rue de la COMEDIE, à cause du théâtre dont l'entrée était celle de la Banque Nationale de Paris (ex B.N.C.I.).

La statue en bronze du Maire de la Ville, LEPERDIT, remplaçait au centre de la place, depuis 1892, une fontaine qui fut élevée en 1822 et surnommée le "TOMBEAU du GENIE".

Le puits était, à cet emplacement, antérieur à la fontaine puisqu'il fut terminé en 1460. Il était surmonté d'une toiture ornée de plomb.

Les Comptes des Miseurs mentionnent un paiement fait en 1531 à: « Maître GUILLAUME, inventeur de trouvez eaux et faiseur de pui3 » pour avoir « curé et nettoyé le vieil pui3 dudit champ JACQUET qui estait quasi plain de toutes infections et inhabilité, avecq ce l'avoir creusé de 16 piedz plus bas qu'il n'esloit et avoir adjoinct une source d'eau plus grande et bien



meilleure que les autres qui y estoient.»

On trouvait, sur le CHAMP JACQUET, neuf maisons appelées les CABARETS et la maison du RABOT.

N<sup>o</sup> 5 - Hôtel HAY de TIZE, puis de BEGASSON, en 1786. Il a été épargné par l'incendie de 1720 et Monsieur des NETUMIERES qui le possédait en 1664, déclara dans le procès-verbal de 1721 avoir « perdu tant en meubles et provisions qu'argent dépensé pour arrêter le cours du feu qui embrasait les maisons voisines de son hostel, la somme de six mil livres. »

N<sup>o</sup> 7 - Hôtel de TIZE datant de 1726 et ayant appartenu en 1785 au comte de PERRIEN.

Les N<sup>os</sup> 7 à 25 étaient occupés autrefois par les PAPEGAUTS de l'ARC et de l'ARBALETTE, fondés en 1443. Les premiers papégauts furent tirés sur la tour du CHESNE (10 rue NANTAISE) puis se firent ici en 1455.

On éleva plus tard à l'Ouest du N<sup>o</sup> 27, une butte sur laquelle fut plantée la perche du papégaut.

En 1592, Jean COUPART, Maître Arbalétrier, fut autorisé à

bâti une maison près de la butte, « à charge audit COUPART de faire une passée ou deux de galerie près ladite butte pour tenir couvert les chevaliers dudit jeu allant veoir leur coup. »

N<sup>os</sup> 9 à 15 - Maisons du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans les douves, derrière les N<sup>os</sup> 11 à 23, se trouvaient les jardins du PETIT TRIANON dépendant de l'hôtel de ROBIEU (N<sup>o</sup> 22).

N<sup>o</sup> 25 - Ancien café de l'ALCAZAR démoli en 1905 pour devenir l'entrée du Théâtre. Pendant la Révolution, on y installa des pharmacies militaires.

N<sup>os</sup> 2 et 4 - Emplacement de l'ancien hôtel Henry de la PLESSE.

N<sup>o</sup> 6 - Emplacement de l'ancienne hôtellerie du PAVILLON.

N<sup>o</sup> 8 - Emplacement de l'ancien hôtel BRULON de la MUCE qui eut pour dernier propriétaire, en 1664, Claude CORNULIER de la TOUCHE, Président à Mortier du Parlement.

N<sup>o</sup> 10 - Emplacement de l'hôtel de CORNULIER.

Sous les N<sup>os</sup> 10 et 12, se trouvait au XVII<sup>e</sup> siècle, le logis de la GAROULLAYS.

N<sup>o</sup> 14 - Hôtel de la GUIBOURGÈRE.

N<sup>o</sup> 22 - Hôtel de ROBIEU, ancienne demeure du célèbre Président du Parlement mort en 1756.

Il date du XVII<sup>e</sup> siècle et fut saisi bien national sur la famille de ce nom pendant la Révolution.

Durant la construction d'égoûts dans ce quartier, on a coupé un souterrain qui partait de l'une des caves de l'hôtel et aboutissait au jardin du PETIT TRIANON.

La statue de LEPERDIT a été déboulonnée sous l'occupation allemande 1940-1944 puis envoyée dans les fonderies de l'industrie de guerre nazie.

## Impasse Rallier du Baty

Avant l'incendie de 1720, on l'appelait la COUR de RENNES.

Au milieu de l'impasse, se dressaient un grand et petit portail en granit qui ont été démolis en 1684.

N<sup>o</sup> 7 - Ancienne prison de la FEILLEE, appelée aussi la CONCIERGERIE ou encore PRISON Saint-MICHEL.

La Réformation du Domaine de 1455 donne le nom de feillée au lieu où l'on rendait la justice; on y lit: « En ladite rue Saint-MICHEL (cette rue englobait la rue RALLIER du BATY) y a une maison on laquelle est située la feillée de RENNES, pour tenir les plaids et faire les délivrances de la Justice et où derrière d'icelle sont les prisons et logis du garde et géolier d'icelles, et audevant y a un placis joignant au pavé de ladite rue. »

La prison remplaça vers 1450 l'ancien prieuré de Saint-MICHEL (rue RALLIER); pendant la Révolution on l'appela la prison MARAT. Elle servit de prison civile jusqu'à la construction de celle de la rue de FOUGERES, près de l'actuelle Gendarmerie, et fut prison militaire de la rue Saint-HELIER à l'emplacement de la Maison de la Culture et des arrières de la Maison de l'O.R.T.F.

Le rez-de-chaussée du bâtiment Sud comprend une salle qui servit de prison pour femmes jusqu'en 1724 et depuis cette époque, de logis de guichetiers.

On pouvait y voir quatre chambres de force pour les galériens: la DOREE à l'Ouest, un cachot obscur à l'angle Nord-Ouest, le LANSQUENET au Nord, la CARREE à l'angle Nord-Est et la PORTIERE à l'Est.

Au centre du bâtiment Nord, un escalier descend à trois cachots ou basses-fosses sans air, ni lumière, reliés entre eux par des couloirs. On y enfermait les prisonniers comme peine disciplinaire et aussi les condamnés aux galères en attendant le passage de la chaîne. Chacun d'eux avait deux lits superposés et deux chaînes de neuf nœuds de longueur pour attacher les prisonniers pendant la nuit.

Les fosses atteignent 4 mètres de profondeur.

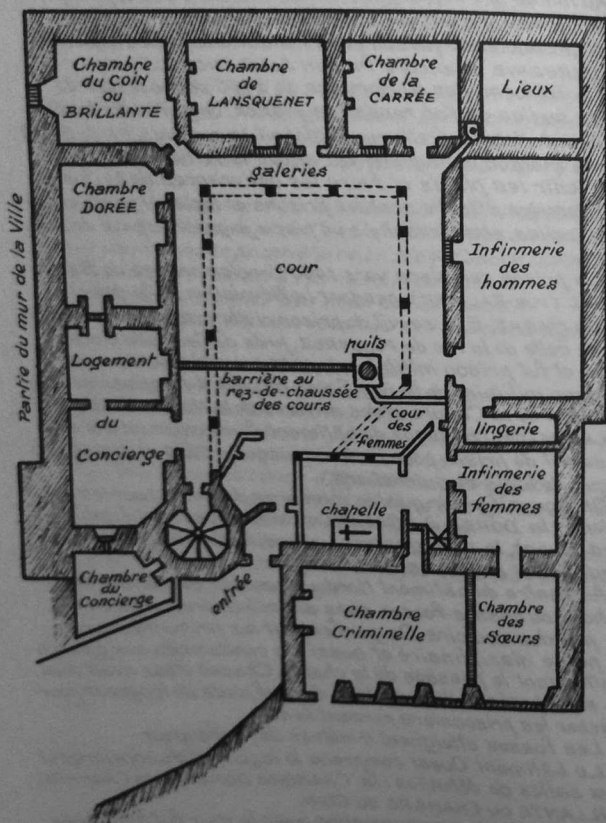
Le bâtiment Ouest comprend le logement du concierge et deux salles de détention: la CHAMBRE DOREE et la CHAMBRE BRILLANTE ou CHAMBRE du COIN.

Une porte de communication avec le mur fut pratiquée dans le logis du concierge en 1757 pour lui permettre de se soustraire à la fureur des prisonniers au cas de révolte.

Le terrible bandit ligueur Guy EDER de la FONTENELLE y fut enfermé en 1600.

Le bâtiment Sud contenait la chapelle et le bâtiment Est, l'infirmerie. Entre ces bâtiments, se trouvait une porte conduisant à la CHAMBRE CRIMINELLE.

La FEILLEE était beaucoup trop restreinte, mal aérée et



- PRISON Saint-MICHEL -  
Plan du 1<sup>er</sup> étage, d'après ROBÉLIN (1724)

très malsaine aussi, des épidémies s'y déclaraient fréquemment. Le traitement des prisonniers y était très dur : les criminels recevaient 15 livres de paille par semaine et 30 onces de pain tous les deux jours ; ceux qui étaient enfermés dans les basses-fosses avaient droit à 40 onces de pain, c'est ce qui était appelé le "pain du roi". Ils recevaient en outre, 3 sols tous les deux jours avec lesquels ils pouvaient se procurer quelques adoucissements chez le concierge. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il leur était alloué 3 sols par jour et ils achetaient eux-mêmes leur nourriture à la conciergerie. Quant aux prisonniers pour dettes, ils étaient nourris aux frais de leurs créanciers et élargis si ceux-ci cessaient de subvenir à leur entretien.

174 - La CHAMBRE CRIMINELLE et le PRESIDIAL.

La CHAMBRE CRIMINELLE se trouvait au Sud de la prison ; c'est là que se faisaient les interrogatoires des accusés et les dépositions des témoins ; c'est là également que les accusés étaient soumis à la question ou à la torture.

Détruite par l'incendie de 1720, elle fut reconstruite en 1724 au même endroit. Une petite chambre était réservée aux sœurs de la prison.

A côté de la CHAMBRE CRIMINELLE s'élevait dès avant le XV<sup>e</sup> siècle, l'AUDITOIRE où siégea également la PREVÔTE, créée en 1456 ; le PRESIDIAL, fondé en 1552 y tint ses séances jusqu'à l'incendie de 1720. On y traitait par la cour du N<sup>o</sup> 5 de la place du CHAMP-JACQUET. Les juridictions seigneuriales se tenaient dans une salle basse.

Une maison attenante au PRESIDIAL était la CHAMBRE du CON-SEIL.



## Place S<sup>t</sup> Michel

Elle s'appelait au XVII<sup>e</sup> siècle, le BOUT du MONDE à cause des exécutions capitales qui se faisaient au haut de la place des LICES.

Dès 1618, on y voyait, à l'angle de ces deux places et près du N<sup>o</sup> 7, l'hôtellerie du BOUT du MONDE.

On tenait, en 1460, un marché de pots sur cette place, devant la porte S<sup>t</sup> MICHEL.

Après l'incendie de la halle du CARTAGE en 1612, on y transporta le marché de beurre, graisses, cuirs, etc.....

## Rue S<sup>t</sup> Michel

Cette rue date du XV<sup>e</sup> siècle.

N<sup>o</sup> 1 - Ancienne maison du MARTEAU.

N<sup>o</sup> 3 - Ancienne maison du CHEVAL NOIR avec un jeu de paume derrière elle.

N<sup>o</sup> 13 - Maison et auberge des BARILLIERES, la plus ancienne maison datée de RENNES; la famille LE BARILLIER l'habitait dès le XV<sup>e</sup> siècle.

Dans la cour, entre deux piliers, on y voyait pendre pour enseigne en 1660, le général GASSION, héros de ROCROY sous le grade de maréchal et tué à LENS, en 1647.

Gilles LEZOT de VAUROUZE et de PONTMENAC l'habitaient en 1682.

N<sup>o</sup> 19 - Ancienne hôtellerie franche du FLACON 1565.

N<sup>o</sup> 23 - Emplacement de l'ancienne hôtellerie franche du SOLEIL d'OR.

N<sup>o</sup> 6 - Ancienne hôtellerie de l'IMAGE Saint-MICHEL.

N<sup>o</sup> 10 - Ancienne hôtellerie du SIENE de CROIX.

N<sup>o</sup> 12 - Ancienne maison de la CORNE du CERF.

N<sup>o</sup> 14 - Ancienne maison de la BASTILLE.

N<sup>o</sup> 16 - Ancienne hôtellerie de la TETE NOIRE.

N<sup>o</sup> 20 - Ancienne maison de l'IMAGE Saint-JULIEN.

On y trouvait aussi en 1582; la maison de la SALAMANDRE, celles des 4 fils AIMONT et du nom de JESUS et l'hôtellerie du CHESNOT.



La plus ancienne maison datée de RENNES - 13 rue Saint-MICHEL



MAISON LEPERDIT - PLACE Sainte-ANNE

## Place Sainte-Anne

Cette place, appelée au XVII<sup>e</sup> siècle *Placis* ou *Cimetière Sainte-ANNE*, s'étend en partie sur l'ancien cimetière de l'hôpital Sainte-ANNE.

Elle reçut en 1792 le nom de place des JEUNES MALOINS, en souvenir de l'empressement que mit la jeunesse de Saint-MALO à venir en aide à celle de RENNES en Janvier 1789. Ils n'eurent pas à entrer dans la ville; ils furent avisés à HEDE que le calme était rétabli et rebroussèrent chemin.

La place fut nivelée après l'incendie de 1720, ce qui força à poser des marches extérieures devant plusieurs maisons.

La partie de la place comprise entre la rue de PENHOET et la rue Saint-Louis, n'avait que la largeur d'une rue ordinaire, elle a été élargie en 1747 et 1755 à la suite de deux incendies qui détruisirent plusieurs maisons de la rue Saint-MICHEL et de la rue FRACASSIERE (rue de PENHOET).

Un marché forain au bois et à la viande se tenait sur la place au XVIII<sup>e</sup> siècle; les bouchers exposaient leur viande en plein air et l'accrochaient même aux murs des maisons. Une halle y fut installée en 1787.

N<sup>o</sup> 9 - Cette maison connue dès 1687, sous le nom d'hôtel de BRETAGNE s'appelait auparavant le RAT VIZE. Elle appartenait en partie en 1731, à un sieur BRETAGNE, héritier de la veuve PEAN; les BRETAGNE étaient des bourgeois de RENNES connus dès 1449. La famille de l'architecte HUGUET la possédait partiellement en 1783.

N<sup>o</sup> 13 - Cette maison portait dès 1691, l'enseigne du CHEVAL BLANC.

N<sup>o</sup> 14 - Il remplace une maison détruite par un incendie en 1901 appelée la TOUR de NESLE à cause de la lanterne pendue à sa porte ou maison de la Duchesse ANNE.

Elle fut vendue en 1660 par Jean MORIN des VIVIERS, messager ordinaire de RENNES à PARIS et Saint-MALO à Noël FEUDRY de la GUERINAYE, messager ordinaire de RENNES à QUIMPER-COSENTIN et autres villes de Basse-Bretagne qui l'avait encore en 1688; elle était en 1709 aux mains de Nicole LE ROY, veuve communiera et donataire de Jean DAVY de la BOULLAYE, Receveur du Chapitre.

N<sup>o</sup> 21 - Ancienne hôtellerie franche de l'IMAGE Saint-JEAN.

A peu près sur l'emplacement actuel de l'église Saint-AUBIN, se trouvait au XVII<sup>e</sup> siècle, un jeu de paume LE GUITTON.

N<sup>o</sup> 22 - Hôtellerie franche du CHAPEAU ROYAL.

On voyait aussi sur la place: l'hôtellerie des PETITS-OISEAUX en 1618 et 1735, la maison du PIGNON BLANC, côté Sud en 1598 et 1660, la maison du CORPS de GARDE; près la rue Pont aux-Foulons en 1732, l'auberge du CHATEAU de PLAISANCE dont le jardin renfermait des tonnelles et « cinq allées de boule », celle du Roi d'ESPAGNE et l'auberge de la DESCENTE des TROUPES.

## Rue d'Exchange

Dès 1369, cette rue existait déjà car on voit cité à cette date "un chemin par où l'on va du Cimetière Saint-AUBIN à l'Eglise Saint-ETIENNE".

Il s'agit là de l'ancienne église Saint-ETIENNE située au bas de la rue et décrite en pages suivantes.

La rue était pavée en 1472 et on l'appelait au début du XV<sup>e</sup> siècle, la rue du VIEIL BOURG Saint-ETIENNE.

Avant l'incendie de 1720, c'était la rue de CHANGE ou petite rue DES CHANGES.

De nombreux objets gallo-romains ont été trouvés dans cette artère: tuyaux de conduites d'eau en terre cuite, enduits à l'intérieur d'un vernis plombifère.

N<sup>o</sup> 2 - Ancien couvent des Dominicains, Jacobins ou des Frères Prêcheurs, occupant l'angle des rues d'ECHANGE et Saint-MALO.

Le terrain fut donné en 1367 par un bourgeois rennais du nom de Pierre ROUXEL et sa femme, née Jeanne REBILLART.

Les ETATS de BRETAGNE s'y réunirent très souvent.

L'église devint sous la Révolution, un magasin à fourrages. Elle fut ruinée par un incendie en 1821 et sert aujourd'hui, après avoir été réparée, de magasin d'habillement militaire occupant aussi les bâtiments éparpillés du couvent.

Au Nord et sous les N<sup>os</sup> 3 à 7 rue Saint-MALO, à l'Ouest jusqu'à la place du VIEUX-Saint-ETIENNE, s'étendaient les vastes jardins.

Le cimetière était dans l'enclos même. Le couvent avait deux entrées: la grande porte au N<sup>o</sup> 1 de la rue Saint-MALO et celle du N<sup>o</sup> 2 rue d'ECHANGE.

Le duc JEAN IV posa la première pierre le 2 Février 1369 de l'église qui fut terminée dans le second quart du XV<sup>e</sup> siècle et subit au XVII<sup>e</sup> siècle d'importantes modifications.

En plus de cette église, le couvent a possédé deux chapelles dédiées l'une et l'autre à Notre-Dame de Bonne Nouvelle.

La première occupait l'extrémité Est du couloir Sud du cloître. Elle abritait le tableau miraculeux sur bois de Notre-Dame de Bonne Nouvelle, actuellement déposé à l'église Saint-AUBIN.

Il représente la Vierge portant l'Enfant-Jésus nu, sur son bras droit; l'Enfant-Jésus tient un de ses pieds de la main gauche et un œillet de la main droite. Le fond du tableau est d'or, chargé de rinceaux et d'espèces de grenades.

Ce tableau jouissait en 1470 d'une grande renommée. Le Légat du Pape, Etienne NARDINO, Archevêque de MILAN, écrivait à son sujet: « Il y a dans le cloître des Frères Prêcheurs de RENNES, une image peinte de la Sainte Vierge que l'on appelle Notre-Dame de Bonnes Nouvelles et que les peuples entourent d'une extrême vénération, comme

nous l'avons vu de nos yeux »

C'est dans cette chapelle que furent célébrées en 1491, les fiançailles d'Anne de Bretagne et du roi CHARLES VIII en présence du duc d'ORLEANS (qui devait devenir le roi LOUIS XII et second époux de la duchesse), de la régente Anne de BEAUJEU, sœur du roi, du prince d'ORANGE et de hautes et distinguées personnalités.

La seconde chapelle qui se subsistua à la première, fut construite en 1623, à l'angle Sud-Est de la cour centrale. Le tableau de Bonne-Nouvelle y fut transporté.

On y déposa aussi en 1634, un vœu en argent fait à l'occasion d'une violente épidémie de peste qui ravageait la ville.

Un acte du 8 Septembre 1634 en donne la description suivante :

« Le vœu consiste en ungne image de la Vierge couronnée, tenant le petit Jésus entre ses bras, lequel a la main levée pour donner sa bénédiction sur la ville de RENNES, dont la figure faicte en ovaille est représentée au pieds de l'image de ladite Vierge, laquelle image a deux pieds de hauteur et est posée sur un baze de deux pied ou environ.

La figure de la Ville ayant de longueur troys pieds, deux poulxes de large et de par le milieu un pied et de my poulxe, non compris ledit baze, sur lequel est posé l'adite image de la Vierge. Autour de laquelle ville est figurée la ceinture des murailles d'icelles avecq vingt quatre tours, et au-dessus et dedans sont représentés par élévations les églises de Saint-PIERRE, Saint-SAUVEUR, TOUSSAINTS, Saint-YVES, Saint-GERMAIN, abbaye de Saint-GEORGES, couvans des CARMES, de Saint-FRANÇOIS, et maison des Pères Jésuites, couvan des URSULINES, grosse orloge et chapelle Saint-JACQUES y joignant, bastimens faictz pour le Palais, maisons de ville, portes d'icelle ville, et au dehors l'abbaye de Saint-MELAINE, couvan de BONNENOUVELLES, Saint-AUBIN, couvan des Pères Minimes, maison de santé et nombre de maisons, places et rues de la ville, et rivière qui passe dans icelle, le tout d'argent du poids de cent-dix-neuf marces (69 livres 1/2) »

Les colonnes étaient en marbre rouge et avaient environ six pieds de hauteur.

Ce vœu qui avait coûté de 15 à 20.000 francs de la monnaie d'avant la guerre de 1914-1918, fut vendu en 1994 pour 6.000 francs à un juif allemand nommé AUTMAN.

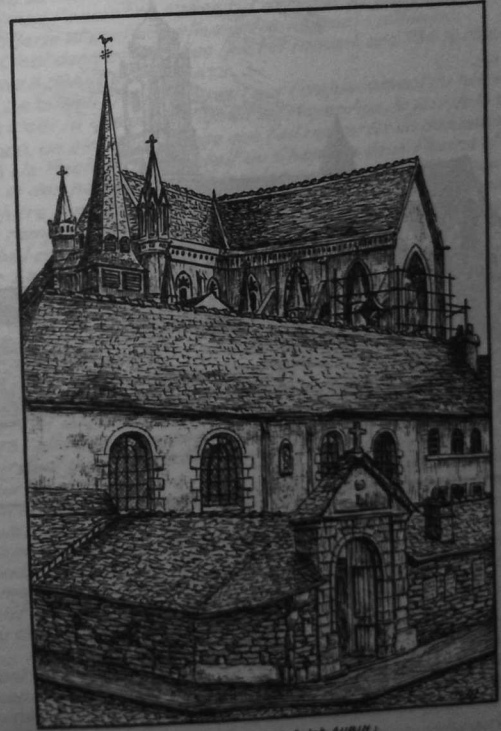
En 1861, il a été remplacé par une nouvelle représentation de la ville de RENNES également en argent et confiée à l'église Saint-AUBIN.

Après l'incendie de 1720, les habitants des LICES, de la porte et de la rue Saint-MICHEL, épargnés par le fléau,

offrèrent à la chapelle de Bonne-Nouvelle, un grand tableau. Il figure le quartier des LICES protégé de l'incendie par la Sainte Vierge et se trouve à l'église Saint-SAUVEUR.

N° 8 - Maison datant de 1655 joignant par derrière la ruelle aux CHAPELIERS qui communiquait avec la rue Saint-MALO.

La partie gauche de la rue d'ECHANGE jusqu'à la rue de DINAN est en grande partie occupée par l'hôpital militaire Ambroise PARE.



LES DEUX EGLISES Saint-AUBIN :  
la nouvelle en construction et l'ancienne  
d'après photo d'archive



## Ancienne église St Etienne

Située sur le placis au bas de la rue d'ECHANGE, elle est considérée comme la plus ancienne et la première église de la ville; elle existait déjà au milieu du XII<sup>e</sup> siècle depuis longtemps.

Les évêques, nouvellement élus, y prêtaient au recteur avant d'entrer dans la cathédrale, le serment de fidélité aux coutumes du diocèse. L'église appartenait au diocèse et au chapitre qui s'y rendait processionnellement à certaines fêtes de l'année pour y chanter la grand messe.

Le culte fut transféré en 1791 dans l'église des Augustins qui prit le nom de Saint-ETIENNE et Saint-AUGUSTIN à la suite de quoi l'ancienne église fut affectée au train des parcs d'artillerie et sert actuellement de magasin militaire.

C'est dans cette église que fut inhumé en 1734 le Maire de RENNES, RALLIER du BATY.

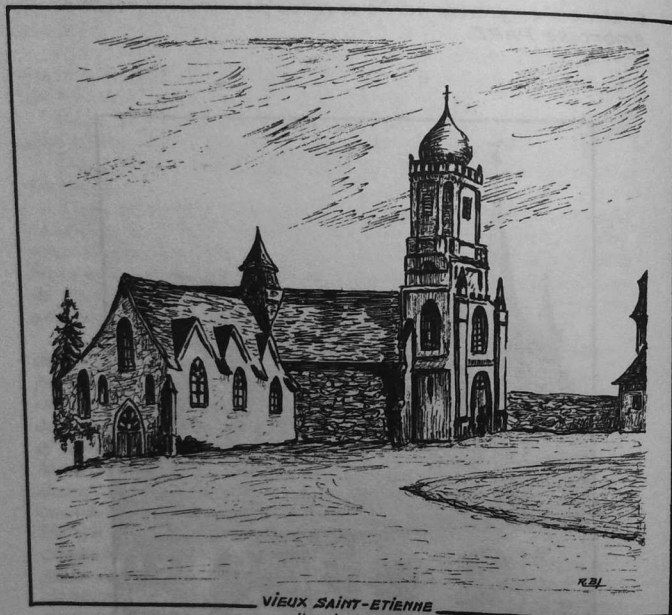
Le cimetière se trouvait sur l'emplacement du placis actuel; c'est là que se pratiquait au Moyen Age, le jour de la QUASIMODO, un singulier usage que fait ressortir un document de 1415: le Recteur présentait au Chapitre deux florins et demi d'or et des pelotes de différentes couleurs que l'Evêque et le Chapitre lançaient dans le cimetière et que le sous-chantre ou son remplaçant servait avec une raquette. Le dernier procès verbal connu relatant cette coutume date de 1564.

Le presbytère joignait au Sud, la rue d'ECHANGE.

Le Petit-Séminaire y était établi dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant ce dernier établissement, la prise de possession d'une cure se déroulait ainsi:

Les deux notaires royaux signataires de l'acte, après avoir lu à haute voix la présentation à la cure et le visa de l'autorité épiscopale, donnèrent à «entendre au peuple sur ce intervenu que le dit Sieur BOUTIN (le nouveau curé de Saint-ETIENNE en 1743) alloit prendre possession dudit bénéfice cure, tant au spirituel qu'au temporel, pour en jouir et iceluy deservir. Ledit Sieur BOUTIN, revêtu qu'il étoit de surpely et ayant l'étole au col, a pris de l'eau bénite, a été processionnellement au Maître-Autel, a ouvert le tabernacle, a visité le Très-Saint Sacrement, a donné la bénédiction au peuple, s'est rendu aux fonts baptismaux, après avoir sonné la cloche, les a visités, a monté dans la chaire, a entré dans le confessionnal prohibitif au Sieur Recteur de ladite paroisse, a pris sa place au chœur.

De là nous sommes allés dans la maison presbytérale, dont il a pareillement pris possession pour y avoir entré librement et avoir ouvert et fermé les portes et fenêtres, fait feu et fumée, et dans le jardin coupé bois, arraché herbe et généralement fait tous les autres actes possessoires pour une bonne et valable prise de possession de ladite cure, sans qu'il soit intervenu aucune opposition à notre connaissance.»



VIEUX SAINT-ETIENNE  
d'après NITSCH

## Rue St Louis

Elle date de la construction des maisons des LICES (1657-1659) et remplace un ancien chemin qui conduisait, dès le XV<sup>e</sup> siècle, de Saint-AUBIN à BOURG-L'ÉVÊQUE (rue de BREST).

En 1793, cette rue devint rue LE PELLETIER, du nom du conventionnel LE PELLETIER de Saint-FARGEAU assassiné à cette époque.

N° 11. Hôtel MAROT de la GARAIS saisi nationalement sous la Révolution sur les NEVET de PONTBRIAND.

La maison formant l'angle des rues Saint-Louis-Innocents, se dénommait le CHAPEAU-ROUGE.

La petite rue se trouvant entre les N°s 21 et 23, date du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. On l'appelait rue de la POMPE à cause du voisinage de la pompe qui était située devant le N° 30. Elle doit son nom actuel, rue des MINIMES, à l'ancien couvent des MINIMES (N° 30).

N° 6. Ancien logis du CHARDON BLANC, construit par les Dominicains en 1656.

N° 8. Ancien presbytère de Saint-AUBIN.

N° 12. Hôpital militaire Ambroise PARE, chirurgien né à LAVAL et qui fut au service de HENRI II, de FRANÇOIS II, de CHARLES IX et de HENRI III. Il disait modestement, en parlant de chaque malade qu'il avait arraché à la mort: «Je le pansay, Dieu le guérit.» (1517-1590).

L'hôpital occupa depuis 1793 les bâtiments du Grand Séminaire (actuellement 147 rue de BREST) et reçut, à cette époque, le nom de l'hôpital de l'UNITE.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on pouvait y voir un jeu de paume très fréquenté nommé le PELICAN qui fut remplacé par une chapelle aujourd'hui sécularisée et transformée.

N°s 16 et 18. Hôtels de CICE et du BOIS-GLAUME qui remplacèrent en 1686 le jeu de paume du CORMIER.

N° 30. La communauté des Sœurs de Saint-THOMAS-de-VILLENEUVE a remplacé le couvent des MINIMES.

La chapelle était en quelque sorte l'église officielle de la Communauté de Ville qui tint ses séances dans le couvent pendant les réparations de la maison commune en 1695.

Le couvent fut vendu bien national sous la Révolution et démoli.

Le terrain avait été acheté en 1619 à Jean LE GAL de BLOSNE; les Minimes achetèrent au Chapitre, en 1621, une maison et un jardin dépendant de la PSALETTE. En 1622, ils échangèrent avec le Chapitre un immeuble à CLEUNAY contre une maison touchant leur terrain et appelée DIACRERIE de Saint-PIERRE. Ils finirent par posséder tout le côté Nord de la rue depuis le N° 30 jusqu'à la rue de DINAN y compris plusieurs maisons qu'ils donnèrent à bail à des particuliers dont la maison de la CHATIERE.

N° 42. Maison du four à ban de l'Evêque.



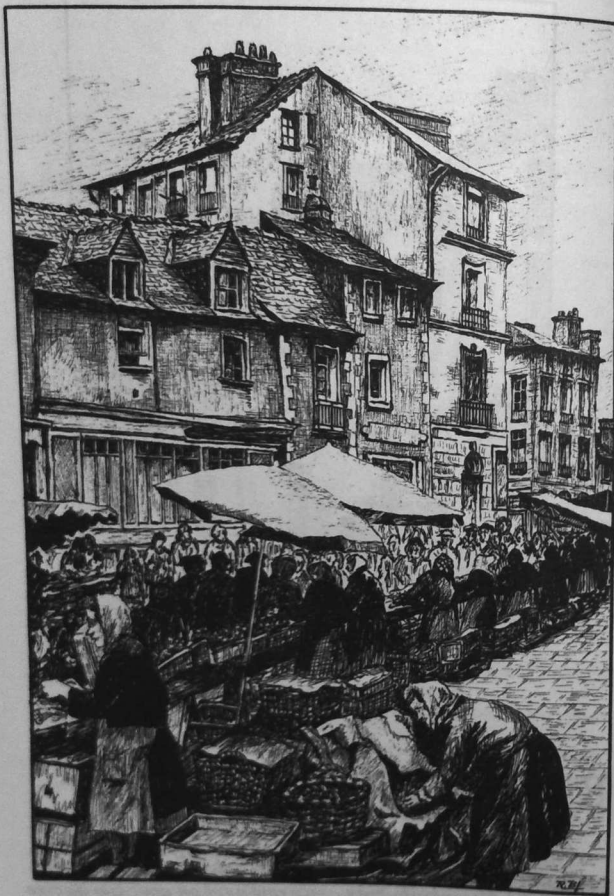
## Rue des Innocents

Elle date de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le gibet auquel on pendait les condamnés à mort, se dressait autrefois devant l'entrée de cette rue, côté LICES, et les suppliciés étaient inhumés dans une section spéciale du cimetière Saint-AUBIN située au Nord de l'église et appelée "cimetière des pendus".

Cette rue était le trajet le plus court pour se rendre du lieu d'exécution au lieu de sépulture et de là, le peuple lui donna ce nom et celui aussi de la rue des INNOCENTS PENDUS.

L'angle Sud-Est de la rue était occupé au XVII<sup>e</sup> siècle par les jardins de Monsieur JOSSEAU du PLESSIX.



LE MARCHÉ AU HAUT DES LICES  
AU FOND, LA PLACE SAINT-MICHEL

LA PLUS HAUTE MAISON EST L'ANCIENNE HOTELIERIE DU BOUT-  
DU-MONDE AVEC FAÇADE PRINCIPALE SUR LA PLACE S<sup>T</sup>MICHEL.

## Place des Lices

Elle occupe l'emplacement de la lice ou champ clos du Moyen Age où se déroulaient les tournois et les fêtes. Du GUESCLIN y rompit sa première lance en 1337, à l'âge de dix-sept ans, lors des fêtes données à l'occasion du mariage de Jeanne de PENTHIEVRE avec Charles de BLOIS.

En 1614, on y fit 408 toises de pavé neuf. Jean BOSSART du CLOS, syndic de la Communauté de Ville, l'aplanit en 1663 et la ferma vers l'Ouest par une murette. Deux petits escaliers de quelques marches faisaient communiquer la place des LICES avec le BAS-des-LICES. Entre ces deux escaliers, se dressait une petite chapelle du nom de Notre-Dame de la Charité.

Pendant l'épidémie de peste en 1622, on y établit un marché pour empêcher les gens du dehors d'entrer dans l'intérieur de la ville.

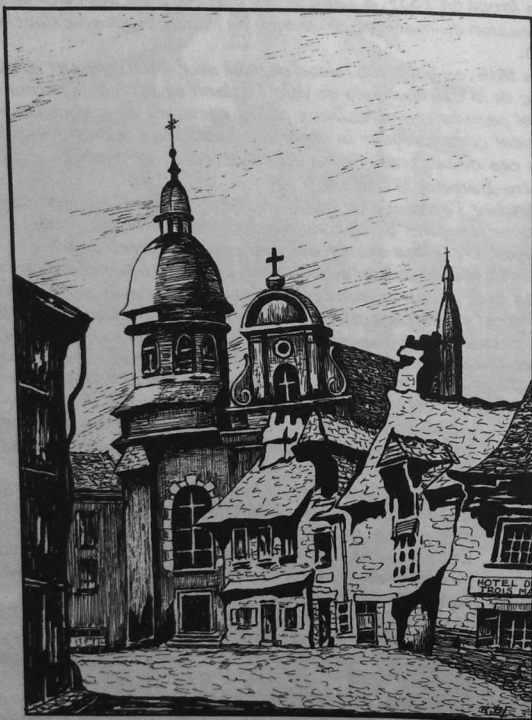
Avant 1720, des exercices militaires s'y déroulaient. A cette même date et au HAUT-des-LICES, se trouvait une carrière. Les exécutions criminelles et les expositions au pilori se firent en général sur la Lice jusqu'à la Révolution. La Carrée de Justice s'y dressait au moins dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle et fut renversée par une tempête le 8 Décembre 1543 et relevée aussitôt.

La TOUR SAINT-MORAN occupait l'axe de la place de la TRINITE. Entre les Nos 3 et 11, était l'auberge du TREILLIS-ROUGE. N<sup>o</sup> 16. Anciens jardins de M. JOSSEAU du PLESSIS au XVII<sup>e</sup> siècle. N<sup>o</sup> 18. Ancienne hôtellerie du CHAPEAU-ROUGE qui appartenait en 1672, à Jeanne GALLES, veuve de François JOUVAULT et en 1680, aux Trinitaires jusqu'à la Révolution. La Communauté de Ville la leur prit à bail pour y établir le "Bureau des marches dices entrantes".

N<sup>o</sup> 22. Cette maison appartenait en 1681 au sieur du MANS, marchand de draps et soies et en 1737, aux JAMOIS de la MUSSE. N<sup>o</sup> 24. Il appartenait aux CHEVRIER en 1681 et 1737. N<sup>o</sup> 26. HOTEL de la NOUE ayant appartenu aux PRINGUET du TERTRE, elle passa par successivement aux HEULIN de la SELLE qui la possédaient en 1682; en 1737, elle était aux de FORSAN du HOUX.

N<sup>o</sup> 28. En 1681 et en 1731, les RACAPE de la FEUILLEE en étaient propriétaires et en 1737, nous y trouvions les du PARC de KERGUON.

N<sup>o</sup> 30. Ancien hôtel BOSSART du CLOS, puis de MONTBOUR-  
CHER, fut construit en 1658. Il fut saisi nationalement sur ces derniers pendant la Révolution. Son jardin s'étendait sous le 32. N<sup>o</sup> 34. Ancien hôtel du MOLANT qui fut construit en 1671 par le jurisconsulte Pierre HEVIN et tire son nom de René du BOBE RIL du MOLANT, son gendre. Il fut saisi nationalement sous la Révolution.



CARREFOUR JOUAUST

## Carrefour Jouaust

Il est cité dès le XV<sup>e</sup> siècle. Son nom semble venir d'un des propriétaires fonciers de ce quartier, car on trouve deux Jehan JOUAULT en 1418 et 1557 et un François JOUAULT achetant en 1666 l'auberge de la HARPE.

Avant le percement du canal d'Ille-et-Rance, le BOURG-L'E-VEQUE (rue de BREST) se prolongeait jusqu'au BAS-des-LICES.

N°1 - Hôtellerie des TROIS PIGEONS BLANCS.

N°3 - Hôtellerie des QUATRE BŒUFS, 1534. Ceux-ci étaient des bourgeois de RENNES que l'on trouve nommés dès 1170 et qui possédaient plusieurs maisons dans le carrefour.

Sous son portail, se tenait avant la Révolution, le jour de la foire du POLIEU (28 Mars), un des cinq plaids généraux où l'évêque désignait les appropriations à faire dans le ressort de son royaume. On peut y avoir accès également par la rue des TROIS-JOURNEES (rue de JUILLET).

A l'Ouest de cette maison, se trouvait l'hôtellerie du LION d'OR. A côté, était la maison de l'IMAGE Saint-MARTIN, en 1586.

N°s 11 et 13 - Ancienne hôtellerie de la TOUR D'ARGENT, à côté, la maison du PETIT-HEAUME.

A côté du carrefour, N°1 rue de DINAN, l'hôtel des TROIS-MAURES, 1596.

Sur l'emplacement de l'église Saint-ETIENNE, toujours au XVII<sup>e</sup> siècle, se situait l'hôtellerie franche du HEAUME d'ARGENT avec une cour et un grand portail. Son jardin situé à l'Ouest, s'étendait jusqu'à la rivière et renfermait une petite île. Près de l'hôtellerie, nous trouvions un jeu de paume et l'hôtellerie du PLAT d'ETAÏN qui touchait le N°10.

Au N°5 rue SALLE-VERTE formant angle avec le carrefour, se dressait en 1705, l'hôtellerie de la GRANDE-MAISON.

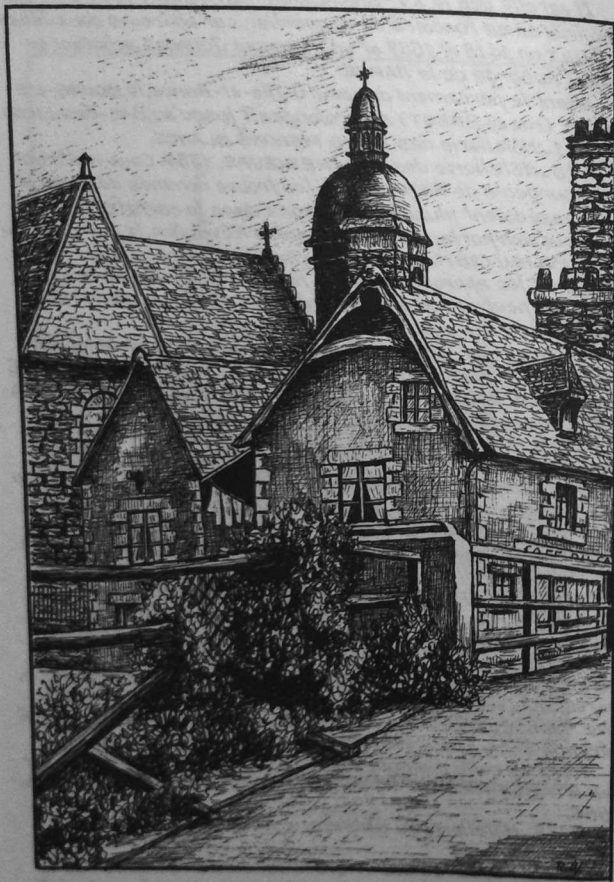
N°12 du carrefour JOUAUST, emplacement de l'ancienne hôtellerie du CHEVAL BLANC, nom assez répandu dans la corporation. L'une d'elles est citée dès 1424 et a logé en 1470, une « ambassade d'ANGLETERRE » envoyée à cause des différends entre le duc FRANÇOIS II et le roi LOUIS XI.

Près de cette maison, on voyait celle du PAVILLON ROYAL et des ETABLIÈRES et l'hôtellerie du DAUPHIN mentionnée dès 1586.

N°18 - Hôtellerie du GRIFFON d'ARGENT en 1586 et au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le nom de la rue des TROIS-JOURNEES (actuelle rue de JUILLET) marquait le souvenir des trois journées révolutionnaires de 1830.





LE VIEUX PONT BAGOUL  
en 1947

## Eglise Saint Etienne

Bâtie en 1700, elle est l'ancienne chapelle du couvent des Augustins qui s'établirent à RENNES en 1663. Ils y fondèrent un petit hospice à l'extrémité de BOURG L'ÉVEQUE (N° 152 rue de BREST), puis se transportèrent en 1676 au Carrefour JOUAUST où ils achetèrent les maisons du PAVILLON ROYAL, de l'IMAGE SAINT-LOUIS, du HEAUME d'ARGENT, des TROIS-MAURES, etc.....

Les moines construisirent d'abord une chapelle provisoire, puis l'église actuelle, mais ils ne firent jamais de bâtiments claustraux qu'ils complaient édifier au Nord de la chapelle et se logèrent sur l'emplacement des N° 10 et suivants du Carrefour dans de vieux bâtiments dépendant de plusieurs acquisitions qu'ils ont faites de plusieurs personnes séculières, dans lesquelles ils ont fait construire et pratiquer de petites cellules fort incommodes et peu solides. Les jardins s'étendaient à l'Ouest de l'église, jusqu'à l'Île.

En 1791, le culte paroissial de l'église SAINT-ÉTIENNE fut transporté dans la chapelle des Augustins qui reçut le nom de SAINT-ÉTIENNE et SAINT-AUGUSTIN. On y établit ensuite les services de l'Artillerie sous la Révolution. Elle fut affectée aussi à la célébration des fêtes décennaires, puis redevint paroisse SAINT-ÉTIENNE en 1803.

On lisait au bas de la chaire, à 1m. 40 environ au-dessus du sol, l'inscription suivante peinte en majuscules romaines or sur une bande de métal large de 2 cm. :

Donné par M<sup>r</sup> Louis-Guy de LANGLE de COETUHAN  
ancien Président à Mortier au Parlement de Bretagne  
et par M<sup>de</sup> Marie-Françoise-Marguerite HENRY de la RIOULAIS  
dame de TREMIC.  
TREVILLY fecit 1806

(chaire et inscription n'existent plus de nos jours)

## Pont Bagoul

Construit à l'entrée de la rue de BREST du fait du percement du canal d'Ille-&-Rance en 1832, le Pont BAGOUL est issu du vieux mot populaire "bagouillage" signifiant bavardage.

Lorsque le canal fut creusé, les flâneurs du quartier venaient "bagouler" sur le pont et le nom lui est resté.

On continue encore d'y bagouler aujourd'hui lors du passage de péniches assez rares.

Détruit à la libération de RENNES en Août 1944, il a été reconstruit dans de plus vastes dimensions en 1966-1968 et rendu à la circulation le 29 Janvier 1969.

## Rue de Brest

Elle peut remplacer l'ancienne voie gallo-romaine de CARHAIX. Tout le quartier faisait partie, dès le XI<sup>e</sup> siècle, du domaine temporel de l'évêque de RENNES; il avait été donné en 1071 à l'évêque Sylvestre de la GUERCHE par GEOFFROY, comte de RENNES et il a porté jusqu'à la Révolution, le nom de BOURG-l'EVEQUE.

La rue comprenait un grand nombre de maisons anciennes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous y trouvons : le PETIT LION d'OR près du PRE-RAOUL, la MAISON ROUGE du côté Sud et la CROIX-BLANCHE citée dès 1590, près du pont BAGOUL. Le N° 1 était la CROIX-VERTE, au N° 3 les TROIS TROMPETTES et plus loin, la CROSSE d'OR.

La maison de la CORNE-du-CERF était située à l'entrée de la ruelle du TOURNIQUET. Celle-ci était au XVII<sup>e</sup> siècle très étroite « par laquelle anciennement passaient les charettes et chevaux à aller vers les pollieux, laquelle sert à présent d'égout aux eaux, fanges et immondices dudit faubourg, dont ladite rue est à présent plaine ». Cette ruelle, devenue rue plus tard, a été rayée du plan de la ville et a, en partie, laissé place à la rue Yves MAYEUC.

L'extrémité Ouest du faubourg fut appelée longtemps la PERRIERE du BOURG l'EVEQUE, à cause d'une carrière que la route traversait sous les N°s 49 et 65. Près d'elle, se situait l'au-berge de la TETE-NOIRE et la maison des MOINES près de l'Ille.

N° 147 - Grand Séminaire (ancien couvent des Sacrés-Cœurs) Il occupe l'emplacement de l'ancien manoir de St CYR appelé depuis de BEGABSON. Ses propriétaires : le duc de la BOURQUINAYE, les BLANCHARD et les de BEL de LESMEN, vendirent en 1692, suivant un usage de l'époque, pour 110 livres, les fleurs du jardin (jasmins, orangers, renoncules, anémones, jonquilles, tulipes). En 1846, il devint couvent.

Du côté Nord, se trouvaient sur les bords de l'Ille, des moulins à tan et à foulons.

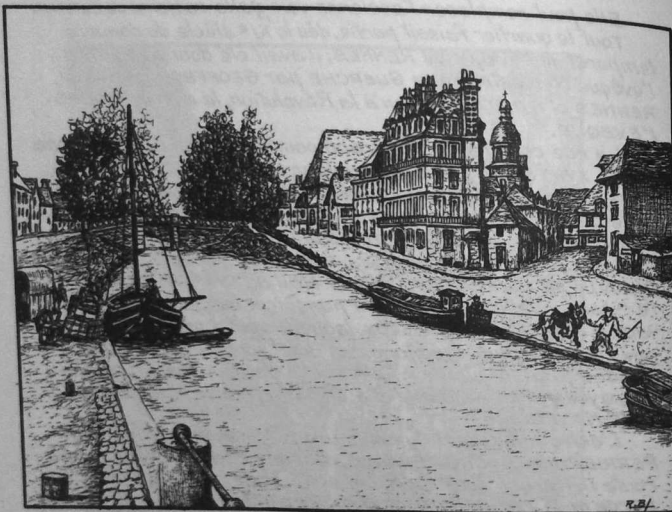
N° 56 - Anciens moulins du BOURG l'EVEQUE qui existaient dès le XII<sup>e</sup> siècle et appartenaient pour 3/4 à l'évêque de RENNES et pour 1/4 au Chapitre, par don de l'évêque Anselme de CHANTEMERLE, en 1405. Ils étaient loués 1400 livres en 1713 et l'évêque avait un droit de pêche. Avant la démolition de la rue, nous avons connu sous ce N° les Ets VERON.

La rivière de l'Ille séparait la rue de son faubourg ancien; elle se divisait en deux bras formant une île connue au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, sous le nom de MATHIBUS. On la franchissait sur deux ponts munis en 1591, d'un pont-levis : le pont de BOURG l'EVEQUE et le pont de la PERRIERE.

N° 94 - Ancienne maison de la DESHERENCE ou des 3 Maries. Au N° 144, se tenait la barrière du faubourg où on y percevait des droits sur les marchandises dont 1/3 appartenait à l'évêque, 1/3 à l'abbesse de St GEORGES et 1/3 au seigneur de FOUGERES.



L'ANCIENNE RUE DE BREST vue du Pont-Bagoul - 1915.  
d'après photo A.G.



LE QUAI SAINT-CAST à droite  
LE QUAI (à gauche) et LE CANAL d'Ille-et-Rance  
AU FOND, à gauche, la PRAIRIE des LYS  
À DROITE, LA RUE SALLE-VERTE avec au fond, le BAS des LICES.  
d'après photo ESPINASSE.

..... N° 152. Ancien manoir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le VERGER, vendu 14.000 livres en 1663 aux religieux Augustins qui y établirent un hospice et transfèrent leur couvent dès 1676, au carrefour JOUAST. En 1724, les Filles de la Sagesse s'y installèrent jusqu'en 1792 où le couvent fut sécularisé.

N° 174-178. Ancienne maison de LONGUINIÈRE.

Telle se présentait la rue de BREST au havé mal assuré avant qu'elle ne devienne le quartier résidentiel d'aujourd'hui dans lequel nous retrouvons les premiers noms donnés BOURG l'ÉVÊQUE, Yves MAYEUC, Sylvestre de la GUERCHE.

Quelques vieilles maisons du faubourg et le grand Séminaire ont été épargnés par la démolition entreprise dans les années 1950.

## Quai d'Ille-et-Rance

Situé sur l'ancien Pré-RAOUL, il date du percement du canal du même nom, achevé en 1832.

Le Pré-RAOUL devait son nom à Raoul de FOUGERES qui, selon le Président de ROBIEN, en avait fait don à la ville.

C'est en cet endroit que les Anglais, pendant le siège de 1356, faisaient paître le troupeau de porcs que le Capitaine de RENNES, Guillaume de PENHOET, fit entrer par ruse dans la ville assiégée.

Le Pré-RAOUL était une prairie basse et marécageuse, il fut exhaussé et assaini en 1663 par l'apport de déblais provenant des terrains voisins des fossés Ouest (rue NANTAISE). Entre le MAIL et la rue du Père GRIGNON, sur les N° 1 à 11, une promenade fut plantée et nommée Bosquet du Pré-Raoul ou Promenade des CHAMPS-ÉLYSÉES. En avant de ceux-ci, des baraquements pour les Maîtres de Poste furent établis en 1779. Enfin, on y éleva en 1782, en bordure de la rue du MANÈGE (rue P. GRIGNON), un manège ou académie d'équitation.

Pendant quelques années, on y trouva le Jeu de Paume du PIGEON, mais les Comptes des Miseurs apprennent que la Communauté de Ville paya à partir de 1748, au sieur DUCHESNE, écuyer de l'académie royale, une somme annuelle de 600 livres « pour lui tenir lieu de manège couvert jusqu'à ce qu'il y ait été autrement pourvu ».

Le manège nouveau servit jusqu'en 1839 et a donné son nom rue du MANÈGE (rue du Père GRIGNON).

On trouve en 1465 et en 1487 une mention des douves à Gahier près le Pré-RAOUL, entre l'Ille et la Vilaine, et que les Comptes des Miseurs de 1486 désignent sous le nom de boulevard de terre : « des taudis estant entre le gros mur de la ville et le boulevard de terre du Pré-RAOUL ».

Le quai se prolongeait jusqu'au bras de l'Ille qui rejoignait le canal face au passage du LOUIS D'OR et arrosait la Prairie des LYS très connue de par son bateau-lavoir.

Aujourd'hui, c'est le boulevard Maréchal de LATTRE de TASSIGNY et ses vastes résidences qui a remplacé cet îlot.

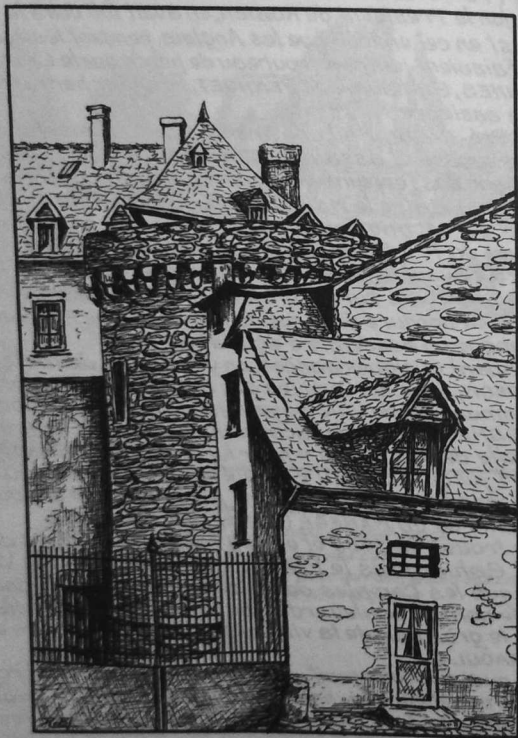
Son voisin, le quai Saint-CAST, porte depuis 1862, le nom de la victoire remportée sur les Anglais le 1<sup>er</sup> Sept. 1758.

Au Moyen-Age, on l'appelait le BOURG - l'ÉVÊQUE, au même titre que la rue et le faubourg de BREST, car il faisait partie comme eux de la donation du comte GEFROY en 1071.

Le plan cadastral de 1809 le nomme PETITE RUE NANTAISE.

En face du N° 16 se voyaient autrefois les écuries de CHAULNES, construites par Pierre HEVIN au XVII<sup>e</sup> siècle le long du fossé de l'enceinte et louées par la Ville pour le service des Commandants en Chef et des Intendants de Bretagne.





LA TOUR DU CHESNE  
d'après LECOUTURIER

## Tour du Chesne

Située au N° 8 rue NANTAISE, on l'appelait aussi TOUR de la VIEILLE MONNAIE ou à PIRON.

Reconstruite en 1444, on la nommait TOUR du CHESNE du fait que Jehan DUCHESNE - Grand Portier de la Ville - l'habitait en 1473; TOUR de la MONNAIE ou de la VIEILLE MONNAIE à cause du voisinage de l'ancien HOTEL de la MONNAIE (N° 26 rue de la MONNAIE) et TOUR à PIRON, du nom du menuisier Jacques PIRON qui la possédait au XVIII<sup>e</sup> siècle.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, elle était encore habitée par le Grand Portier de la Ville chargé, comme son nom l'indique, d'ouvrir et de fermer les portes de l'enceinte.

Cette tour conserve à son sommet sa couronne de mâchicoulis.

Le papégault de l'arquebuse y exista de 1460 à 1680; on le tirait en hauteur, fixé à l'extrémité d'une longue perche. Il fut transporté en 1680 dans les douves de Saint-GEORGES, au Sud de la MOTTE (contour de la).

En souvenir de son premier établissement sur la TOUR du CHESNE, le roi du papégault continua longtemps à venir tirer un coup de fusil devant cette tour.

Elle servait de prison au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1526, on y enfermait les délinquants qui étaient trouvés la nuit sur la muraille ou qui oubliaient de faire le guet.

La basse-fosse était munie d'une trappe, on y descendait les prisonniers au moyen d'une balance.

Le Compte des Miseurs, en 1526, mentionne l'achat d'un grand câble et deux treuils pour faire cordons à la balance pour descendre les détenus.

On construisit dans sa douve en 1591, une casemate pour défendre les courtines qui la rejoignaient.





LA PORTE-MORDELAISE

## Porte Mordelaise

Cette voie appelée aussi parfois rue MORDELAISE ou rue MORLAISE, tire son nom de la porte qui la traverse et à laquelle aboutissait l'ancienne route de MORDELLES.

C'est le plus beau vestige qui subsiste à RENNES de l'architecture militaire du XV<sup>e</sup> siècle; elle a été reconstruite sur ses anciennes bases vers 1440.

On la nommait aussi PORTE-ROYALE du fait que les ducs de Bretagne et les évêques de RENNES faisaient par elle leur entrée dans la ville et prêtaient devant sa herse abaissée leur serment solennel.

Elle servit jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle de demeure au Capitaine ou Gouverneur de RENNES.

C'est là également que se trouvait la garde-robe de la ville: le magasin des objets et principalement de l'artillerie.

Les bourgeois y firent souvent leurs réunions avant de posséder une Maison de Ville.

La Chambre des Comptes s'y réunit aussi au XV<sup>e</sup> siècle.

Après avoir été fermée pendant les guerres de la Ligue, elle était donnée à bail par le Gouverneur à des particuliers à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle fut enfin afféagée en 1723.

En 1793, elle reçut le nom de MARAT et transformée en prison.

N<sup>o</sup> 1 - Hôtel FOURNIER de TRELO saisi sous la Révolution.

N<sup>o</sup> 9 - Ancien hôtel de BINTINAYE en 1779, puis de VRIZ en 1840.

N<sup>o</sup> 11 - Dans la cour, on voit le mur de défense extérieure.

A côté de la PORTE, se trouvait fin du XV<sup>e</sup> siècle, une maison qui avait appartenu antérieurement aux de CHAMPEIGNE.

La conduite d'eau de la ville passait par les fossés de la PORTE; en 1611, on dut construire dans ceux-ci, trois arcades pour soutenir les tuyaux.

## Rue de la Monnaie

Cette rue tient son nom du fait que nous y relevons deux hôtels des MONNAIES.

N° 4 - Hôtel GARDIN de BOISHAMON, puis de LANGLE. 1730.

N° 6 - Ancien hôtel des MONNAIES datant du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il a remplacé celui qui existait à l'ECOLE d'ARTILLERIE situé au N° 26 de la rue.

Cet hôtel servit à l'usage qu'on lui porte jusqu'en 1774, date à laquelle un édit royal supprima la Monnaie à RENNES. Il fut vendu au sieur LEON, Directeur de la Monnaie et la Juridiction de la Monnaie fut transférée à l'Hôtel de Ville. En 1792, on établit dans l'hôtel, le service des MESSAGERIES. Hier, c'était l'hôtel de France.

N° 14 - Emplacement de l'ancien hôtel du HAN ou DENYAU de CHANTELOU. 1750.

Entre la place de la TRINITE où se trouvait en 1224, le Prieuré de Saint-MORAN fondé par l'évêque de RENNES, JOSSE-LIN de MONTAUBAN, et la PORTE-MORDELAISE, se situait la Synagogue des Juifs.

N° 16 - Emplacement du petit hôtel de CINTRE. 1786.

N° 20 - Cette maison appartenait en 1720 à M. de RACINOUX et était « bastie de neuf » à cette époque.

En 1674 et en 1783, sur la place Saint-PIERRE, vis-à-vis de la cathédrale, trois maisons prébendales nommées : le LUXEMBOURG, le GRAND et PETIT VERD-BOIS, dont une était une auberge en 1721.

C'est dans la maison du VERD-BOIS que 62 gentilshommes expulsés des Etats de DINAN rédigèrent, le 15 ou 16 Septembre 1718, l'Acte d'Union pour la Défense des Libertés de la Bretagne, acte qui fut le prélude de la conspiration de PONTCALLEC.

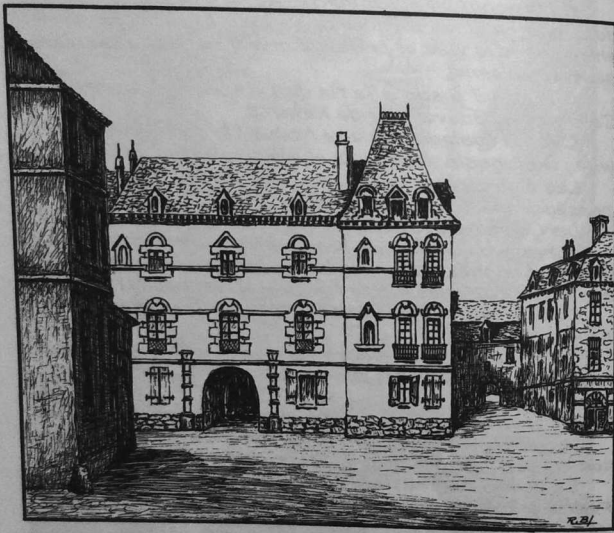
On voyait aussi au même endroit, la maison Sainte-MARGUERITE.

N° 22 - Hôtel du BOUEXIC de PINIEUC. 1631.

Cette maison était possédée au milieu du XV<sup>e</sup> siècle par les de la TOUSCHE, puis dès 1598 par les de BOUEXIC qui la vendirent aux CHEVRIER postérieurement à 1646. En 1840, c'était l'hôtel de l'EUROPE.

N° 26 - Ancien hôtel de la Commission Intermédiaire des Etats de Bretagne, construit sur un terrain occupé tour à tour par l'hôtel ducal de la MONNAIE appelé en 1418, la VIEILLE MONNAIE, par la maison d'ECOLE et par le premier HOTEL de VILLE.

L'hôtel fut transformé en hôtel d'ARTILLERIE en 1798 et est de ce jour, le Mess des Officiers de la Garnison.



ANCIEN HOTEL DE PINIEUC. 22 RUE DE LA MONNAIE  
d'après LORETTÉ



LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE

## La Cathédrale

La première cathédrale ne fut construite en cet endroit qu'au VI<sup>e</sup> siècle; elle tombait en ruine vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et fut reconstruite en 1180 par l'évêque PHILIPPE; une chronique ancienne veut qu'on ait trouvé à cette époque, sur l'emplacement du chœur de la vieille église, un trésor qui servit à édifier une partie de la nouvelle.

Si le fait est exact, on peut conclure de la découverte de ce trésor, rapprochée de celle de la trousse d'or dans la rue de la MONNAIE, que le principal temple païen de la ville occupait à peu près cet emplacement.

L'église ne fut terminée qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et quelques chapelles y furent ajoutées, jus qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle était en 1756, dans un état de délabrement tel que la démolition en devint nécessaire.

Devant la façade s'étendait un parvis demi-circulaire, une pompe ou réservoir d'eau qui fut supprimé en 1680. L'office canonial fut transféré en 1754 dans la chapelle Saint-YVES (13 rue Saint-YVES) et il y fut maintenu jusqu'à la Révolution.

Un projet de transporter le siège de la Cathédrale dans l'église abbatiale de Saint-MELAINE fut abandonné et les travaux de reconstruction furent repris en 1787.

Lors du rétablissement du culte, l'ancienne église de Saint-MELAINE servit de Cathédrale jusqu'en 1844, date de l'achèvement de l'édifice actuel.

Il convient de citer dans le Trésor de la Cathédrale, une superbe croix processionnelle en argent (monument historique) de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on croit avoir été enlevée à l'église de MELESSE sous la Révolution. Elle fut d'abord déposée aux Archives de la Préfecture puis remise en 1818 à l'Evêque de RENNES qui, n'ayant pu découvrir avec certitude son appartenance, en fit don au Chapitre de la Cathédrale.

La nef actuelle a été construite au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut admirer les 44 colonnes qui l'encerclent, la riche décoration de la voûte, les peintures dues aux peintres LE HENAFF et LANGLOIS, sauf une Sainte-Marguerite, copie d'un tableau de RAPHAEL due à MIGNARD.

Imposante construction dont les deux tours ont été construites entre 1541 et 1704. Avec les cinq étages de granit, qui font une hauteur totale de plus de 40 mètres, la façade apparaît simple et plutôt austère. Cependant, si on veut bien considérer le pareil de colonnes aux ordres variés et la fantaisie qu'apportent le balcon du premier étage et le fronton, on conviendra que cette façade a son côté agréable et ne manque pas de grandeur. Elle est unique en son genre.



L'ANCIENNE MAISON de l'ORATOIRE - Rue du GRIFFON

## Rue du Griffon

Cette rue est citée dès 1357.  
 Ses numéros impairs sont presque entièrement occupés par les bureaux du Service Social de la Ville et l'ancien couvent des filles de la Charité qui occupaient autrefois tout ce côté de rue.  
 En 1643, une "marmite" fut fondée pour le soulagement des pauvres.

On y appela, en 1673, les Sœurs de la Charité qui ne furent jamais expulsées même sous la Révolution. Leur établissement porta jusqu'à 1789 le nom de Charité de la Marmite du Pauvre et est devenu ensuite le GRIFFON.

N° 3 - Ancienne maison prébendale du PETIT-PARIS.  
 Du même côté, on trouvait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison de la CHOUETTE.

N° 2 - Emplacement de l'ancien hôtel de POIX de FOUESNEL datant du XV<sup>e</sup> siècle.

Le palier du second étage possédait un éteignoir en tôle destiné à éteindre les torches que portaient les laquais pour éclairer leurs maîtres dans les rues, la nuit.

N° 8 - Ancien hôtel du TIERCENT en 1780 - emplacement -  
 Au-dessus d'une porte un petit écusson en forme de cartouche qui était aux armes des RUELLAN du TIERCENT  
 « d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or »  
 s'y trouvait





10 RUE des DAMES  
d'après LECOUTURIER

## Rue des Dames

En 1882, lors de l'établissement des égouts, on y a découvert les débris d'un mur gallo-romain.

D'un premier nom : rue Saint-DENIS, elle devint rue des DAMES après le séjour que fit Anne de Bretagne en 1491 et du fait qu'on y avait logé les dames d'honneur à proximité de l'hôtel de la GARDE-ROBE ducale qu'habitait la souveraine.

Elle reçut en 1792, le nom de rue de la RAISON.

Elle reçut en 1792, le nom de rue de la RAISON.

N° 11 - Ancien prieuré de Saint-DENIS qui dépendait de l'abbaye de RILLE à FOUGERES et fondé par un évêque de RENNES au XIII<sup>e</sup> siècle et supprimé en 1728.

N° 13 - Ancien hôtel CHAMPION de CICE, puis de BRILHAC et enfin, de CONIAC. Construit au XVII<sup>e</sup> siècle, la Communauté de Ville le loua en 1676 au prix de 1600 livres pour y loger le Duc de CHAULNES, commandant en chef de Bretagne.

Le général Lazare HOCHÉ l'habita quelque temps.

N° 15 - Ancien hôtel de CONIAC, 1773.

N° 17 - Ancienne maison de FONTAINEBLEAU désignée en 1674 comme une « maison où prend pour enseigne la figure de la FONTAINE-BELLEAU. »

N° 19 - Hôtel de la BELLANGERAIS, de la MOTTE-PIQUET, puis de TALHOUET. Avant l'incendie de 1720, il appartenait au premier nommé. C'est là que naquit en 1720 l'amiral de la MOTTE-PIQUET, petit-fils de Monsieur de la BELLANGERAIS.

N° 2 - Ancien hôtel de la MONNERAIE de BOURGNEUF, 1346.

N° 8 - Ancien hôtel de VAUCLERC, de ROSMADEC ou de MOLAC puis de la HUNAUDAYE au XVII<sup>e</sup> siècle. Son jardin occupait le N° 13.

N° 10 - Ancien hôtel de FRESLON. Il occupe l'emplacement de la maison au VICOMTE qui appartenait au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, à Jean RAGUENEL, sire de MALESTROIT, vicomte de la BELLIERE, maréchal de Bretagne.

N° 12 - Le Trésorier de la Cathédrale, Pierre de BOURGNEUF mort en 1523 - un des grands dignitaires de l'Eglise de RENNES possédait de par sa famille, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un hôtel situé sur l'emplacement de cette maison qui conserve encore quelques vestiges.

Avant que le Parlement fut sédentaire, son Premier Président logea à la Trésorerie pendant le cours de plusieurs sessions.



CHAPELLE SAINT-YVES  
d'après LORETTE

## Rue Le Bouteiller

Elle porte le nom d'un prêtre du diocèse de TREGUIER, Eudon LE BOUTEILLER, qui fonda au XIV<sup>e</sup> siècle dans son manoir à l'Est de la rue, une Maison-Dieu qui devint plus tard l'hôpital Saint-YVES.

On la nommait autrefois rue du PORT-Saint-YVES, à cause d'un port supprimé par la construction des quais.

La PORTE ANVIÈRE, dépendant de la première enceinte, s'ouvrait vers le Sud de la rue, sur l'emplacement du port.

Le côté Est de la rue était bordé, avant la démolition de l'hôpital Saint-YVES, par un grand bâtiment destiné aux malades hommes et par la chapelle qui existe encore mais est occupée par une quincaillerie en gros.

A Saint-YVES, il y avait aussi une Chambre des Marchands.

A l'Ouest de la rue, se voyait le cimetière Saint-YVES.  
N<sup>o</sup> 3 - Chapelle d'ECCE-HOMO, construite en 1661 en exécution du testament de Zacharie HUREL de la CROIX.



TOUR D'APIGNE et PONT de l'ISLE  
d'après LORETTE

## Rue St Yves

Cette rue mentionnée dès 1455, doit son nom à l'hôpital Saint-YVES dont les dépendances finirent par en occuper presque tout le côté Sud.

Pendant la Révolution, on l'appela rue des SANS-CULOTTES.  
N°1 - Ancien hôtel Thierry de BOISORCANT occupé plus tard par le couvent des Calvairiennes.

A côté, l'ancien hôtel de la PREVALAYE possédé en 1455 par Pierre de BEAUCE.

Au Sud de cet hôtel, on trouvait la chapelle de BEAUMONT qu'une allée reliait à la rue.

Sur l'emplacement des arrières de l'actuelle Banque de Bretagne, se situait la chapelle Saint-EXUPERE.

Les N°s 5 et 7 ont été construits en 1711 sur l'emplacement des anciens hôtels d'ANJOU et de Saint-PERN du LIGOUYER pour servir de maison conventuelle aux Religieuses de Saint-YVES.

L'hôtel d'ANJOU fut vendu aux Sœurs en 1655 par PEPIN de SEVIGNE ainsi que l'hôtel du LIGOUYER, en 1668 et 1680.

Le contrat de vente porte la clause suivante :  
« En cas que le devant de ladite maison soit rebasty ou qu'il demeure en l'estat qu'il est, les deux écussons des armes dudit Seigneur de LIGOUYER qui y sont à présent en pierre y demeureront à perpétuité placés sur le devant d'icelle vers la rue en l'endroit de l'emplacement, sans qu'on puisse mettre en place autres écussons au-dessus de celui de Sa Majesté »

N°13 - Chapelle Saint-YVES datant de 1494.  
Les vitraux renfermaient des armoiries entre autres celles de Bretagne et des familles LE DUC, du ROUVRE et du LIEPVRE.

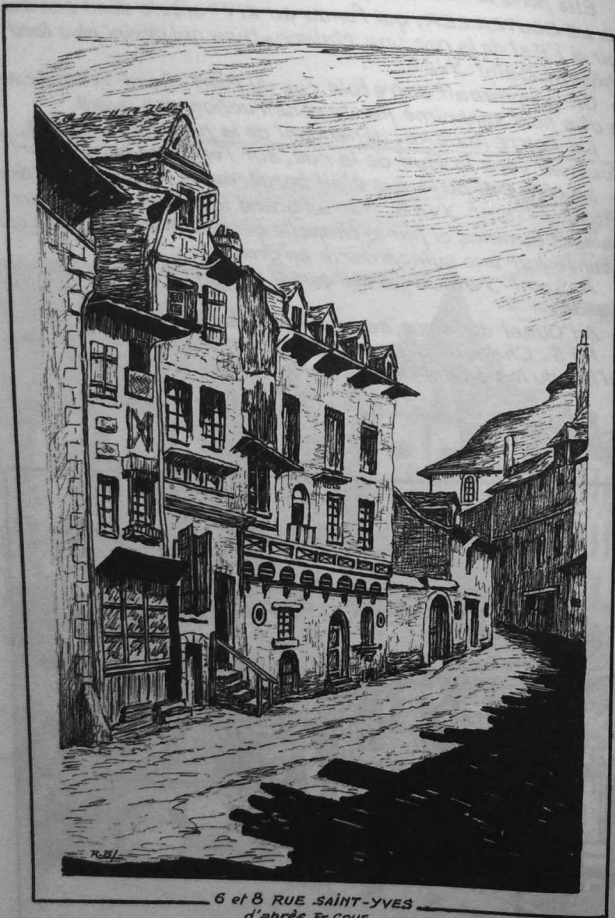
On avait conservé dans la chapelle jusqu'à la Révolution, le cœur du duc de CHAULNES, enfermé dans un cœur de plomb.

En Octobre 1673, en exécution du testament de Judith CHEHU, dame douairière du BOSCHET, fut fait un marché avec le sieur François GILLET « maître-menuisier, architecte et sculpteur, entrepreneur des décorations du Palais » pour le cadre d'un tableau destiné au maître-autel. Celui-ci devait avoir douze pieds de hauteur sur neuf pieds, cinq pouces de largeur. Il figurait une « grande doucine droite » et une baguette ronde avec un ruban doré tournant autour; des feuillages dorés étaient sculptés aux coins et au sommet. »

La chapelle Saint-YVES servit quelquefois de lieu de réunions aux grandes assemblées des bourgeois de RENNES.

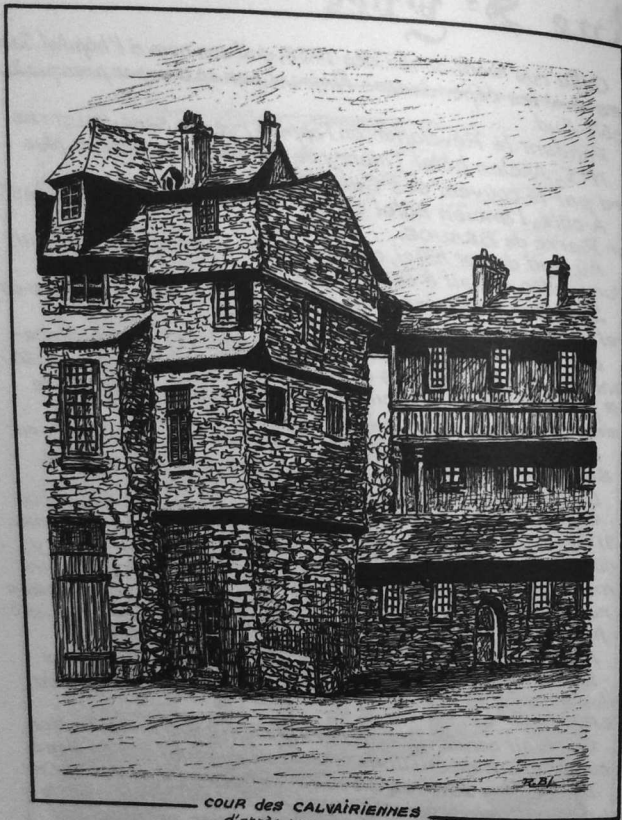
Sous elle, existaient des caves louées aux particuliers.  
Du côté Nord de la rue, on trouvait des sorties d'écuries et de remises de la rue du CHAPITRE, la maison du PETIT-CUCE et la maison Saint-PERN ou hôtel de COHAN.

N°6 - Cette maison dont l'escalier est à vis et en bois avec sculptures Renaissance, appartenait en 1721 à M. de la MASSUE.



6 et 8 RUE SAINT-YVES  
d'après Fr. COUE





COUR des CALVAIRIENNES  
d'après LECOUTURIER

suite rue Saint-YVES :

N° 8 - Maison très étroite à deux étages, surmontée d'un pignon s'élevant en coupant le toit. Date du XVI<sup>e</sup> siècle.

N° 14 - Ancien hôtel de LANJAMET de MINIAC, puis du BOIS de la MOTTE, du XVIII<sup>e</sup> siècle, ayant appartenu en 1674 aux de VAUCOULEURS de LANJAMET qui le vendirent pour 12.000 livres aux de TALHOUET en 1706; les de CAHIDEUC, marquis du Bois de la MOTTE, l'achetèrent en 1720 et le vendirent en 1752 pour 22.000 livres à Charles-Auguste-François-Annibal MOREL, marquis de la MOTTE.

## Place du Calvaire

Il existait en cet endroit dès 1037, un marché qui devint au XIII<sup>e</sup> siècle, le marché aux bêtes vives qui s'était tenu jusqu'à ce moment, en dehors de l'enceinte de la ville, entre la BAUDRAIRIE et l'église Saint-GEORGES, où l'on trouve en 1288 l'afféagement à un habitant rennais, GODEFROY de Saint-Laurent, d'un emplacement situé hors des murs.

Cet afféagement porte à croire que le marché avait été de suite sur la place du CALVAIRE qui reçut alors le nom de la place du MARCHE à L'AVOIR, qualité déjà de vieux au registre de la Réformation en 1455.

La place devint plus tard, place des PORCHES, puis au XVI<sup>e</sup> siècle, place de la GRANDE POMPE après l'installation de la pompe publique, la plus importante de la ville.

Elle reçut au XVII<sup>e</sup> siècle le nom de place du CALVAIRE à cause de l'installation des Religieuses Calvairiennes.

On en fit en 1792, la place de la Révolution. C'est sur cette place, qu'une grande partie de la garnison de RENNES fit cause commune solennellement avec la jeunesse de la ville en Juillet 1789.

La pompe appelée POMPE du CARTAGE, fut établie en 1510 à l'Ouest et sur le point culminant de la place.

Avant l'incendie de 1720, la place était bordée de maisons à porches qui se nommaient au XVI<sup>e</sup> siècle: les hôtelleries de Sainte-CATHERINE, de Sainte-BARBE et maison de la HOLLANDE, puis l'hôtel PICQUET de MONTREUIL.

N° 2 - Ancien couvent des CALVAIRIENNES.

Les Religieuses du Calvaire avaient établi à RENNES en 1657, une maison de santé dans l'hôtel d'ESPINAY (19 rue des DAMES).

En 1671, CALLIOPE d'ARGENTRE, veuve d'Henry de BOURG-NEUF, marquis de CUCE, Premier Président du Parlement de Bretagne, leur fit don de son hôtel de CUCE, sur la place de la GRANDE-POMPE, pour y établir un monastère possédant une cour, un jardin et une chapelle.

Le jardin renfermait un bassin avec jet d'eau et une statue en marbre blanc et pierre de TAILLEBOURG. Une basse-cour avait une issue sur la rue des JUIFS, «*advis les moulins de la POISSONNERIE.*»

La première pierre de la chapelle nouvelle fut posée en 1678. Sous la Révolution, la chapelle servit à la célébration des fêtes décadaires.

Confisqué et vendu en 1792, c'est l'immeuble du cinéma OMNIA-PATHE qui devait être bâti sur l'emplacement du couvent.

Détruit par un incendie dans les premières années 1930, cet immeuble reconstruit est celui du cinéma Le ROYAL.





LE CARTAGE en 1844

## Rue du Cartage

L'origine de ce nom provient d'un très ancien marché appelé CARTAGE ou QUARTAGE où les ducs de Bretagne prélevaient le quart des droits perçus sur les bestiaux vivants qui y étaient exposés en vente.

En 1484, le duc FRANÇOIS II créa le marché de vente du sel, du gruau, des cuirs, des laines, du beurre, du suif, des graisses.

On y établit en 1589, un magasin de blés et de farines.

Cette halle se trouvait vers le N°2. On y plaça aussi en 1484 le poids public appelé poids au duc, puis poids au roi.

Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, on y fonda des pièces d'artillerie.

Elle fut affectée enfin en 1585 au Contrôleur de l'artillerie pour recevoir « l'attirail du canon de la Ville » et sauta en 1612 avec 27 barils de poudre qui y étaient déposés.

La rue fut dévastée en 1740 par un incendie.

Nos 3 et 5. Ils sont du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et étaient des dépendances du couvent des calvairiennes.

N°2. Ancien hôtel LE VAYER de CLAYES, puis de LA BOURDONNAYE de LIRE, 1724.

N°4. Hôtel DROUET de MONTGERMONT reconstruit après l'incendie de 1720.

Le reste du terrain était « une place inutile, pleine d'immundices et d'infections, servant de retraite aux coureurs et voleurs de nuit. »

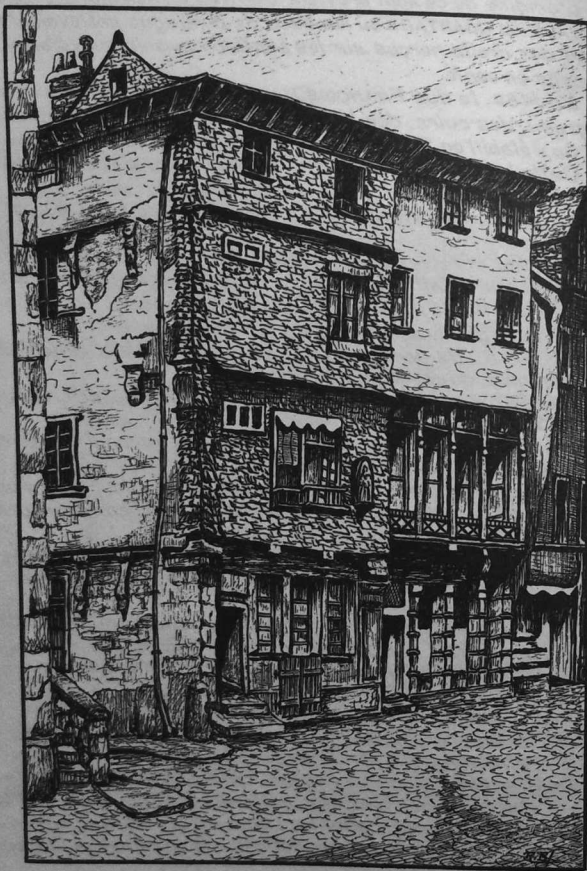
Le Roi donna en 1633 au Président LE VAYER de CLAYES, ce terrain et la rue actuelle fut percée en partie sur son emplacement.

Au bas de l'escalier du CARTAGE, sur un chantier de démolition sur les Nos 8 et 10 quai DUGUAY-TROUIN, on a mis à jour à l'été 1968, un quai et une poterne qui étaient les bases de l'ancienne enceinte gallo-romaine.

Des inscriptions latines nous ont appris que TITUS FLAVIUS POSTUMINUS, prêtre de ROME et d'AUGUSTE, était premier magistrat de notre cité.

Déjà, en établissant les fondations de la Banque de Bretagne et des Nouvelles Galeries, cette muraille qui ceinturait la capitale des Riedones, CONDATE (RENNES), construite au confluent de l'Ille et de la Vilaine, fut détruite sur toute la largeur des immeubles.

Ceci permit de découvrir un nombre assez important de colonnes antiques provenant d'un édifice détruit, le TEMPLE de MARS MULLO, et utilisées à la hâte, comme soubassement de l'ouvrage à l'époque des invasions barbares vers 275 qui finirent par détruire CONDATE.



N° 22 RUE du CHAPITRE

## Rue du Chapitre

Cette rue, citée dès 1388, s'appelait autrefois rue du FOUR au-CHAPITRE, du nom du four qui appartenait au Chapitre de la Cathédrale.

En 1792, elle devint rue de l'UNION.

N° 1. Emplacement de l'hôtel de TALHOUET-BONAMOUR détruit lors de l'incendie de 1720.

N° 3. C'est la première maison de ce côté qui ait été épargnée par l'incendie. Elle fut vendue en 1683 par le Président LE MENEUST de BREQUIGNY aux de PLESSIX de GRENEGAN. Elle semble s'être appelée auparavant hôtel du FAUQUET et en 1646, hôtel de VILLAUDON.

N° 5. Hôtel de l'ESCU de RUNEFAUT qui passa par alliance vers 1725 aux de POULPIQUET sur lesquels il fut saisi nationalement pendant la Révolution. Les remises et écuries se trouvaient du côté de la rue Saint-YVES.

Après l'incendie de 1720, le Président de RUNEFAUT déclara que «le feu ayant gagné les maisons voisines de la sienne, il distribua des sommes très considérables pour arrêter le feu, à quoy il réussit, et qu'à la connaissance du public il empêcha l'embrasement du reste de la rue du FOUR au-CHAPITRE, ce qui luy a coûté avec les meubles perdus, la somme de six mil livres.»

Aujourd'hui, restaurant de l'ESCU de RENFAO, nom déformé.

N° 13. Il remplace l'ancienne maison du PETIT-Saint-MELAIN que les Bénédictins de Saint-Melaine avaient achetée à Guillaume MORIN et à Michelle BOURGEOIS le 4 Mai 1356. Ils s'y réfugièrent pendant le siège de RENNES par les Anglais, ne se sentant plus à l'abri dans leur abbaye extra-muros.

N° 19. Cette maison était, en 1721, propriété de Monsieur de la BOURDONNAYE de BLOSSAC, Conseiller au Parlement.

N° 6. Hôtel de BLOSSAC, belle construction élevée en 1730, par les de la BOURDONNAYE de BLOSSAC. Il fut loué par la Communauté de Ville pour servir de logement aux Commandants en Chef de Province de 1732 à 1789.

C'est là que naquit en 1816, le romancier Paul FEVAL.

L'hôtel possédait une chapelle au premier étage.

Le grand portail d'entrée comprenait à l'Ouest du côté cour, le logement du concierge et une remise à chaises et à l'Est, une infirmerie pour les domestiques qui avaient trois chambres au-dessus. La cour renfermait des écuries pour 22 chevaux, une sellerie à côté et chambres de cocher au-dessus.

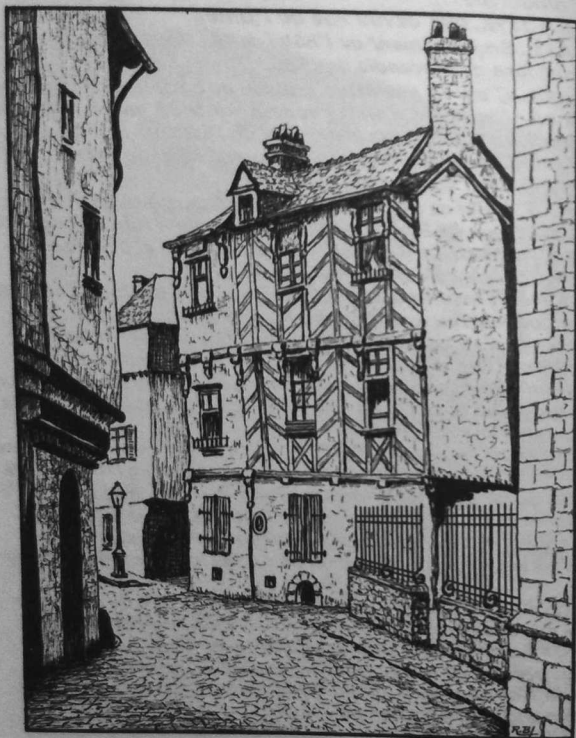
N° 8. Ancien hôtel de BRIE ou du Bois de la MOTTE, 1630.

N° 12. Emplacement de la chapelle du PETIT Saint-MELAIN, 1266.

N° 16. Ancien emplacement du FOUR au CHAPITRE.

N° 22. Cette maison appartenait en 1721 au sieur du TERTRE.

En 1726, on voyait aussi dans la rue, l'hôtellerie de la LEVRETTE, le LOGIS Saint-JACQUES, l'auberge de la PETITE-SOURIS.



RUE DE LA PSALETTE

## Rue de la Psalette

Cette rue fort ancienne doit son nom à une maison que le Chapitre de la Cathédrale avait acquis en 1476 pour y loger et instruire sa psalette, c'est-à-dire ses enfants de chœur.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les enfants de chœur du Chapitre jouissaient de temps immémorial, d'un singulier privilège : la veille de la fête des Saints-INNOCENTS, les curiaux - comme on les appelait - élisaient l'un des leurs, évêque des INNOCENTS. Ils procédaient dans l'église même à des cérémonies burlesques, occupant les stales des chanoines; puis l'élu, mitre en tête, donnait sa bénédiction après avoir reçu du Chapitre, une paire de gants comme redevance.

Le lendemain, le cortège se rendait au Prieuré de VAUX, à 5 km. de RENNES sur la route de FOUCHERES (1) où il recevait un mouton, puis au Prieuré de Saint-CYR (49 rue PAPU) où on lui remettait quatre chapons (2).

Cette singulière tolérance devint peu à peu un véritable droit; en effet, le prieur de Saint-CYR ayant refusé sa redevance en 1381, fut poursuivi judiciairement et contraint de l'acquiescer.

Les curiaux obtinrent même en 1401, contre le prieur de VAUX, des lettres patentes confirmant leur droit et condamnant le prieur à payer le « devoir accoutumé ».

Ces curieuses cérémonies tombèrent en désuétude en 1562.

La psalette de Saint-MALO jouissait des mêmes droits. N<sup>o</sup> 1 - Maison du COIN, 1609. Elle s'est aussi appelée hôtel LE GONIDEC.

Les autres maisons appartenaient également au Chapitre et remontent comme les précédentes, au XVII<sup>e</sup> siècle.

N<sup>o</sup> 8 - Ancienne maison de la PSALETTE.

N<sup>o</sup> 14 - Maison de la PROVOTE habitée en 1531 par les provôts et receveurs généraux du Chapitre.

(1) Existe aujourd'hui, même lieu, le château de VAUX.  
(2) Poulets engraisés. Croûtes de pain frottées d'ail.





MAISON dite Du GUESCLIN

## Rue St Guillaume

C'est l'ancienne chapelle érigée au XIII<sup>e</sup> siècle et détruite au XVI<sup>e</sup> siècle qui a donné le nom à cette rue. Elle touchait le N°3 de cette artère qui fut appelée au XVIII<sup>e</sup> siècle, rue de l'ÉVÊCHE et plus anciennement rue de la MEGISSERIE.

N°3. Curieuse maison en bois du XVI<sup>e</sup> siècle attribuée à tort comme Maison Du GUESCLIN étant postérieure de deux siècles environ à l'époque de l'illustre connétable.

En réalité, cette maison est double et servait de demeure à deux chapelains de la Cathédrale, celui de Saint-MICHEL et celui de Saint-SEBASTIEN.

La première avait été acquise du sieur d'ESPINAY en échange d'un logis de la rue des DAMES, la seconde était parfois appelée Maison du GRAND SEBASTIEN.

Les deux maisons réunies comprennent un rez-de-chaussée et trois étages.

Aujourd'hui, existent un restaurant et une crêperie.

Entre les N°3 et 5, se trouve l'emplacement de l'ancienne glacière de l'Évêché.

N°2. Ancien hôtel de MONTMORON, huis de CINTRE.

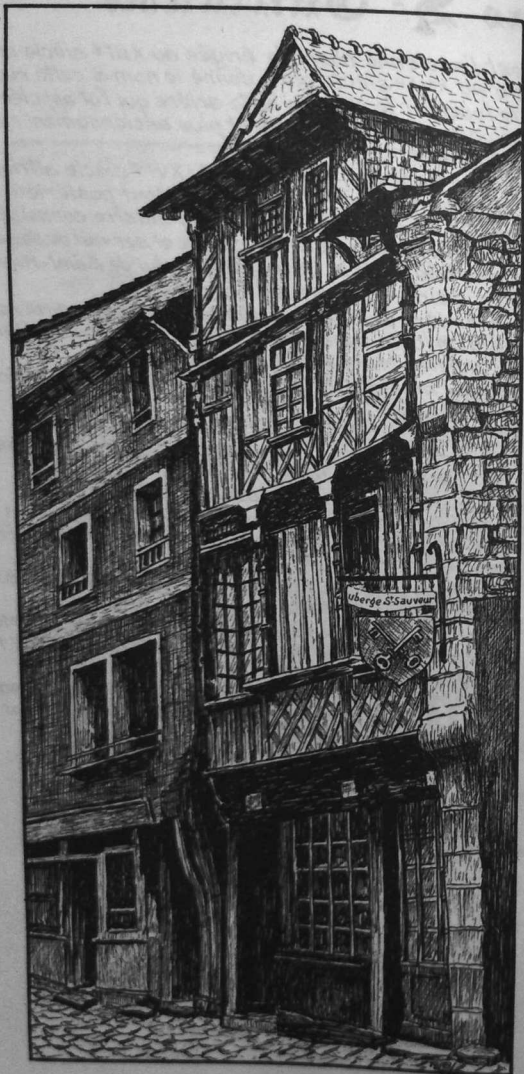
Sur son emplacement s'élevait en 1455, une maison appartenant à Jean DEUST du chef de sa femme, héritière de Mahé LEVEQUE.

En 1557, on l'appelait maison du MOLANT et en 1658 et 1621, hôtel HARPIN de MARIGNY.

L'hôtel fut acheté en 1621 par les de SEVIGNE de MONTMORON qui le céderent en 1711 à Demoiselle de LESCOUET pour 6.000 livres.

Reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle, il portait en 1726, le nom d'hôtel de CINTRE et fut saisi nationalement pendant la Révolution.





## Axe Saint-Sauveur

Cette rue, citée dès 1352, tire son nom de l'église qui la borde.

La maison du PETIT FONTENAY se trouvait dans la cour actuelle de l'hôtel de BLOSSAC.

Près d'elle, étaient deux maisons habitées par « le recteur, les vicaires et les autres prêtres officiers de Saint-Sauveur », avant l'incendie de 1720.

N° 3 - Ancien hôtel de PARIGNY, puis de MONTALEMBERT et VISDELOU de la VILLE-THEARD, construit en 1557.

La gracieuse Guillemette de ROSNYVINEN de PIRE, dont le portrait peint par VAN LOO, figure au Musée de RENNES, y habita.\*

Cet hôtel fut saisi nationalement sur les derniers propriétaires durant la Révolution.

N° 5 - Cette maison portait au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom d'hôtel du Saint-ESPRIT ou maison des CHEVALIERS du Saint-ESPRIT.

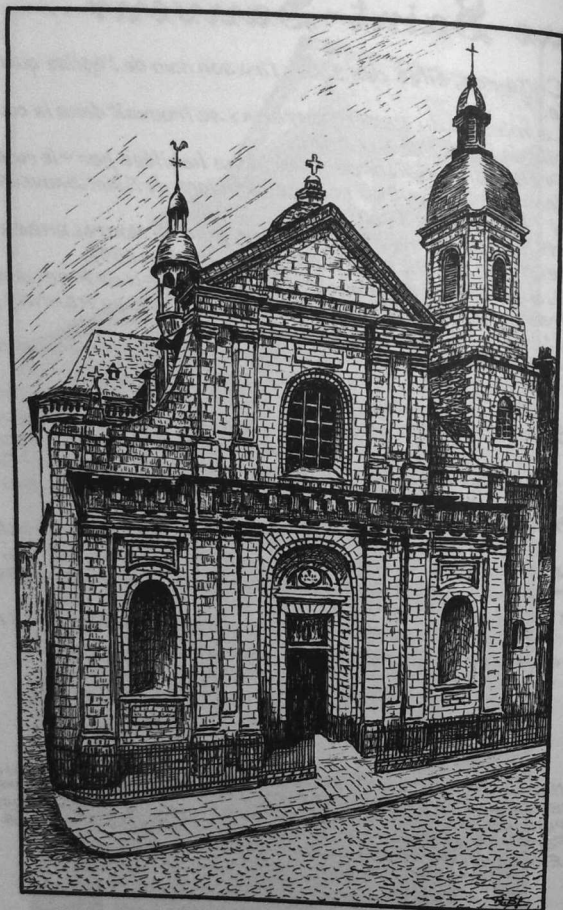
Elle est citée en 1459 et fut vendue par la sous-diacreterie de la Cathédrale à Suzanne PESCHARD, dame de CASTELAN qui la céda en 1690 aux VISDELOU de BIENASSIS qui la possédaient encore en 1721.

Vers l'Est de cette dernière, se trouve une construction plus récente de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qui, après avoir appartenu aux de LOURME, passait en 1674 aux de TALHOÛET de KERAVEON.

N° 6 - Maison du XV<sup>e</sup> siècle, restaurée en 1968, dont le rez-de-chaussée est occupé par une auberge.

\* Née en 1746, Innocente-Prudence-Guillemette de ROSNYVINEN de PIRE était la fille de Guillaume-Marie-Joseph-Joachim de ROSNYVINEN de PIRE, marquis de Piré, comte de Maure, baron de Lohéac, avocat au Parlement de Bretagne et de Louise de VISDELOU de BIENASSIS. Elle devait décéder le 4 Juin 1824 à RENNES.

← Le dessin de la page précédente, représente le N° 6 de la rue.



BASILIQUE Saint-SAUVEUR

Le maître-autel datant de 1768, exécuté sur les plans d'Albéric GRAAPENBERGER, le buffet d'orgues provenant de l'abbaye St GEORGES et construit en 1653 par MONGENDRE du MANS, la chaire en fer forgé et la grille des fonts, faites en 1770 par Jean GUIBERT, ont été classés monuments historiques.

## basilique St Sauveur

Construite sur le GRAND BOUT de COHUE, devenu lors de la Révolution place de la LIBERTE puis St SAUVEUR, sa première mention connue se trouve dans une charte de la fin du XII<sup>e</sup> siècle; elle fut donnée en 1230 par le Chapitre de la Cathédrale à l'abbaye de St GEORGES. Après avoir été une "fillette" de TOUSSAINTS, elle fut érigée en paroisse en 1667; des fonts y furent établis en 1424.

L'église primitive avait été agrandie à différentes reprises au XV<sup>e</sup> siècle. Son pignon Est fut reconstruit et percé en 1436 d'une grande fenêtre avec écusson parti de France et de Bretagne.

Une lanterne de pierre avait été construite en 1418 en dehors du pignon, du côté de la rue de la MITERIE (rue de MONTFORT) pour recevoir une lampe qui y brûlait nuit et jour en l'honneur d'un miracle cité plus bas.

Un compte de fabriciens de 1418 apprend l'existence de cette lanterne qui a cessé d'être allumée en 1621, à cause des «coureurs de nuit» qui en cassaient les vitres, mais n'a été supprimée qu'en 1720, lors de la reconstruction de l'église. Le maître-autel fut refait en 1629.

La partie Ouest s'écroula en 1682 en écrasant les orgues, le culte paroissial fut alors transféré dans la chapelle St JAMES (8 Rue CHATEAURENAULT) et une église nouvelle fut commencée en 1703. Les frais de construction furent en partie couverts par une loterie. En 1792, ce fut le Temple de la Raison.

Le collatéral Nord possède un tableau votif signé LEROY et figurant la protection accordée par la Vierge au quartier des LICES et la rue St MICHEL, pendant l'incendie de 1720. Dans la chapelle de ce collatéral se tient une statue de Notre-Dame des Miracles et des Vertus, très vénérée.

D'après une tradition ancienne, l'église aurait été le théâtre d'un miracle en 1357, pendant la guerre de succession de Bretagne, entre Charles de BLOIS et Jean de MONTFORT.

Les Anglais qui assiégeaient la ville et se trouvaient sous les murs du côté de la place St MICHEL actuelle, tentaient de s'emparer de la cité par surprise et pratiquaient une galerie aboutissant près du puits dans l'église. Tout à coup les cloches se mirent à sonner d'elles-mêmes, les cierges de l'autel de la Vierge s'allumèrent et la statue étendit sa main vers le point menacé. La population se précipita dans l'église et le chevalier Bertrand de Saint-PERN, capitaine de RENNES, fit creuser une contre-galerie, grâce à laquelle on put détruire l'ouvrage des assaillants.

L'historien GUILLOTIN de CORSON est assez prudent lui-même quant à l'authenticité de ce miracle. C'est le Pape BENOIT XV qui érigea St SAUVEUR en basilique mineure.

## Rue de Montfort

Elle tire son nom du duc Jean IV de MONTFORT et fut appelée en 1792, rue de la REVOLUTION. Elle a remplacé, après l'incendie de 1720, l'ancienne rue de la MITERIE, qui existait dès le XIII<sup>e</sup> siècle derrière ses maisons Ouest.

N°1. Maison CORMIER des FOSSES. Construite en 1724, elle logea la Commission Intermédiaire des Etats de Bretagne de 1735 à 1761. Elle passa par alliance aux HAMEL de la BOTHELIERE, qui l'avaient en 1772.

N°3. Emplacement de la maison noble et de la chapelle du DESIRE, avec fuie et jardin.

La maison du DESIRE qui touchait l'IMAGE S<sup>te</sup> BARBE, s'appela aussi au XVII<sup>e</sup> siècle, maison de la MANDARDIERE ou de la VILLASCELIN. Cette maison et sa chapelle sont citées dès 1346.

N°4. Ancien hôtel du PLESSIS de GRENEGAN, édifié après l'incendie de 1720.

## Rue Beaumanoir

Cette rue rappelle vraisemblablement le souvenir d'un héros du Combat des Trente, Jehan de BEAUMANOIR; il ne serait pas impossible cependant qu'elle eut reçu ce nom en l'honneur de l'un des membres de la branche de BEAUMANOIR de LAVARDIN, qui a fourni deux lieutenants généraux en Bretagne et un évêque de RENNES à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Elle fut appelée en 1792, rue des JEUNES RENNAIS. Depuis l'incendie, elle remplace la rue de la VIEILLE-LAITERIE qui descendait vers le Sud-Est en passant par la cour du N°1, pour déboucher dans la rue de ROHAN actuelle.

La rue TRISTIN s'embranchait sur la rue de la VIEILLE-LAITERIE entre les N°s 4 et 6. Au carrefour Est de la rue passait la rue NEUVE.

La porte BAUDRIERE, dépendant de la première enceinte, se trouvait dans la cour du N°1; on l'appela également GRANDE-PORTE ou PORTE du MARCHÉ.

A côté d'elle et au XV<sup>e</sup> siècle, on voyait le logis Saint-HONORE et la maison du LOGIS NOTRE-DAME au Sud-Est.

Entre les N°s 1 et 3, un portail donnait accès à une ruelle qui conduisait à l'hôtel de la FOREST d'ARMAILLE.

Cet hôtel construit d'après une tradition par Pierre LANDAIS au XV<sup>e</sup> siècle, était situé dans la cour du N°1 de la rue de ROHAN.

Il donna asile à de nombreux prêtres pendant la Révolution. Une seconde entrée aboutissait à la rue du CARTAGE.

## Place de la Mairie

Elle existe seulement depuis l'incendie de 1720.

La place située devant l'Hôtel de Ville était la plus basse. Appelée place NEUVE en 1720, puis place ROYALE, elle fut nommée en 1789 place d'ARMES, puis place LE CHAPELIER en l'honneur du Député de RENNES élu à l'Assemblée Nationale.

En 1792, elle devint place MARAT, puis place NAPOLEON sous l'empire en 1807, enfin peu après 1830: place de la MAIRIE ou de l'Hôtel de Ville.

La place qui s'étend devant le Théâtre construit en 1832 - plus élevée que la première, avait été remblayée avec les décombres de l'incendie de 1720.

On l'appela d'abord place FLESSSELLES, puis en 1792 place du PEUPLE, place aux ARBRES à cause des tilleuls qui y étaient plantés dès 1783 et jusqu'en 1830; elle devint place du THEATRE en 1832.

Au début de la Terreur, la guillotine fut dressée pendant quelque temps au bas de l'Hôtel de Ville, puis elle fut transportée, sur la demande du Maire LEPERDIT, au bas de la place du PALAIS.

L'emplacement de la place était traversé par la rue de la FANNERIE qui se dirigeait de la rue d'ORLEANS vers la rotonde du théâtre pour rejoindre la rue Saint-GEORGES.

La rue NEUVE passait sous l'Hôtel de Ville. La rue de la FANNERIE, plus anciennement nommée rue de la PANASCHERIE, possédait plusieurs notables maisons: l'hôtellerie du POT d'ETAIRN 1580, située sous la rotonde du théâtre ainsi que celle du CERC-VOLANT appelée en 1695, hôtellerie du GRAND-LOUIS; l'hôtellerie franche du GRIFFON, citée en 1580; l'hôtellerie de la BANNIERE de BRETAGNE citée en 1593, mais construite en 1567 sur l'emplacement du théâtre actuel; l'hôtel de LERAT et la maison du FOUR-au-Duc, 1550.

Côté Ouest de la rue de la FANNERIE, se trouvaient dès 1660, la maison du LOUP-BOTTE, l'hôtel de MONTBAROT. Ce dernier, construit vers 1684 par Pierre MAREC, seigneur de MONTBAROT, capitaine-gouverneur de RENNES, fut vendu en 1604 à la Communauté de Ville qui y tint quelque temps ses séances et l'affecta ensuite au logement des capitaines-gouverneurs, puis des lieutenants-généraux: le maréchal de BRISSAC, le maréchal de la MEILLERAYE, le duc de CHAULNES, le marquis de BEAUMANOIR de LAVARDIN, le maréchal de CHATEAURENAULT et le maréchal de MONTESQUIOU.

Il fut démoli en 1757 et ses matériaux servirent à la reconstruction du Pont Saint-MARTIN.





L'HOTEL de VILLE et le THEATRE au premier plan.

## Hôtel de Ville

Après la destruction du beffroi dans l'incendie de 1720, la Communauté de Ville s'occupa d'en élever un nouveau.

On décida, sur les plans de l'architecte GABRIEL, à réunir dans un seul bâtiment l'Hôtel de Ville, situé alors à l'hôtel de l'ARTILLERIE (26 rue de la MONNAIE), le Présidial (incendié au CHAMP-JACQUET) et la Tour de l'Horloge (rue CHATEAURENAULT).

On construisit alors le bel édifice d'aujourd'hui dont la construction débuta en 1734 pour s'achever en 1743.

L'HOTEL de VILLE en occupa l'aile Sud, le BEFFROI la partie centrale, le PRESIDIAL l'aile Nord.

Le troisième ordre de la tour renferme les trois cloches de la ville. La principale a été fondue en 1731 dans l'enclos de l'abbaye de Saint-MELAINE et placée dans le beffroi en 1745 seulement.

Il fallut plusieurs jours pour la transporter sur des rouleaux et pour la monter dans la tour: le 15 Mars, on la conduisit devant l'hôtel de MARBŒUF (1 rue de FOUGERES), le 16 jusqu'à la rue ROYALE (rue NATIONALE) et le 17, sur la place de l'HOTEL de VILLE; le 19, on l'éleva à mi-hauteur et elle ne prit place dans le beffroi que le 26.

La chapelle occupait le premier étage de la tour de l'HORLOGE. A l'origine, on avait projeté d'établir au-dessus, un réservoir d'eau pour alimenter une fontaine jaillissante.

Les autres pièces du premier étage étaient affectées au Maire au XVIII<sup>e</sup> siècle; plusieurs d'entre elles avaient même été usurpées par lui. Au lieu de les habiter, le Maire les louait au Sénéchal de RENNES. Celui-ci prétendit bientôt qu'il y avait autant de droits que le Maire et refusa le paiement de son loyer. La Communauté de Ville, pour les déparager, offrit alors en 1766 ce logement au Président de la Noblesse des Etats qui l'accepta. Elle espérait rentrer en possession de ses appartements, mais dès la tenue suivante, elle s'aperçut de son erreur car le Président de la Noblesse les demanda de nouveau sans attendre cette fois qu'ils lui fussent offerts.

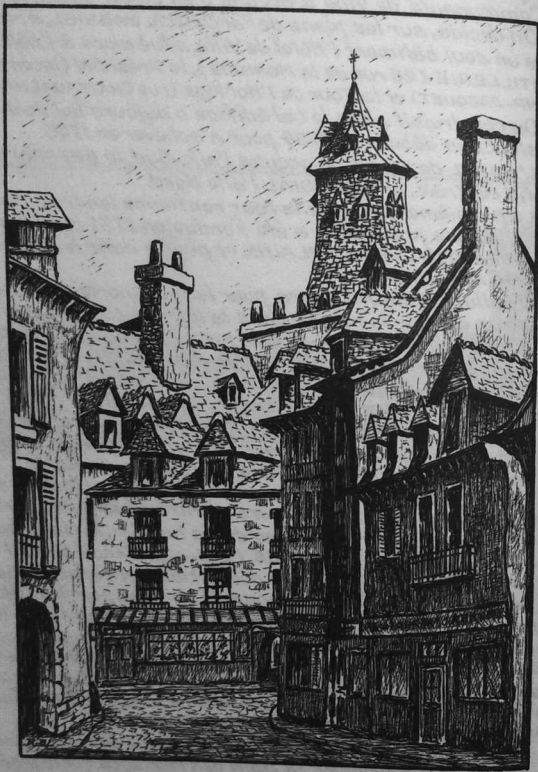
Le PANTHEON servait de logement à un libraire-imprimeur. Pendant la Révolution, la Salle des Mariages fut transformée en magasin d'huile et de dépôt de reverbères et en 1816, on Ecole de Dessin.

Le bureau de l'Etat Civil était un atelier d'imprimeur. Une petite pièce touchant le beffroi et s'éclairant sur la rue de l'HORLOGE, servait à l'interrogatoire des prisonniers.

Un logement de concierge se trouvait à l'angle des rues de l'HORLOGE-HERMINE.

Plus près de nous, un monument de Jean BOUCHER qui représentait l'union de la Bretagne à la France et occupait la niche centrale, fut détruit dans un attentat autonomiste le 7 Août 1932.





RUE BAUDRAIRIE

## Rue Baudrairie

Cette rue très ancienne a emprunté son nom aux « boudroyeurs », marchands de cuir et ouvriers en cuir qui l'habitaient. Le carrefour actuel, côté rue Jean JAURES, fut appelé en 1769, place DURAS, en l'honneur de Monsieur de DURFORT, duc de DURAS, Commandant en Chef de Bretagne; on pouvait y voir un puits public.

N° 1. Hôtel de LYS. Il fut construit après l'incendie de 1720 par Monsieur Gaspard de LORME, ancien fermier général des Etats de Bretagne.

Cet hôtel appelé aussi hôtel FABRONY ou de la GAROULAIS, fut saisi bien national sous la Révolution sur les FABRONY. En 1787, il était passé pour partie par alliance aux LE GAL de MENORAY.

N° 5. C'était, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, le principal accès du JEU de PAUME du PIGEON qui s'étendait sous le N° 8 de la rue COETQUEN. HENRI IV y joua lors de son passage à RENNES, le 13 Mai 1598.

Il servit de salle de spectacle de 1693 à 1720. On le transforma provisoirement en halle à la viande de 1721 à 1733, puis après la construction d'une nouvelle halle près du quai LAMARTINE.

Ensuite, on y trouvait durant quelques années, le manège de l'Académie Royale d'Équitation et redevint une salle de spectacle jusqu'en 1785 où il fut partiellement démolí par le percement de la rue COETQUEN.

Il ne disparut complètement qu'en 1789. A l'Ouest du JEU de PAUME, se voyait l'hôtel SALIOU du CHEF du BOIS appartenant en 1720, au comte ROGIER de CREVY.

N° 2. Ancien hôtel FOURNIER, en 1756 et 1788. Il fut saisi nationalement sous la Révolution, sur les FOURNIER de la CHATAIGNERAIE.

En 1604, on trouvait du même côté de la rue la maison des TRUIES qui FILENT, au N° 14 la maison de l'IMAGE Saint-ARMEL qui fut détruite par un incendie avant 1681 et celle de l'IMAGE Saint-BARTHELEMY en 1700.

On pouvait y voir aussi : les maisons de la TOUR MORIN en 1782, de l'IMAGE Saint-SEBASTIEN, de la CROIX-VERTE et de la FEMME SANS TETE ou de la DETOURBE.

## Rue d'Orléans

Elle fut ouverte en 1605 sous le nom de rue NEUVE pour établir une communication entre la ville haute et la ville basse au moyen du PONT NEUF qui se trouvait au centre des jardins du Palais du Commerce où siégeait la statue de LE BASTARD, ancien Maire de RENNES décédé en 1892.

La rue se prolongeait jusqu'à ce pont.

Détruite en partie par l'incendie de 1720, elle fut reconstruite en 1726 et nommée rue d'ORLEANS, en l'honneur du fils du Régent.

La Révolution l'appela rue SIMONNEAU, du nom du Maire d'ETAMPES tué dans une émeute en 1792.

L'Empire en fit la rue d'AUSTERLITZ.

La partie Nord de la rue actuelle jusqu'à la rue BAUDRAIRIE, faisait partie avant l'incendie de 1720, de la rue de la FANNERIE; l'entrée de la rue était tellement étroite à cet endroit jusqu'en 1709 « qu'à peine une charrette de foin y pouvait passer ».

La partie Sud de la rue avait été préservée de l'incendie; ses maisons d'angle devant le PONT-NEUF étaient à l'Est l'hôtel de FOUESNEL de POIX et à l'Ouest, l'hôtel de ROSMADEC de MOLAC.

N°1. Emplacement des anciennes Halles.

Entre les N°s 3 et 5, commençait la rue de la HAUTE-BAUDRAIRIE, ancien faubourg de la BAUDRAIRIE cité dès 1360 et qui semble même marquer l'emplacement de la voie romaine d'ANGERS. Cette rue supprimée après l'incendie de 1720, rejoignait la rue de ROHAN.

On y a trouvé à cette époque de nombreux ossements provenant sans doute du vieux cimetière de S<sup>t</sup>PIERRE-du-MARCHE qui se situait du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles au Sud de la place de la MAIRIE.

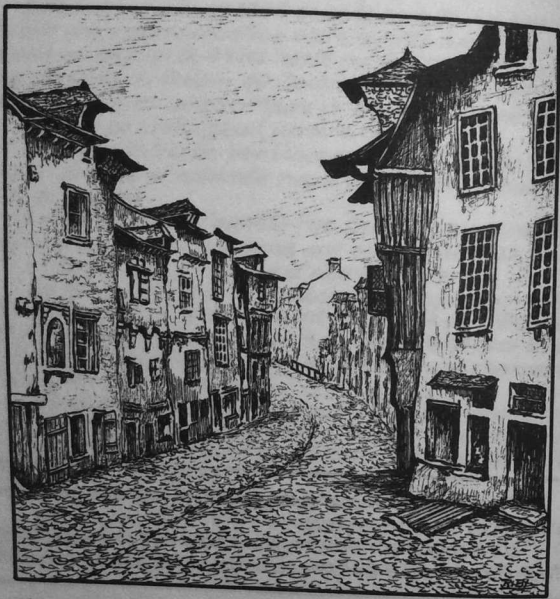
N°2. Devant l'angle de cette maison se voyait un puits public avant l'incendie.

Entre la rue d'ORLEANS et celle de la HAUTE-BAUDRAIRIE, on trouvait la maison de la CHALAIS qui appartenait en 1686 aux DELAUNAY de PENCHREC, acquéreurs des LOUAIL de la SAUDRAYS et en 1709, aux DUMAINE de la JOS-SERIE.

Le Petit Séminaire fut établi quelque temps dans cette rue.

La rue Jules SIMON a aussi été parfois appelée rue d'ORLEANS aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Ce premier circuit nous ramène au point de départ, le PALAIS du COMMERCE.  
Un second itinéraire, plus court et dans le quartier Sud-Ouest, vous est proposé dans les pages suivantes.



La RUE de l'ISLE, d'après LORETTE, devenue rue d'ARGENTRE

## Rue d'Argentré

Elle remplace l'ancienne rue de l'ISLE ou de la POISSONNERIE ainsi nommée parce qu'elle traversait l'île de la POISSONNERIE ou de JOCULE formé par le ruisseau de JOCULE et la Vilaine.

Depuis 1862, elle porte le nom de Bertrand d'ARGENTRE, juriconsulte et historien breton, mort en 1590.

Cette rue, ou la rue de la BASSE-PARCHEMINERIE qui lui faisait suite, était aussi appelée en 1513, rue du PONT-TEHEL; on trouve, en effet, ce nom donné à la rue conduisant du PONT de VILAINE à TOUSSAINTS.

Chacune de ses extrémités rencontrait un pont, l'un sur le lit principal de la rivière (quai LAMENNAIS), l'autre sur le ruisseau de JOCULE (rue de la CHALOTAIS). Le premier était le pont de l'ISLE ou de la POISSONNERIE, appelé auparavant

pont de la porte de la Vilaine ou simplement PONT de VILAINE. Le second était nommé dès le XV<sup>e</sup> siècle PONT GABIER ou RIALEN, du nom de deux propriétaires voisins.

Le ruisseau de JOCULE est cité dès 1395, son pont avait cinq toises de long (9 m.745) sur quatorze pieds de large (4 m.62); son côté Ouest supportait deux maisons.

Le pont de la POISSONNERIE existait dès 1418, il avait 6 toises 5 pieds de long (13 m.344) sur 17 pieds de large (5 m.51).

Une HALLE aux POISSONS, portée sur des piliers en pierres de taille et baignant dans la Vilaine, fut établie en 1484 sur ce pont et à côté de lui, par le duc FRANÇOIS I<sup>er</sup>; elle était déjà détruite en 1643 et le marché se tenait sur le pavé. Des boutiques et des étaux se trouvaient aussi sur le pont au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

N<sup>o</sup> 5. Emplacement de l'hôtellerie franche des TROIS-ROIS. Dans la rue, on voyait aussi les maisons du GRAND-SAUVAGE et PETIT-SAUVAGE (1671), de l'IMAGE S<sup>t</sup> JULIEN et de S<sup>t</sup> NICOLAS, de la VILLE-de-MAYENCE, du DAUPHIN nommée également QUEUE de MORUE.

La rue de l'ISLE était sujette à de fréquentes inondations: le compte de 1787 révèle le paiement d'une somme de 15 livres au nommé DANIEL « pour avoir, avec son bâteau, porté des secours aux habitants des rues de l'Isle et de CHAMPDOLANT, renfermés chez eux par l'inondation arrivée le 3 Décembre 1787 »

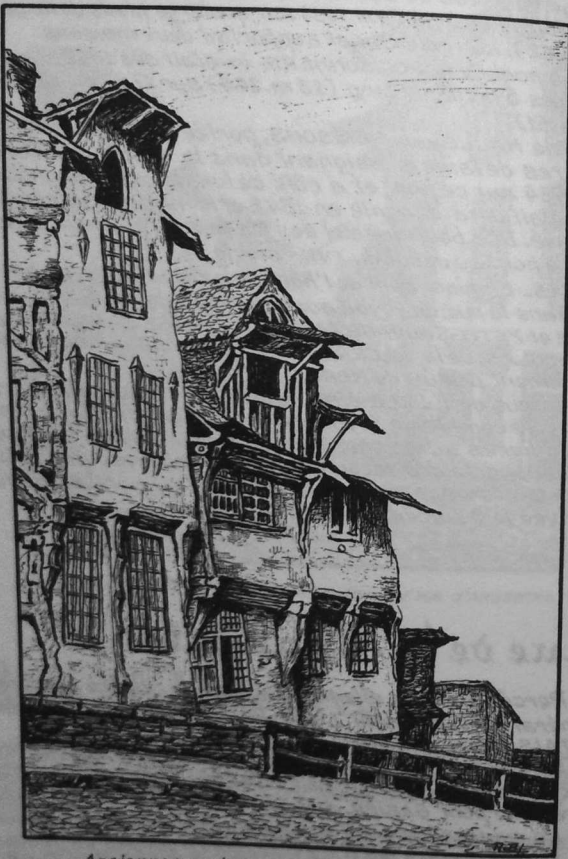
## Rue de la Chalotais

Percée en 1862, elle porte le nom du célèbre procureur général au Parlement, Louis-René CARADEUC de la CHALOTAIS, mort en 1785.

Elle rencontre sous ses Nos 4 et 7 l'emplacement d'un ancien bras de rivière appelé ruisseau de JOCULE, que traversait le pont GABIER, à l'angle Nord-Ouest du placis actuel.

Le ruisseau passait ensuite au pied des maisons qui se situaient entre les Nos 7 et 17, puis il coupait de nouveau la rue depuis les Nos 17 et 19 jusqu'à l'angle Sud-Ouest du jardin qui leur faisait face (arrière du N<sup>o</sup> 11 quai LAMENNAIS).

Depuis la rue LANJUNAIS jusqu'à la place de BRÉTAGNE, la rue traverse d'anciens jardins.



Anciennes maisons, rue de la PARCHEMINERIE  
d'après Fr. COUE

## Rue de la Parcheminerie

La rue citée dès 1395, tire son nom des parcheminiers qui en formaient les principaux habitants au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles; les parcheminiers préparaient et vendaient eux-mêmes le parchemin.

Elle était appelée autrefois rue de la BASSE-PARCHEMINERIE, par opposition à la rue de la HAUTE-PARCHEMINERIE (rue de ROHAN)

La partie Ouest de la rue dépendait jusqu'en 1903 de la rue du CHAMP-DOLENT à partir des N<sup>os</sup> 21 et 14; elle était traversée par le ruisseau de BRECE entre les N<sup>os</sup> 22 et 26 (bas de l'escalier rejoignant la rue LANJUINAIS) et vis-à-vis d'eux.

La rue formait, avec les rues du CHAMP-DOLENT, VASSELOT, S<sup>t</sup> THOMAS, une des principales artères de la ville basse.

Elle a toujours été formée de maisons de peu d'importance dans lesquelles « il ne peut loger que de petit peuple »

On y voyait au XVII<sup>e</sup> siècle la maison de la GRANDE-PORTE, l'auberge du SAUVAGE et la maison de la VIERGE. Sous le N<sup>o</sup> 14 existait l'hôtellerie du SOLEIL.

## Rue Poullain-Duparc

Durant de 1862, elle a reçu le nom d'un célèbre jurisconsulte mort à RENNES en 1762.

Elle s'arrêtait alors à la place de la Halle Centrale (honoré COMMEUREC) et n'englobe la partie Nord de cette place que depuis 1903.

Le ruisseau de BRECE traversait la rue devant ses N<sup>os</sup> 1 et 2, puis passait sous les façades des N<sup>os</sup> 7 à 13 et traversait de nouveau la rue entre les N<sup>os</sup> 15 et 26.

Ce ruisseau semble tirer son nom de ce qu'il arrosait des terres placées sous la mouvance de la seigneurie de BRECE.

Depuis ces derniers N<sup>os</sup> jusqu'à la jonction avec la rue du CHAMP-DOLENT, la rue POUILLAIN-DUPARC s'étend sur d'anciens jardins.

Près du N<sup>o</sup> 35 était un puits public, auquel on accédait de la rue du CHAMP-DOLENT par une ruelle de 20 mètres de longueur.

La partie Ouest de la rue et notamment de l'immeuble portant le N<sup>o</sup> 2 est construite sur l'ancienne impasse POUILLAIN-DUPARC nommée en 1908 et qui comprenait le tronçon Est de la rue de la PARCHEMINERIE, coupée par la rue de NEMOURS.



## Rue du Champ Dolent

Cette rue mentionnée dès 1625 et même au commencement du début du XII<sup>e</sup> siècle, formait l'une des principales artères de la ville basse avec les rues de la BASSE-PARCHEMINERIE, VASSELOT et Saint-THOMAS.

Elle tire son nom de ce qu'elle a été habitée par des «bouchers, charcutiers et autres gens du petit peuple».

C'est là que l'on tuait au Moyen Age les bêtes de boucherie et cet usage s'est perpétué jusqu'à l'établissement d'un abattoir public en 1855; lorsque l'on abattait des animaux, on tendait autrefois des chaînes aux deux extrémités de la rue par précaution.

Avant 1903, la rue du CHAMP-DOLENT se prolongeait jusqu'au milieu de la rue de la PARCHEMINERIE.

Les crues de la rivière y causaient souvent des inondations.

Une fontaine publique existait au Sud de la rue, à l'emplacement actuel du N°35 rue POUILLAIN-DUPARC.

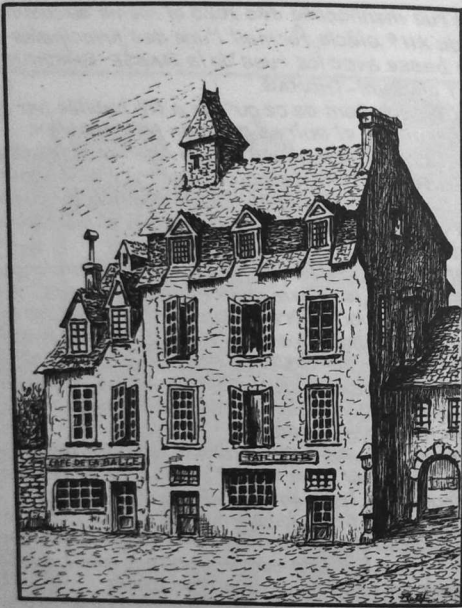
On y voyait aussi au XVII<sup>e</sup> siècle, la maison de la CHALAYE et une maison contenant une batterie et un fourneau à faire de la poudre à canon.

La rue se terminait à l'Ouest par la PORTE du CHAMP-DOLENT qui débouchait directement sur le bras de rivière servant de douve à la troisième enceinte qui rejoignait le lit principal devant le N°1 de la place de BRETAGNE. Sous ce numéro, un petit ruisseau de MOLVAUX se jetait dans la Vilaine après avoir arrosé les terrains compris entre le quai LAMENNAIS et les rues LANJUINAIS et de la CHALOTAIS.

Cette rue du CHAMP-DOLENT était très mal pavée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On disait que «la dégradation du pavé du haut au bas, forme des trous considérables que les habitants ne peuvent vidanger, ce qui leur cause une perte considérable par l'infection dont ils ne peuvent se garantir eux-mêmes et fort souvent les particuliers qui portent les viandes à la halle, se cassent bras et jambes».



COUR du 4 RUE du CHAMP-DOLENT



PLACE de la HALLE CENTRALE (Honoré COMMEUREC)

## Rue de Nemours

Le pont et la partie Nord de la rue ont été nommés en 1843 en l'honneur du duc de NEMOURS au moment où il visita RENNES en se rendant aux manœuvres du camp de THELIN, près de PLELAN-le-GRAND.

Le pont occupe l'emplacement d'une ancienne ruelle qui conduisait de la Vilaine à la rue de la POISSONNERIE (rue de ROHAN). A son angle Nord-Est, se trouvait au XVII<sup>e</sup> siècle, l'hôtellerie franche du CHATEAU du BOIS, appelée autrefois CHATEAU-MALHERBE.

La partie de la rue comprise entre le pont actuel et la rue de la CHALOTAIS, était traversée sur presque toute sa longueur par l'ancien lit de la Vilaine.

La vieille rue de la PARCHEMINERIE (1395) habitée par le petit peuple et les parcheminiers - se prolongeait à l'Est sous les Nos 5 et 7.

En face du No 9, la rue traverse l'ancien ruisseau de BRECE.

La partie Sud de la rue s'appelait primitivement rue de la PORTE ou du PONT de TOUSSAINTS, à cause de son voisinage avec la porte et le pont du même nom qui se situaient face à la rue TRONJOLLY. Après l'incendie de l'église en 1793, on la nomma souvent rue du BRULIS de TOUSSAINTS; elle reçut en 1895, le nom de place de la HALLE aux BLES et fut incorporée à la rue de NEMOURS en 1903.

La rue du PONT de TOUSSAINTS passait sous le No 13 de la place Honoré COMMEUREC.

Cette partie de la rue fut considérablement exhaussée en 1782 au moment de la démolition de la PORTE de TOUSSAINTS car les eaux de la douve envahissaient la rue dans les moments de crues.

No 20 - Emplacement de l'ancienne hôtellerie du BŒUF COURONNE - 1621.

Près du No 28, se trouvait la MAISON GRISE puis, plus au Sud, était la Maison de la GESNAYS.

## Rue et Place Tronjolly

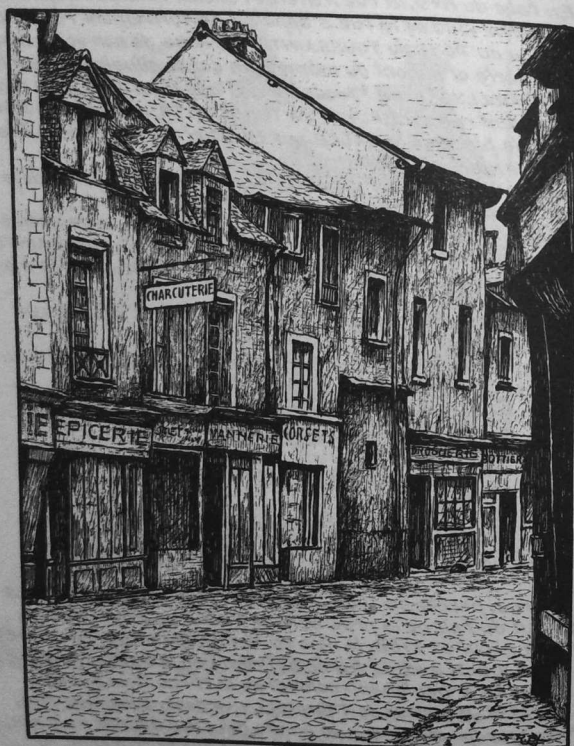
La rue, percée en 1784, fut d'abord appelée rue du Puits-MAUGER du fait de la proximité de l'hôtel du même nom.

Elle reçut en 1786, le nom de Phelippes de COETGOUREDEN de TRONJOLLY, avocat du roi au Présidial, procureur-syndic de RENNES et lieutenant-colonel de la Milice Bourgeoise.

En 1792, Monsieur de TRONJOLLY, ardent révolutionnaire, fit changer lui-même ce nom contre celui des JEUNES NANTAIS, en reconnaissance de l'empressement que la jeunesse de NANTES avait mis à venir au secours de celle de RENNES lors de l'émeute des 26 et 27-Janvier 1789.

Le premier mur de l'enceinte passait derrière les Nos 2-4 et 5 et traversait la rue au No 6.

Sur la place actuelle, on y voyait en 1722, l'hôtellerie du GRIF-FON et le lieu du PERTUIS RIVET souvent recouvert de «bouillon»



ENTREE de la RUE de NANTES

## Rue de Nantes

Cette rue s'appelait dès le XII<sup>e</sup> siècle, faubourg de LAZARE ou BOURG Saint-LADRE. Le nom de faubourg de la MADELEINE prévalut à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et se conserva jusqu'en 1792.

On y voyait aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le logis de la SALETTE, la maison des TROIS-MARCHES et l'hôtellerie du LION d'OR, l'une et l'autre vis-à-vis du PUISS-MAUGER puis, les maisons de la PIE QUI BOIT et du CROISSANT, l'hôtellerie de la HARPE.

N<sup>o</sup> 23 - Emplacement de l'ancienne auberge du POT d'ETAIN, citée en 1726 et 1749; cette auberge touchait la maison de la JOUVAUDERIE.

N<sup>os</sup> 33 et 35 - Hôtellerie de l'IMAGE Saint-PIERRE et de la CROIX-BLANCHE en 1623.

N<sup>os</sup> 77 et 79 - Emplacement de l'ancienne maison du PETIT-VILLENEUVE appartenant en 1696 et en 1747 aux MALESCOT des HAYES et saisie nationalement pendant la Révolution sur les de TROGOFF.

Le faubourg était pavé ensuite au moins jusqu'au château de la JOUSSELINAYE, commune de CHATILLON-s/Seiche.

N<sup>o</sup> 139 - Ancien maison noble du LAURIER ayant appartenu en 1684, à Jeanne MARION, veuve de François BOUAN de la VILLE-HERVE et en 1710, à Pierre RENAULT, prêtre.

Son jardin possédait une tonnelle et un berceau.

N<sup>o</sup> 161 - Chapelle de la MADELEINE.

La fondation de la LÉPROSERIE de la MADELEINE doit remonter au XI<sup>e</sup> siècle. Elle appartenait en 1164 à l'abbaye de Saint-GEORGES et fut abandonnée au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au moment où le terrible fléau avait disparu.

Seule la chapelle désaffectée subsiste en face où se tenait la LÉPROSERIE.

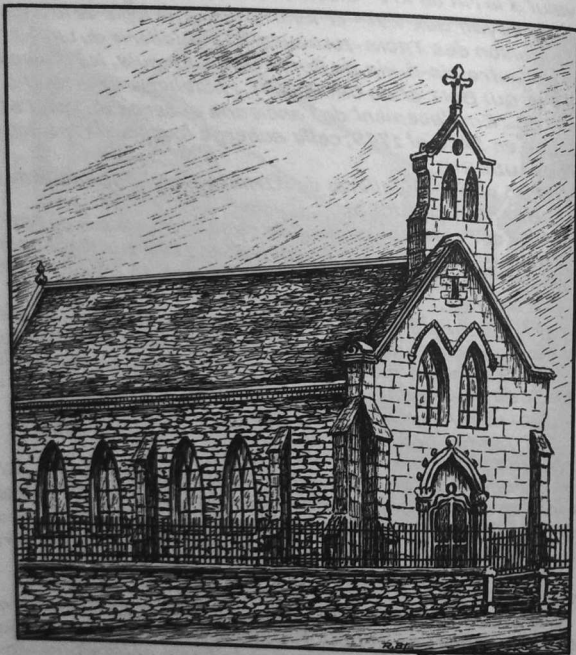
Un procès-verbal du 14 Février 1429 relate le cérémonial avec lequel on conduisait, au Moyen Age, les lépreux à l'hôpital Sainte MADELEINE et la halte obligatoire devant le PUISS-MAUGER où les lépreux étaient contraints de chanter, en présence des officiers de la Vicomté de RENNES, sur une grande pierre près d'un ruisseau.

Le carrefour situé au PUISS-JACOB, était appelé dès 1605, carrefour de MAUCONSEIL ou de BUFERON.

Une barrière nommée la BARRE-COSTARD, existait en ce lieu dès 1564.

N<sup>o</sup> 237 - Ancienne maison des ORMEAUX ayant appartenu au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle aux Clément de la RABIERE et passa par alliance aux LE NEPVEU des RIVIERES en 1691, puis en 1735 à Julienne MARQUE, veuve de François VAUGEOIS et enfin, aux PIHARD.

N<sup>o</sup> 243 - Emplacement de la maison du CHENE-ROND. Après avoir été aux mains des d'ODION du CERISIER, elle fut possédée par les DURANT, puis les ROGER, en 1621.



LA CHAPELLE de la MADELEINE - 161 rue de NANTES

..... N° 257 - Maison de la CROIX-ROBERT.

Cette maison, située au village de ce nom et citée en 1613, a été démolie en 1910. Elle appartenait en 1644 à Jean GERMAIN, fermier général du temporel de l'Evêché et en 1666, à Anne BARANTON, veuve de Guy BAREL de TREMADON, Procureur à la Cour.

Près de là, se trouvaient le lieu de la CROIX-VERTE et la maison du VERGER appartenant aux CLOUET en 1726.

N° 277 - Ancienne maison des FOURMIS ayant appartenu en 1715 à Julien de RITALLE, maître-monnoyeur.

N° 22 - Hôtellerie de la COQUILLE ou de la CROISILLE d'OR citée en 1645.

N° 130 - Ancienne maison noble de la TEILLAIS.

Son jardin, entouré de levées, possédait une orangerie et un cabinet. La foire de la MADELEINE se tenait le 22 Juillet sur l'une des pièces de terre de la TEILLAIS.

Cette propriété fut vendue en 1653 pour 10.000 livres par Isaac de ROMELIN des LOGES et Catherine BUES sa femme, à Olivier LASNE de BAULAC, docteur en médecine, qui la céda en 1659, pour 12.000 livres aux CHAMPION de CICE.

En 1692, elle était aux THEBAULT du CHESNAY, en 1695, à Claude BERNARD du JONCHERAY, avocat au Parlement.

Un partage la fit ensuite passer pour partie à Jean MOIZY, marchand et à Marie MEHALIN, sa femme.

Elle était enfin en 1765, aux mains d'Henriette de LEPINAY, femme non communiaire de Pierre LE VEYER.

A l'entrée de la ruelle de la COURROUZE (rue de nos jours), étaient les maisons du BIGNON, du PETIT-S<sup>t</sup>DENIS et au carrefour, les PIARDIERES.

N° 244 - En Saint-JACQUES de la LANDE, auberge de la CROIX-ROBERT, citée dès 1601 (voir pages suivantes).

Touchant cette maison, se trouvait la PIECE de la Justice ou du GIBET de la TRUIE, contenant les fourches patibulaires à deux pots de la Juridiction du Chapitre. Elle s'étendait entre la route de NANTES et le chemin conduisant au village du TEMPLE.

Du fait de la rénovation du début de la rue de NANTES, seules les maisons dont les numéros suivent, subsistent encore : N°s 77, 87, 93, 99, 103 et 111. Certains de ces bâtiments sont appelés à disparaître.



## La Croix-Robert et Les troubles de Rennes

En 1776, pour la première fois, se révéla publiquement aux Etats de Bretagne, l'esprit nouveau d'indépendance du tiers Etat et du peuple, soufflé un peu partout par les écrits de VOLTAIRE et de ROUSSEAU qui venaient de paraître et jouissaient d'une vague énorme.

L'occasion fut, dans le vote de la capitation, l'inégalité des charges. Sur les 1.700.000 livres qu'elle comprenait pour la Bretagne entière, la noblesse ne payait que 100.000 livres, les villes 350.000 et les paroisses 1.250.000.

Tout le monde convenait de l'inégalité de la répartition; c'était là, disait la noblesse, un vice réel dont elle n'était pas responsable. Le clergé, pris pour arbitre, finit pourtant par faire accepter de la noblesse, une augmentation de 25.000 livres et tous s'en contentèrent car cette amélioration était une première brèche faite au rempart des privilèges de la féodalité.

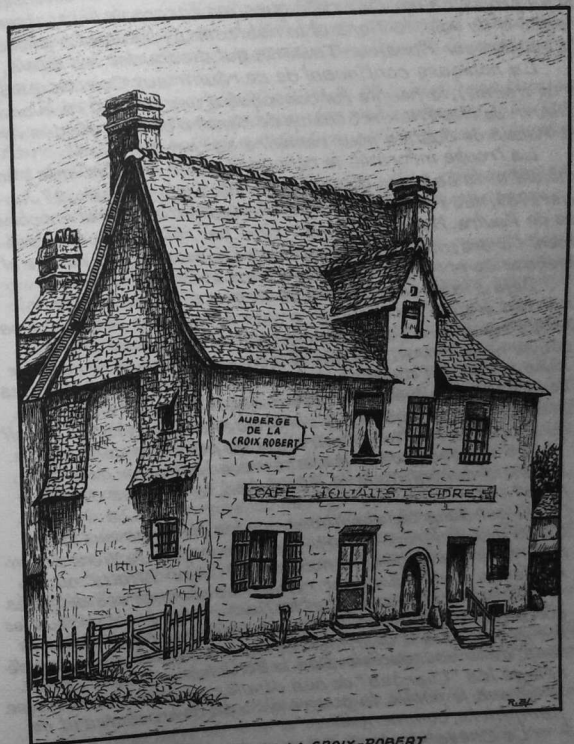
En 1781 toutefois, surgit une nouvelle querelle entre le tiers et la noblesse au sujet du partage des terres vaines et vagues. « Les landes, dit l'histoire de Bretagne, couvraient encore plus d'un tiers du territoire breton. Les gentilshommes prétendaient avoir sur ces terres des droits seigneuriaux de domaine proche et de domaine éminent. D'autre part, les vassaux, roturiers ou paysans, avaient sur ces communaux des droits de jouissance fondés sur une possession immémoriale.

Or, les seigneurs pouvaient toujours consentir des affrègements ou lotissements avantageux pour eux, mais préjudiciables aux usagers; presque toujours, ils répugnaient au partage. Cependant cette indivision, cette coexistence des droits, entraînaient des difficultés juridiques inextricables, elle empêchait les défrichements et les améliorations.

« On se sépara sans s'entendre et froissés. »

Sur ce point, encore une transaction, une réforme s'imposait mais personne n'en voulait faire les frais et ainsi, les germes de division allèrent en s'amplifiant. C'est pour les faire cesser et aboutir aux réformes nécessaires que le roi réunit en 1788 l'assemblée des Notables à VERSAILLES en attendant les Etats Généraux de 1789.

Cependant, les événements continuaient de marcher: le ministre LOMENIE de BRIENNE fit bien enregistrer les trois édits sur les assemblées provinciales, la liberté du commerce et la transformation de la corvée en prestation en argent; mais ses deux édits sur le timbre et la subvention territoriale furent refusés par le Parlement qui, de ce fait, fut exilé à TROYES. Les Parlements de province firent cause commune avec lui, notamment celui de RENNES; il fut lui aussi dissous et remplacé par trois grands bailliages institués à



L'AUBERGE DE LA CROIX-ROBERT

.....RENNES, NANTES et QUIMPER.

Tout cela provoqua à RENNES une effervescence d'autant plus grande que la noblesse de nouveau en lutte avec le Tiers qui exigeait, pour la tenue des Etats Généraux, une représentation double et le vote par tête, prit fait et cause pour son Parlement dans l'intention d'en faire un défenseur de sa propre cause. Sur cette question encore, de la représentation et du vote, le Tiers et la noblesse ne pouvant s'entendre, le gouverneur Monsieur THIARD, dut dissoudre les Etats.

La noblesse continuant de se réunir aux CORDELIERS (rue HOCHÉ), le peuple fut convoqué à une grande réunion au CHAMP de MONTMORIN (Champ de Mars) d'où il se dirigea vers le Palais de Justice pour remettre sa "protestation".

La troupe informée le repousse, mais les étudiants s'en mêlent et la bagarre devient générale. Le lendemain, 27 Janvier 1789, elle recommence, les étudiants d'un côté et la noblesse de l'autre. Monsieur THIARD finit par rétablir momentanément l'ordre; mais le feu continue de couver sous la cendre et menace de propager l'incendie dans la Bretagne entière.

Déjà à la fin des troubles de RENNES, 500 étudiants de NANTES étaient accourus en armes au secours de leurs camarades rennais. A l'entrée de la ville, le 31 Janvier 1789, le gouverneur THIARD réussit à les calmer et leur fit déposer leurs armes à l'auberge de la CROIX-ROBERT en St-JACQUES de la LANDE (située au N° 244 rue de NANTES et citée dès 1601, cette auberge existe encore de nos jours) et ne permit qu'à une délégation d'entre eux de pénétrer dans la ville.

Le faubourg de la MADELEINE, en souvenir de ce fait, s'appela durant toute la Révolution, la rue des JEUNES NANTAIS.

C'est dans ces conditions que les élections aux Etats Généraux se firent à partir de Février: pour le Tiers à RENNES, pour le clergé et la noblesse à Saint-BRIEUC où la noblesse finit même par refuser de nommer ses délégués.

Cependant le clergé et le Tiers rédigeaient de tous les côtés leurs cahiers de doléances. La municipalité rennaise fut la première à exprimer les revendications, encore modérées, de la bourgeoisie. Dès le 20 Octobre 1788, elle avait rédigé les "Charges" de ses députés aux Etats de Bretagne.

Dans le public, la guerre à coups de brochures et de pamphlets, commençait.

Le Chevalier de GUER, ayant publié au nom de la noblesse une déclaration de principes, une brochure attribuée à LANJUINAIS, riposta qu'il était inique de "venir en Bretagne deux millions d'hommes asservis à deux mille notables et de sacrifier dans le royaume à quelques milliers d'individus, plus de deux millions de semblables."

De leur côté, les députés du Tiers réunis à l'Hôtel de Ville le 22 au 27 Décembre 1788, adressaient aux paroisses,

..... communes et corporations de la paroisse, le 6 Janvier 1789, une lettre des plus intéressantes dont s'inspirèrent largement un grand nombre de Cahiers de doléances et que voici décriée :

Messieurs,

En votre nom, au nom du peuple, au nom des malheureux, l'Ordre du Tiers vient de demander aux Etats, le redressement d'une multitude de griefs qui, conservés jusqu'ici par d'antiques abus, avait porté la misère du peuple à son comble.

Le mémoire ci-joint, en vous détaillant ces demandes, vous donnera connaissance des réformes essentielles à faire aux vices politiques dont vous êtes depuis si longtemps les victimes.

Vous verrez que les députés des villes, communes et corporations de la paroisse ont arrêté de demander aux Etats :

1°) - L'extinction absolue de la corvée des grands chemins qui vous enlevait sans cesse à vos travaux et surtout dans des temps où le soin de vos récoltes les exigeait plus impérieusement.

2°) - L'abolition du tirage au sort pour la milice de la terre, mer et côtes, qui vous ravissait à vos familles et aux soins qu'elles avaient de vous. Si, par hasard qui n'est pas à prévoir, ce tirage n'était pas aboli, faites attention que l'Ordre du Tiers demande que toute la nombreuse cohorte de ces hommes que l'orgueil d'un côté et la paresse de l'autre, ont attiré au sein des villes et qu'on a flétris du vil nom de "Jaquais", ne soient plus exemptés du sort, à la perte et à l'oppression de l'agriculture.

3°) - La cessation du logement des troupes et les fournitures aux casernes pour lesquelles tant de malheureux étaient souvent contraints d'abandonner le seul lit où se reposait encore leur misère.

4°) - Que le quel et les patrouilles indispensables pour la sûreté publique dans les villes, ne soient plus gratuits et que l'imposition nécessaire pour les payer, soit répartie sur tous les habitants sans exception des ecclésiastiques et des nobles.

5°) - Qu'en contrats d'échange sous les fiefs des seigneurs, il ne soit plus payé de lods et ventes.

6°) - Que les fouages soient désormais supportés par les ecclésiastiques et les nobles de manière que cette imposition, en se partageant, cessera d'être onéreuse.

7°) - Que Messieurs du clergé soient imposés à la capitation en raison de leur richesse.

8°) - Que Messieurs de la noblesse qui n'en payaient ci-devant qu'une très petite partie, soient désormais capités sur un taux proportionné à leur opulence, ce qui néces-

..... siterait une diminution de la capitation du peuple.

9°) Que pour la levée de toutes les impositions, il n'y ait pour chaque espèce qu'un seul et même rôle sur lequel seront également portés Messieurs les ecclésiastiques et les nobles; en sorte que, la taxation étant faite sur les lieux par des égaillieurs communs et avec connaissance des moyens, la répartition soit juste et proportionnée à l'aisance d'un chacun.

10°) Que vous ayez des députés aux Etats pour y pouvoir librement défendre vos droits, que ces députés soient en nombre égal aux députés réunis du clergé et de la noblesse; qu'ils soient par tête et non par ordre; qu'ils ne soient ni nobles, ni anoblis, ni subdélégués; fiscaux, officiers, ni agents des seigneurs, et soient élus par vous seuls, tant dans les campagnes que dans les villes, point important et absolument nécessaire, puisque personne ne peut mieux connaître les besoins des agriculteurs que les agriculteurs eux-mêmes.

11°) Que les portions congrues des recteurs et curés ou vicaires, soient enfin augmentées comme elles le sont depuis quelques années dans le reste du royaume.

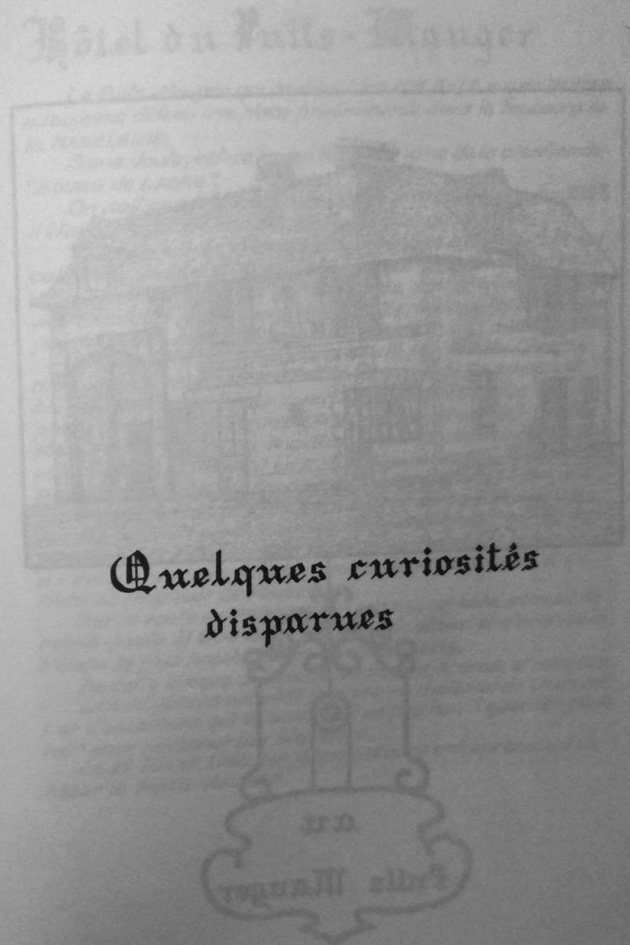
12°) Que vos respectables pasteurs qui, par leur état, par leurs fonctions et par leurs devoirs, sont plus à portée que personne de connaître votre situation, aient eux-mêmes aux Etats des députés qui puissent y exposer vos besoins.

13°) Que les pensions accordées à beaucoup de Messieurs de la noblesse et l'entretien des maisons d'éducation pour les gentilshommes et les demoiselles de la noblesse, ne soient plus à votre compte, ni à votre charge. Une naissance illustre, un mérite reconnu surtout et des qualités éclatantes donnent à la vérité, de justes droits à votre estime et à votre respect; mais ils n'en donnent point à votre fortune. L'aisance d'un homme ne doit être le prix des sueurs publiques.

14°) On demande enfin que les tables qui coûtaient fort cher, que des gratifications, des emplois inutiles, un luxe plus inutile encore pour les enterrements des membres des Etats qui mouraient pendant la tenue et pour le baptême de leurs enfants, soient supprimés.

(Cahier de la Sénéchale de RENNES)

En Septembre 1815, 3.000 soldats prussiens vinrent occuper la ville. Ils arrivèrent par diverses routes, entre autres, le faubourg de NANTES où un général les reçut. L'Auberge de la CROIX-ROBERT possédait un perron et le tenancier, voyant le général passer sur la route, le pria de venir s'y asseoir pour voir défilier ses troupes. Celui-ci accepta l'invitation et l'auberge fut d'emblée entourée de soldats. Elle se trouva ainsi protégée des méfaits prussiens qui, dans les cafés du voisinage, engendraient la violence.



## Quelques curiosités disparues





## Hôtel du Puits - Mauger

Le Puits-Mauger qui occupait les Nos 4 et 6 rue de NANTES a toujours délénu une place prééminente dans le faubourg de la MADELEINE.

Sans doute, est-ce lui qui fut à l'origine de la création du "BOURG de LADRE".

On sait, en effet, qu'il existait au XII<sup>e</sup> siècle et qu'en 1237, il était entouré de douves et d'une ligne de défense.

Reconstruit au XVI<sup>e</sup> siècle et flanqué d'une tourelle qui subsistua presque jusqu'aux premières années de 1900, il devint propriété de bourgeois rennais dont le premier fut Olivier PASQUIER, noble monnayeur de RENNES en 1427; passa par alliance aux du BOUAYS de COUESBOUC en 1429 et 1513.

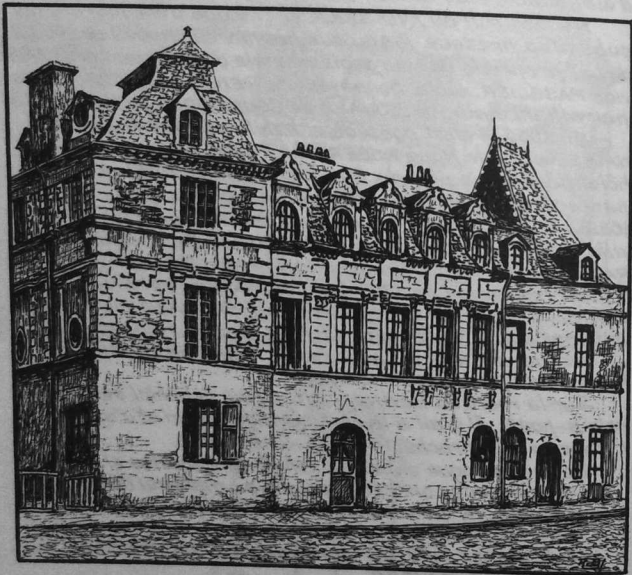
En 1557, il était possédé et habité par Gillette CHAMPANAIRE, veuve de René ROBERT, bourgeois de RENNES; cet hôtel passa ensuite aux EVEN de la MANDARDIERE qui le partagèrent avec les de LEPINAY et vendirent leur part en 1682 à Pierre CASTEL de la RENAUDIERE, connétable de la ville. Celui-ci le revendit en 1699 à Claude-Bernard du JONCHE RAY. Devant l'hôtel se trouvait la barrière du PUIITS-MAUGER. On y percevait en 1750 des droits de sortie et de coutume sur les bestiaux, sels, denrées et marchandises mortes frè-passant à la dite barrière. Un tiers de ces droits appartenait à l'évêque, un tiers à l'abbesse de Saint-GEORGES et un tiers au seigneur de FOUGERES.

Sur la route de RENNES à NANTES, cet hôtel servait de relais-poste. Il était à la fois, point de départ et d'arrivée de l'étape la plus proche: BAIN-de-BRETAGNE.

De cette époque ont existé longtemps, écuries et remises. Les diligences ont cédé la place au matériel du vieux métier d'encaveurs qui en avait fait un peu leur "quartier général" pour rayonner aux alentours.

Le 17 Juillet 1968, les démolisseurs entreprenaient de raser le PUIITS-MAUGER.





CHATEAU DE MAUREPAS

## château de Maurepas

C'était une belle construction du XVII<sup>e</sup> siècle située au N<sup>o</sup> 227 de la rue de FOUGERES.

Le fief des MAUREPAS est cité dès 1232.

Sa belle architecture se composait de deux pavillons dont l'un, à étage surélevé, possédait un toit à "l'impériale" en vogue sous Louis XIII avec ses fenêtres en pilastres ioniques et doriques, ses lucarnes couronnées de frontons à rampants sinueux et le rythme harmonieux de tout son ensemble.

L'intérieur possédait de magnifiques cheminées à trumeaux ainsi que des poutres et solives peintes.

Au Nord et à l'Ouest, s'étendait un jardin entouré de talus et de douves.

Il y avait deux entrées : une pour les voitures, la seconde pour les piétons devant passer par une petite porte cintrée en granit avec clef de voûte sculptée d'un écusson en accolade entouré d'une cordelière grossière.

Le château appartenait aux PEPIN en 1576; en 1600, à Gaspard BERNARD, juge provostal de RENNES; aux LEMARCHAND en 1618; puis, à Gillonne MARTIN, vicomtesse de MESNEUF. Jean du BOISGELIN de MESNEUF, son fils, le possédait en 1668 et les du BOISGELIN jusqu'à la Révolution.

En 1789, il était délabré et inhabité.

VOLNEY imprima clandestinement dans ses caves le journal "la SENTINELLE du PEUPLE". Le bruit des presses fit croire le château hanté et il fut longtemps considéré comme tel.

La route de FOUGERES était pavée jusqu'au château de MAUREPAS qui fut démolie en 1967 pour laisser place à un immeuble moderne.



LE "CHATEAU-BRANLANT"

## pont St Martin

Mentionné dès 1301, ce pont pourrait même marquer le passage de la voie romaine de CORSEUL.  
 Il était muni d'un pont-levis en 1449 et en 1599; une arche nouvelle vint le renforcer en 1614.  
 En bois à l'origine, en 1759 on le reconstruisit en pierre provenant de la démolition de l'hôtel de MONTBAROT-BRISSAC (place de la MAIRIE).

Un abreuvoir l'avoisinait dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.  
 On trouvait près du pont : la MAISON ROUGE, la maison de la DESHERENCE, le logis du PORTAL et la maison de PLAN-JARZET.

Au-delà du pont et du côté Nord de la rue Saint-MALO, se voyait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hôtellerie de l'IMAGE-Saint-MARTIN joignant la rivière.

Derrière le N<sup>o</sup> 158 de la rue Saint-MALO, se dressait sur la rive droite de l'Ille, une très vieille maison à trois étages de galeries à balustres d'un aspect pittoresque.  
 Elle était surnommée MAISON de CADET-ROUSSELLE comme ayant été propriété d'un cadet d'une famille du nom de ROUSSELLE.

On l'appelait aussi le "CHATEAU-BRANLANT".  
 Cette maison était habitée presque uniquement par des lavandières à la journée.

En 1935, elle s'effondra comme un "château de cartes" alors que ses derniers occupants l'avaient récemment et non sans protester, évacuée.

Les logis de la TEINTURE et de la PLAIRIE étaient également dans le voisinage.

## tramways électriques & t.i.v.

La fin de la guerre 1939-45 a sonné le glas pour ces moyens de transports en ville et dans le département.

C'est en effet dans les années d'après-guerre que les premiers nommés furent voués à la ferraille et les seconds, transférés dans les anciennes colonies françaises dont MADAGASCAR.

Un graphique de l'hiver 1919-1920 nous apprend que 27 lignes de tramways, jalonnées d'arrêts obligatoires et facultatifs, sillonnaient la ville avec comme "terminus" principaux : les cimetières du Nord et de l'Est, le Port-Cahours (21 rue de Lorient), les octrois des rues de Paris et de Fougères, la Tour d'Auvergne (extrémité du boulevard) et CESSON-SEVIGNE.

Dépôt et ateliers se trouvaient au 5 du boulevard LAENNEC d'où les tramways partaient et rentraient. Un bureau de ville se tenait place de la MAIRIE, face au Panthéon; cette place était le "croisement" le plus important des tramways qui se voyaient dotés de "baladeuses" sur les lignes les plus chargées.

Un horaire de travail de l'équipe XI nous indique son "tour" 7h. - 9h.10 sur le service 15 - 10h.30 - 1h.30 service 14 6h.10 - 6h.4 service 14 - 6h.4 - 8h.5 service 18

Sortie du Dépôt du Service 15.

Va à la Croix, d'où il repart à 7h.7 pour Port-Cahours; croise à la Mission. - Part de Port-Cahours à 7h.30 pour la Croix; croise à la Mission et garage St-Hélier. - 7h.52 à la Croix pour Port-Cahours; mêmes croisements. - 8h.15 à Port-Cahours pour la Croix; croise à la Mission, garage St-Hélier et garage des Ateliers. - Repart de la Croix à 8h.38 pour Port-Cahours; croise à Laënnec, le 18 venant du Dépôt, garage St-Hélier, Mairie et Mail. - Repart de Port-Cahours à 9h. pour l'Est; croise partout.

Dans toutes les voitures, de 8h.20 à 6h.5 du soir, les receveuses délivrent, de la place de la Mairie au Faubourg de Paris (les dimanches et jours de fêtes) des billets pour CESSON, en prévenant les voyageurs du temps qu'ils auront à attendre à l'Octroi de Paris pour les voitures n'y allant pas.

Un avis précise «les chiens payent comme les voyageurs à l'exception de la Mairie à CESSON, 0,30 au lieu de 0,50 et de l'Octroi de Paris à CESSON, 0,20 au lieu de 0,40 et vice-versa»

Ces tramways étaient conduits par des hommes ou des femmes avec pour volant, une manivelle-fourmiqet et un bruyant avertisseur actionné au pied. Une receveuse distribuait les tickets aux passagers qui, pour prévenir de l'arrêt, tiraient une courroie de cuir actionnant le marteau d'une clochette.

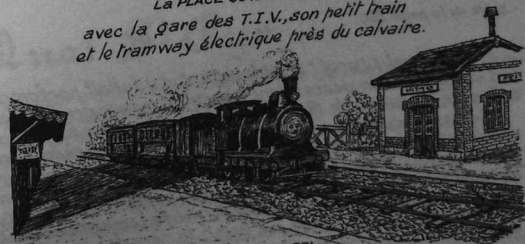
Un seul souvenir subsiste dans certaines rues : les rails. Quant aux T.I.V. Transports d'Ille-et-Vilaine, ils connaissent la grande foule notamment les dimanches, jours de fêtes, de marchés ou de foires mensuelles et de "Jouées".

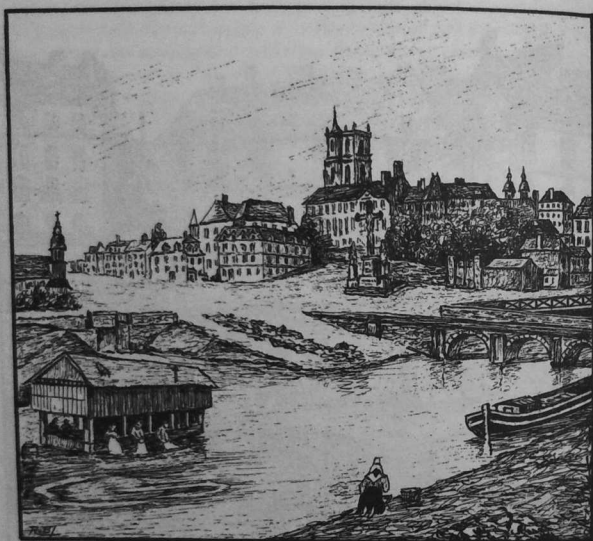
Les dimanches d'été où des trains de plaisir à tarif réduit étaient formés sur St-MALO, MI-FORET, GOSNE, PAIMPONT, on enregistrait la grande foule de voyageurs munis du panier pour le pique-nique en forêt ou sur la plage et armés du "va-got" de gaules de lignes pour la journée au bord de l'eau.

La Croix citée dans l'horaire de travail, était la Croix-St-Hélier. \*\*\*\*\* page 162



La PLACE de la MISSION avec la gare des T.I.V., son petit train et le tramway électrique près du calvaire.





PLACE de la MISSION  
en 1864 d'après F. BESSEC  
et le port.

suite de la page 160

..... Mais le "petit tacot" était haletant et il fallait parfois que les voyageurs en descendant pour qu'il puisse grimper les côtes de HEDE ou de Sevailles en crachant une fumée noire.

Sous l'occupation nazie, il a transporté frauduleusement des tonnes de ravitaillement au nez et à la barbe des Allemands. Trois gares étaient en service : la gare de la Mission (emplacement actuel des pelouses sur la place), la gare St-Cyr qui abritait les services administratifs (emplacement actuel des Chèques Postaux et 41 rue PAPU), la gare de la Touche (emplacement actuel des H.L.M. de la Touche, près Pontchaillou) où se trouvaient également le dépôt et les ateliers.

Une aubette, la "gare de Viarmes" se situait quai DUJARDIN.

## Place de la Mission ou du Maréchal Foch

La rue de la MONNAIE se termine à l'Ouest par cette place qui conserve officiellement le nom de rue de la MONNAIE, mis à part le N°1 qui se situe entre la rue NANTAISE et le quai Saint-CAST.

La place de la VIEILLE-MONNAIE ou placis CONAN, en souvenir du duc CONAN 1<sup>er</sup>, occupait le haut de cette place actuelle et s'étendait en outre au XIV<sup>e</sup> siècle sous les N°s 19 et 21 de la rue.

Elle couvre l'emplacement du mur d'enceinte de la ville, celui du fossé qui passait sous le Calvaire et le terrain situé entre le mur et le prolongement de la rue NANTAISE. Ce dernier terrain avait été affecté en 1722 à M. de CONIAC, mais la Commune de Ville se fit subroger à lui en 1739.

La partie Sud de la place formait un port au XVIII<sup>e</sup> s. Les travaux des égouts ont fait découvrir en 1882, la base gallo-romaine.

La tour du FOURGON ou Saint-DENIS se trouvait aussi au même endroit.

Le Calvaire a été érigé le 14 Février 1817, de grosses fleurs de lis remplaçaient les boules qui l'ornent actuellement.

La partie Sud de la rue, depuis le N°26, n'était pas autrefois en pente comme aujourd'hui; elle formait une terrasse qui venait butter sans issue contre le mur d'enceinte derrière la Croix de la Mission. Ce mur fut percé plus tard pour permettre d'accéder à un escalier en terre et en bois, conduisant directement à la promenade du MAIL et enfin, le nivellement actuel fut pratiqué en 1782.

## Quai St Cyr

Il doit son nom au monastère de Saint-CYR qui avoisine son extrémité Ouest.

A l'embouchure du canal d'Ille-et-Rance, se trouvait encore au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la maison de SALLE-VERTE, citée dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

« Pierre GUYNOT tient une pièce de terre où il a fait maison qui a nom SALLE-VERTE et s'alloit être nommé le Pré BAGUENEL, situé entre le Pré RAOUL et la rivière de la Vilaine, clos de fossés, contenant environ 15 ou 16 scillions de terre, qu'il dit tenir du Duc et n'en devoir qu'obéissance ».

Elle était bornée au Sud de la Vilaine et au Nord le che-  
.....





ANCIENNE MAISON de la SALLE-VERTE  
d'après photo de LECOUTURIER

...min conduisant du Pré-RAOUL aux POLLIEUX (rue des); son jardin s'étendait à l'Ouest, une douve traversée par un ponceau le séparait d'une prairie plantée d'une allée de charmes qui s'étendait entre la rivière et le MAIL.

La maison de SALLE-VERTE relevait du Chapitre. Elle n'était en 1557 qu'une petite maison en forme de pavillon dont la façade Sud baignait directement dans la Vilaine. Son jardin possédait des orangers et des « jassemiers » dont les fleurs étaient vendues au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, 50 livres par an.

La jeune duchesse Anne de Bretagne, fuyant NANTES, arriva à RENNES le 7 Février 1489 et traversa la Vilaine en face de la SALLE-VERTE sur un pont de bateaux décorés de draperies.

La maison de SALLE-VERTE fut transformée en caserne de cavalerie de 1812 à 1815.

A l'Ouest de celle-ci, se trouvait le Petit Pré de la TEILLAIE qui appartenait au Chapitre.

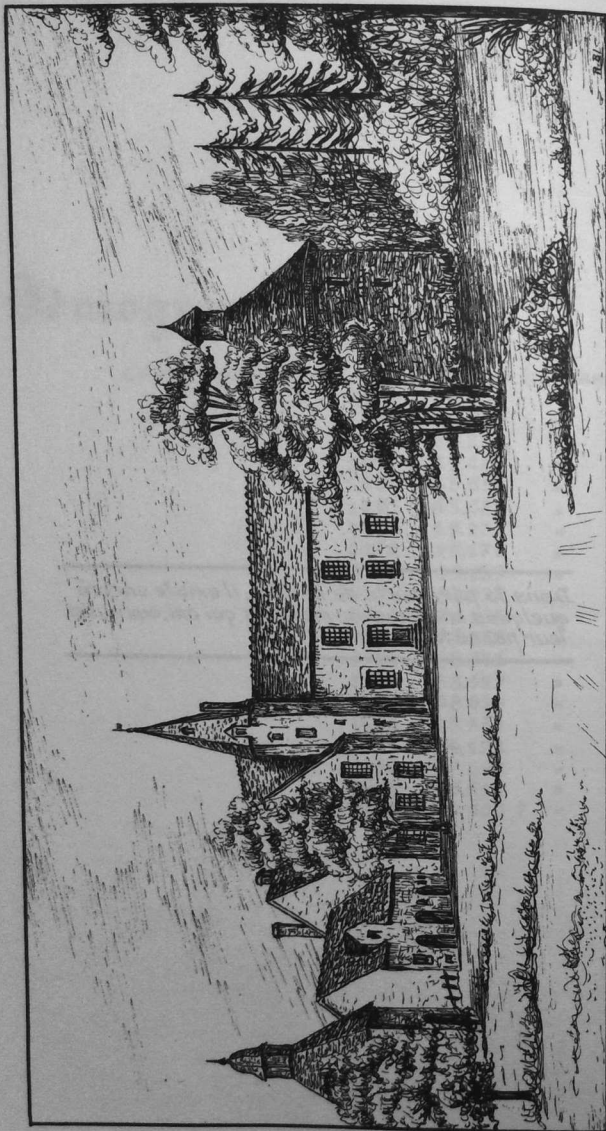
## plan de visite

## Démographie

*La ville comptait en*

1833 :	29.408	habitants
1840 :	35.555	»
1844 :	32.407	»
1847 :	33.232	»
1855 :	39.486	»
1856 :	45.664	»
1861 :	45.485	»
1866 :	49.231	»
1876 :	57.177	»
1886 :	66.139	»
1896 :	69.937	»
1901 :	74.676	»
1911 :	79.372	»
1921 :	82.241	»
1931 :	88.659	»
1936 :	98.638	»
1946 :	113.731	»
1954 :	124.121	»
1962 :	157.692	»
1968 :	188.515	»
1971 :	200.000 ?	»

*Dans la périphérie de la ville, il existe encore quelques châteaux ou manoirs qui ont, eux aussi, leur passé historique.*



CHATEAU DE LA PREVALAYE

## Henri IV à la Prévalaye

Le duc de MERCŒUR - Chef de la Ligue - en discordes avec le roi Henri IV, ce dernier décida de venir en Bretagne. A l'annonce de cette visite, MERCŒUR se disposa à traiter à tout prix. Sa femme, la duchesse de MERCŒUR elle-même, se rendit au-devant du roi pour préparer les voies. Les larmes d'une femme désarmèrent le vainqueur et moyennant la renonciation du duc de MERCŒUR au gouvernement de Bretagne et aussi le mariage de sa fille avec César de VENDOME, fils du roi, et de la belle Gabrielle, marquise de MONCEAU, la paix fut signée et la réconciliation faite.

De NANTES, où il donna l'édit fameux réglant les droits des réformés, Henri IV se dirigea sur RENNES et descendit, le 8 Mai 1597, chez Madame la maréchale de BRISSAC, en son manoir de FONTENAY.

Le lendemain, après avoir traversé le faubourg de la MADELEINE, il faisait son entrée à RENNES par la porte de TOUSSAINT où il fut harangué au nom du Présidial par le fils même du célèbre sénéchal Guy LE MENEUST de BREQUIGNY. Puis, le maréchal de BRISSAC lui présenta les clefs de la Ville, en argent doré :

« Voilà de belles clefs, dit le roi en les baisant, mais j'aime mieux encore la clef des cœurs des habitants. » Les cœurs des Rennais étaient conquis et les acclamations du peuple le conduisirent jusqu'à la cathédrale. Au nom du clergé, le chanoine Fr. LE PROVOST le harangua, le Parlement, en robe, le salua à son tour et l'on chanta un Te Deum et les vêpres avec toute la musique du chœur. Le roi logea au manoir épiscopal. Le lendemain, l'évêque de NANTES officia et Henri IV communia de sa main puis, selon la coutume des rois de France, il toucha le scrofuléux.

Le 11 Mai, c'était le seigneur de la « Prée-Vallais », messire Thierry du BOIS-ORCAND, que le roi honorait, en acceptant le dîner et une partie de chasse. Le lendemain fut jour de repos au manoir épiscopal. Le 13, il entendit la messe à St-Pierre, alla jouer à la paume, et l'après-midi, accompagné de la noblesse, passa la monstre (revue) de ses troupes, dans le pré André. La revue finie, il retourna chasser à la Prévalaye, où, si l'on en croit Me Jehan PICHART, on dut tirer un lièvre pléioménal, un monstre pourvu de deux corps, huit jambes, une seule tête et trois oreilles, « ainsi que plusieurs l'ont rapporté qui étaient à la dite prise ». La chasse fut suivie de luttres bretonnes sur le préau et de danse villageoise au chêne de Sainte-Foix. Tout cela se passant aux confins de la ville de RENNES et de la commune de Saint-JACQUES-de-la-LANDE, celles-ci durent fournir des rabatteurs pour la chasse, des champions pour la lutte, des danseurs et danseuses pour le bal.

L'on dit qu'une certaine danseuse de St-JACQUES aurait attiré l'attention du roi et il l'aurait requise pour un tour de valse.

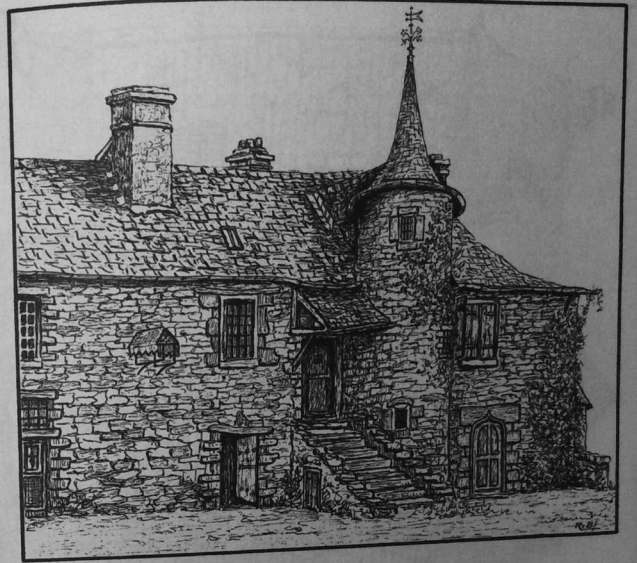
On sait, en effet, que le bon roi, toujours invincible sur les champs de bataille, ne l'était pas toujours aux foudres féminines.

Le 17 Mai, après une grande semaine de séjour en son bon pays de RENNES, qui lui avait été vraiment fidèle et qui mé-

ritait bien semblable faveur, le roi s'en alla par VITRE, laissant SULLY, baron de ROSNI, pour le représenter près des Etats, qui s'ouvrirent le lendemain aux Jacobins.

Les Ligueurs avaient fondu au soleil royal et le pays qui respirait enfin, témoigna de sa joie et se remit à l'œuvre de réparation et de progrès.

Aujourd'hui, le château de la PREVALAYE abrite le Centre Régional d'Observation de Garçons.



## Les Chalais

La maison noble de la HAUTE-CHALAIS se situe au N°36 du boulevard ALBERT 1<sup>er</sup>, à l'angle de la rue des CHALAIS.

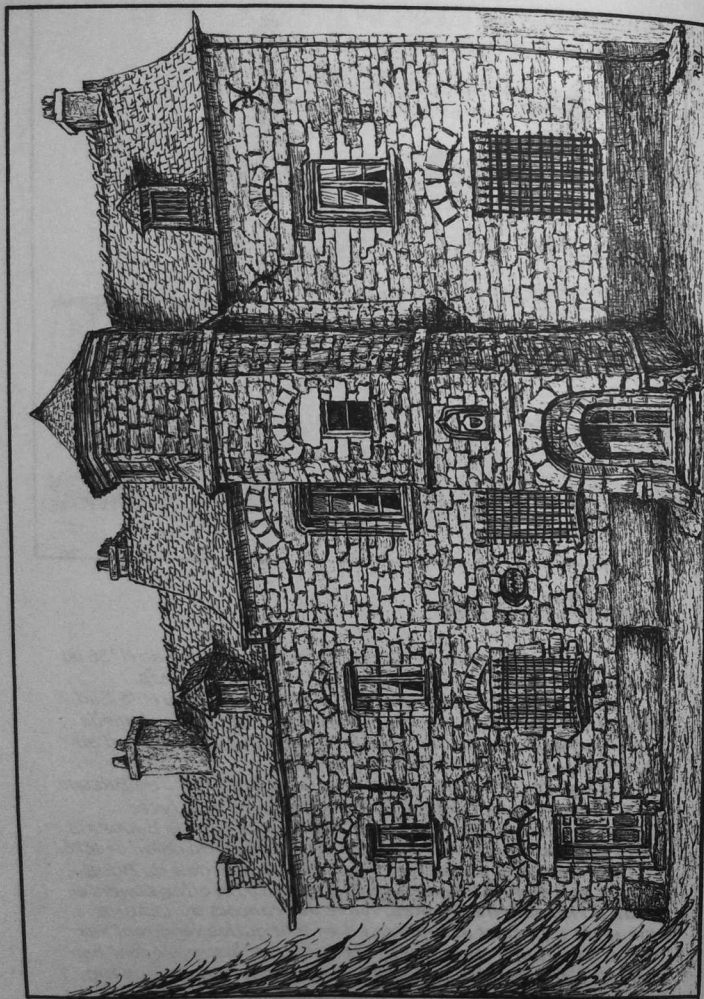
On y voit une tourelle ronde à toit très élevé; du côté Sud, un perron droit donne accès au premier étage. Une chapelle avec un petit campanile, construite en 1661, se dressait au Nord avant le percement du boulevard.

La HAUTE-CHALAIS relevait de la seigneurie - de BREQUIGNY, château voisin démoli pour faire place à un lycée.

La maison noble de la BASSE-CHALAIS ou de la BUDORAIS était à 100m. au Sud de la précédente. Sa porte date de 1626.

Les CHALAIS passèrent par succession des du BOUEDRIER aux POFRAYS qui les avaient en 1513; elles étaient en 1637 à Marguerite GOUREL, veuve de François GUILLAUME, sieur de LYMEL et aux HORVILLE en 1661 qui les vendirent aux GUILLOT, sieurs de la GREE; les HORVILLE les retirèrent par retrait lignager et elles passèrent par succession aux RIO, sieurs de BEAUPRE qui en étaient propriétaires en 1698; les BIGOT en acquirent une partie en 1733. La HAUTE-CHALAIS est enfin passée par alliance des CABRYE aux GARDAREIN-FRETAY. (\*le département d'Ille-et-Vilaine\* de Paul BANEAT)





## La Motte au Chancelier

Cet antique manoir situé dans la rue du même nom (route de LORIENT) et bordé sur son flanc Sud par la Vilaine, appartenait en 1559 au sieur des ROUSSIERES, membre de la noblesse parlementaire qui avait adopté le Calvinisme, sous les auspices de la vicomtesse de ROHAN, et du frère de l'amiral COLIGNY, DANDELOT.

Les édits d'Henri II étaient tous contraires à la nouvelle religion, qui n'en faisait pas moins des progrès rapides, de RENNES et de NANTES à la ROCHE-BERNARD.

La langue bretonne devait l'empêcher de pénétrer plus loin. DANDELOT avait été mis en prison par ordre d'Henri II, et quelques ministres protestants avaient été saisis en Bretagne; mais la persécution produisait son effet ordinaire; elle accroissait le nombre et la persévérance des sectaires.

Un grand nombre de châteaux; la Prévalaye, le Bordage, la Rigaudière, la Magnane et la Corbonaye, s'étaient ouverts dans les environs aux ministres de la doctrine réformée. Les plus grands seigneurs s'empresaient de faire baptiser leurs enfants dans leurs manoirs par les représentants de la loi nouvelle, DUGRAVIER et DUFOSSE.

La cérémonie de la Cène avait été célébrée selon le rite protestant, au sein de la ville même, la veille des Rameaux (1559), dans l'hôtel du seigneur de la Prévalaye.

La fête de la Pentecôte vint bientôt offrir l'occasion de renouveler le témoignage donné par les adeptes à leurs nouvelles croyances. Le sieur des ROUSSIERES proposa de se réunir dans sa maison de la MOTTE au CHANCELIER. On s'y rendit en grand nombre, mais avec précaution, le soir à nuit close, et sous divers prétextes d'affaires. La curiosité d'un portier n'est-elle pas proverbiale dans tous les temps? L'éventa le secret des pauvres Calvinistes, et s'en alla faire part de sa découverte aux bons chanoines de la cathédrale. Le lendemain, de grand matin, quand les sectaires se présentèrent un à un aux portes encore fermées, comme ils étaient sortis la veille, on arrêta neuf d'entre eux. Les autres, avertis du piège, s'éloignèrent ou attendirent.

Le ministre DUGRAVIER se réfugia au Bordage, chez Monsieur de MONTBOUCHER, et baptisa la fille du seigneur de la Magnane. Les neuf captifs furent bientôt relâchés car ce n'étaient pas des adeptes influents.

Pendant les Etats qui se réunirent en Septembre à RENNES, le ministre, de retour, prêcha dans un jardin, devant un nombreux auditoire de gentilshommes.

La réforme venait alors d'en haut. Le manoir de la MOTTE au CHANCELIER avec sa touraille, ses grandes fenêtres, son bois de furaie et ses profondes douves qui l'entouraient, fut témoin de plus d'une scène des troubles religieux de cette époque. Plus d'un proscrit vint y



chercher l'hospitalité qui lui était refusée ailleurs.

La tolérance n'était pas encore une vertu aux yeux des chrétiens de ce temps.

(extrait du livre de DUCREST de VILLENEUVE)

Dans les années 1930, ce manoir avait pour propriétaire, le comte de LANGLE qui possédait une écurie de chevaux de course avec le célèbre jockey, ANDOUARD.

Face à lui, s'étendait un vaste terrain d'entraînement.

Des courses de trot attelé se disputaient sur la rue de LO-RIENT même, avec comme point de départ la MOTTE au CHANCELIER et l'arrivée était jugée au pont de PORT-CAHOURS.

La MOTTE au CHANCELIER est appelée à disparaître sous la pioche des démolisseurs, la rocade ceinturant la ville devant passer en son milieu.

Dans cette attente, on y a accueilli un Foyer de Jeunes Travailleurs pour ce quartier laborieux.

## Table des matières.....

RENNES du V <sup>e</sup> siècle au XV <sup>e</sup> siècle.....	14-15
" au début du XV <sup>e</sup> siècle.....	19
" pendant la deuxième moitié du XV <sup>e</sup> siècle.....	22-23
Plan de Rennes en 1665, d'après Pierre HEVIN.....	25
RENNES en 1700.....	28
Incendie de la Ville en 1720.....	30-31
Palais du Commerce.....	34
Incendie de l'Hôtel des Postes.....	35-36
Place de la République.....	36
Rue du Pré-Botté.....	37-38
" Vasselot.....	39-41
" Saint-Thomas.....	40-41
Palais Saint-Georges.....	42-44
Rue Gambetta.....	45
" de Corbin.....	45
" du Docteur Régnault.....	45
" Saint-Georges.....	46-47
" Derval.....	48-49
Place Saint-Germain.....	50-51
Palais du Parlement - Palais de Justice.....	52-53
Place du Palais.....	54
Rue Hoche.....	55
Hôtel de la Préfecture.....	56-57
Bon-Pasteur.....	57
Eglise Notre-Dame.....	58-59
Le Thabor.....	59
Ancienne abbaye Saint-Melaine.....	60-61
Rue Saint-Melaine.....	62-63
Passage des Carmélites.....	64-65
Rue de la Visitation.....	66-67
Rue Pont-aux-Foulons.....	68
" de Penhoët.....	69
Place du Champ-Jacquet.....	70-72
Impasse Rallier.....	73-75
Place Saint-Michel.....	76
Rue Saint-Michel.....	76
La plus ancienne maison datée de RENNES.....	77
Place Sainte-Anne.....	79-80
Rue d'Echange.....	81-83
Ancienne église Saint-Etienne.....	84-85
Rue Saint-Louis.....	86
" des Innocents.....	87
Place des Lices.....	88-89
Carrefour Jouaust.....	90-91
Pont Bagoul.....	92-93
Eglise Saint-Etienne.....	93
Rue de Brest.....	94-96
Quai d'Ille-&-Rance.....	96-97
" Saint-Cast.....	96-97

♦ dessin

Tour du Chesne - rue Nantaise.....	98-99
Porte Mordelaise.....	100-101
Rue de la Monnaie.....	102-103
La Cathédrale.....	104-105
Rue du Griffon.....	106-107
" des Dames.....	108-109
Ancienne chapelle Saint-Yves.....	110
Rue Le Bouteiller.....	111
" Saint-Yves.....	112-114
Place du Calvaire.....	114-115
Rue du Cartage.....	116-117
" du Chapitre.....	118-119
" de la Psalette.....	120-121
" Saint-Guillaume.....	122-123
" Saint-Sauveur.....	124-125
Basilique Saint-Sauveur.....	126-127
Rue de Montfort.....	128
" Beaumanoir.....	128
Place de la Mairie.....	129
Hôtel de Ville.....	130-131
Rue Baudrairie.....	132-133
" d'Orléans.....	134
" d'Argentré.....	136-137
" de la Chalotais.....	137
" de la Parcheminerie.....	138-139
" Poullain-Duparc.....	139
" du Champ-Dolent.....	140-141
" de Nemours.....	142-143
" Tronjolly.....	143
Place Tronjolly.....	143
Rue de Nantes.....	144-147
La Croix-Robert et les troubles de RENNES.....	148-152
Le Puits-Mauger.....	154-155
Château de Maurobas.....	156-157
Le pont Saint-Martin.....	158-159
Tramways électriques.....	160-161
Transports d'Ille-&-Vilaine (T.I.V.).....	160-162
Place de la Mission - Maréchal Foch.....	161-163
Quai Saint-Cyr.....	163-164
Plan de visite.....	165
Démographie de la Ville.....	168
Château de la Prévalaye.....	170-172
Les Chalais.....	173
Manoir de la Motte-au-Chancelier.....	174-176





Achévé d'imprimer  
sur les presses de  
l'imprimerie OBERTHUR  
dépôt légal n° 9521  
1<sup>er</sup> trimestre 1971

